MÉMOIRES DU CONGO

et du Ruanda-Urundi

n°45 - Mars 2018

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

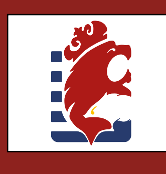
Les enfants métis















Editorial

Fidèle à notre souci d'innover pour mieux vous informer, notre magazine comptera à partir de ce jour une "Carte blanche". Chacun d'entre vous pourra adresser à la rédaction un texte pour cette rubrique. André Schorochoff a accepté d'écrire la première que vous pouvez lire en page 4.
Cette "Carte blanche" vous donne la possibilité de vous exprimer librement et nous espérons que vous en profiterez. Un comité de lecture choisira la meilleure de celles que nous recevrons. Les autres ne seront pas perdues puisque la même rubrique a été ouverte sur notre site Web et ces Cartes s'y retrouveront. Deux articles figurent déjà sous cet onglet : "Honteux ou fiers d'être Belges" d'André de Maere d'Aertrycke et "Pourvu qu'ils ne me le cochonnent pas" de Paul Vannès.
La rubrique Bibliographie, en fin de revue, ne nous a permis jusqu'ici que d'annoncer six livres. La profusion des parutions actuelles sur l'Afrique centrale nous a poussés à consacrer deux pages supplémentaires et nous pourrons ainsi présenter un total de douze livres.
Si jusqu'ici notre association s'est empressée de recueillir essentiellement des témoignages d'avant 1960, nos statuts, changés il y a déjà plusieurs années sous la présidence d'André Huybrechts, nous permettent d'enregistrer le vécu de personnes arrivées après 1960. Deux témoins ont déjà été pressentis pour livrer leurs souvenirs. C'est ainsi que nous enregistrerons bientôt Fernand Hessel et Jean-Paul Rousseau. Quiconque est dans ce cas sera le bienvenu pour parler des expériences faites, que ce soit sous couvert de la coopération internationale, principalement belge, d'une ONG ou de toute autre organisation.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous organiserons le dernier week-end des vacances d'été, les 25 et 26 août, à Loverval, une exposition de peintures africaines. Comme l'an passé, vous aurez l'occasion de participer à une marche dans les bois environnants. Et nous nous sustenterons ensemble à l'heure du déjeuner. Le programme complet vous sera adressé en temps utile.

■ Paul Vannès





Conférence sur Léopold II par Paul Vannès à Loverval le 5/02/2018

© Photos Pierre Caudron

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 45 - Mars 2018

Editorial 2
Nécrologie 2
Académie royale de Belgique 4
Echos des Mardis 5
Echos du Forum 8
Industrialisation du Congo (4) 9
Les enfants arc-en-ciel (3) 14
Timbres et permis (1) 18
Archéologie africaine 21
Adamas 25
Terreur sur la ville (2) 28
Associations : calendrier 2017 35
Caloulu 36
CRAOM 38
Tam-Tam - ARAAOM 39
Contacts - ASAOM 42
Nyota - CRAA 45
Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs 48
Afrikagetuigenissen 51
UROME-KBUOL 52
Bibliographie 54

En couverture : Le Capitaine Ludovic Joubert et ses enfants métis, tous reconnus, à St-Louis de Murumbi vers 1910 (© www.lavigerie.org)

Nécrologie

Les membres du Conseil d'Administration ont le regret de vous annoncer le décès de leur Président, Monsieur Roger Gilson, survenu le 7 mars 2018. Un moment de silence, plein d'émotion et de reconnaissance, a été observé en mémoire du défunt lors du Forum du 9 mars 2018.



Les funérailles ont été célébrées dans la plus stricte intimité le jeudi 15 mars 2018.
Roger Gilson fut Président et Administrateur Délégué des firmes Elakat, Airtrans, Grelka, Siva, Frigoviaf, Contra-Frigo, Alirwanda, FrigoKasaï, Elvaluilu, Sedal, Fondaf, Somkat et du Domaine des Muhilas. Il séjourna au Congo de 1952 à 1999.
Il fut membre fondateur de notre association Mémoires du Congo et du Rwanda-Urundi en 2002 et en devint Président le 8 Août 2011. L'association MDC&RU présente à son épouse Miche et à sa fille Fabienne ses plus sincères condoléances. Qu'il repose en paix.

Programme des "Mardis de Mémoires du Congo" Mai et Juin 2018

Adresse : Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren.
Auditorium au 3e étage.
Prix à payer : 30 €. Moambe 23 €
+ part. location salle : 7 €.
À verser sur le compte de MdC au plus tard une semaine avant la date de la manifestation :
IBAN – BE45 3630 0269 1889 - BIC BBRUBEBB.
Seul le payement vaut réservation ferme.

Mardi, le 8 mai 2018

10h00 : *Histoire du palmier à huile,* témoignage d'André Bernard Ergo, chercheur belge en agriculture tropicale et auteur de livres consacrés à l'histoire du Congo Belge.

11h30 : *Henry Morton Stanley, correspondant de guerre et grand reporter*, par Jean-Paul Rousseau, président du CRNAA.

12h30 : Moambe du Chef Hofman.

14h30 : *Rebelle*, film de Kim Nguyen.
Komona, jeune fille, raconte à l'enfant qui grandit en elle l'histoire de sa vie.
Fable sur l'Afrique centrale du 21e siècle, une histoire d'amour au milieu d'un monde de violence, de beauté et de magie.

Mardi, le 12 juin 2018

10h00 : Témoignage de Joseph Vandewhege, agent sanitaire à Bukavu, Lubero et Pangi. Il s'est illustré dans la lutte contre la tuberculose.

11h30 : *La littérature en Afrique centrale*, par Marc Quaghebeur, directeur des Archives et du Musée de la Littérature à Bruxelles.

12h30 : Moambe du Chef Hofman.

14h30 : *Histoire du Katanga de 1750 à la fin du XIXe siècle*, par le Dr André Vleurinck.



Un peu d'histoire : © Le Kasaï d'Adrien

MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 45 - Mars 2018

Editeur responsable : Paul Vannès.
Rédacteur en chef & coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Maquette et mise en page : New Look Communication

Comité des responsables thématiques

Thierry Claeys Boùùaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles

Les articles sont reçus chez Fernand Hessel,
Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa
hesselfernand@gmail.com, 0496 20 25 70 ou 087 77 68 74

Conseil d'administration

Président : à désigner, Vice-président : Guido Bosteels,
Administrateur délégué : Paul Vannès
Adm. Trésorier : Guy Dierckens, Comptable : Solange Brichaut, Secrétaire : Nadine Evrard. Administrateurs : Thierry Claeys Boùùaert représentant CBL-ACP, Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Lambrette représentant le CRAOM, José Rhodius, Patricia Van Schuylenbergh.

Siège social

avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif

rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi.
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat

Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2018

Membre adhérent : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Les membres adhérents reçoivent d'office la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo

(Pour les revues TamTam, Contacts, Nyota et Cercle Luxembourgeois, voir les comptes bancaires de chaque association partenaire page 46).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2018" ou "abonnement".
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses

Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue

Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

Publicité

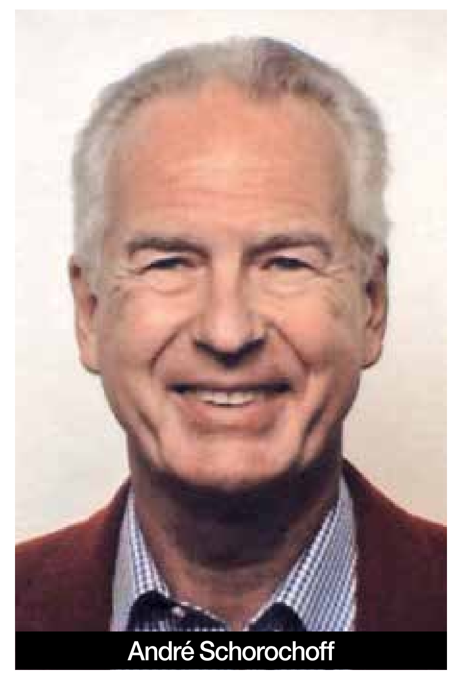
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

Le tournoi d'éloquence du 05.12.17 à l'Académie royale de Belgique

Un cadre prestigieux : la grande salle du trône, transformée en plateau par la RTBF pour enregistrement et diffusion sur ses antennes. Un auditoire d'une centaine d'invités. Un thème piégeant : "L'histoire coloniale belge : Congo Belge, assumer ou s'excuser". Un casting déséquilibré : 6 orateurs, deux étudiants d'origine africaine mais pas congolais, 4 historiens congolais dont un cadre du MRAC et un seul représentant de l'establishment belge : le comte Étienne Davignon. Un message nébuleux : Information ou désinformation ? Méthodologie ou idéologie ? Education ou manipulation ?

PAR ANDRÉ SCHOROCHOFF

Vu le cadre et la garantie de sérieux que donne le patronage de l'Académie, je m'attendais à ce que les orateurs respectent les critères de l'histoire scientifique, sauf à considérer que l'éloquence dispense de la science. Or à plusieurs reprises, l'idéologie a pris le pas sur la science. Ce tournoi qui promettait une joute entre orateurs démontrant leurs compétences dans l'art oratoire s'est transformé en un réquisitoire collectif anticolonial et antibelge contribuant à la campagne de désinformation et de manipulation de l'opinion publique belge qui sévit depuis des années.
Voici un échantillon de ce que les spectateurs ont pu entendre * :
– Imaginez que vous ayez vécu la colonisation, qu'elle vous a tout pris, humilié, torturé.
– On coupait les mains des dissidents qui courageusement s'opposaient aux colons.
– Si on n'obtenait pas la quantité de caoutchouc demandé, on fusillait hommes, femmes et enfants pour faire des exemples.
– L'histoire de cette contrée était des mains coupées, des villages incendiés, de femmes, d'enfants pris en otage, et tout cela pour des récoltes insuffisantes de caoutchouc.
–Par ce mode de gestion, en administration directe, la Belgique va instaurer au Congo un état policier, un état répressif.


André Schorochoff

Un seul orateur s'est exprimé avec modération pour proposer une conception équilibrée de l'histoire coloniale belge : le Comte Davignon. La diffusion du tournoi par la RTBF a permis de propager cette mascarade auprès du grand public.
Cette expérience a mis en évidence une faille dans la formation des historiens qui se consacrent à l'enseignement de l'histoire coloniale. Cette histoire, récente et complexe, oppose, aujourd'hui, des acteurs qui n'ont pas connu directement la vie coloniale mais la connaissent essentiellement par des lectures, des films ou des témoignages dont la validité n'est pas établie avec certitude. De plus suivant leurs origines les historiens congolais (Noirs) ou belges (Blancs) abordent le sujet avec des préjugés inévitables qui rendent les conclusions de leurs travaux suspectes aux autres. Que chacun défende son point de vue, c'est normal mais qu'un historien propose à ses élèves ou à ses étudiants une vision idéologique et non scientifique de l'histoire coloniale, ce n'est pas normal. Je pense qu'il faut étudier cette question sérieusement et urgemment et que l'Académie pourrait, j'irais même plus loin, devrait l'initier.

Heureusement trois des orateurs ont émis quelques propositions intéressantes et encourageantes dont la plus pertinente est de commencer à écrire une histoire commune des Congolais et des Belges au Congo. Un comité scientifique paritaire devrait être constitué pour rédiger un cahier de charges. A cet effet, des représentants de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi (MdC) et de l'UROME prendront prochainement contact avec l'Académie.
Entre-temps, divers courriers ont été rédigés par l'administrateur délégué de MdC et envoyés au Secrétaire perpétuel de l'Académie, au Ministre des Affaires Étrangères, à l'Administrateur Général de la RTBF et à la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mettant en cause la partialité des propos tenus. ■

* L'analyse détaillée du script avec mes commentaires est disponible sur les sites web de MdC et de l'UROME. Je vous en recommande la lecture.

ECHOS DES MARDIS

Après les fastes du 15e anniversaire de l'association, le temps est venu de reprendre le cours normal des Mardis, là où la priorité de l'actualité avait eu pour effet de l'interrompre. La rubrique, en épinglant quelques points forts, a pour but de permettre aux lecteurs qui n'ont pu faire le déplacement à Tervuren de rester informés sur les contenus des journées de mémoire que sont les Mardis de MDC.

PAR FERNAND HESSEL

Journée du 14 novembre 2017

La journée commence par le témoignage du Pr Théophile Godfraind, professeur émérite en physiologie et pharmacologie de l'UCL. Fort de sa charge de pharmacologie à Lovanium de 1958 à 1964, bardé d'innombrables titres, le spécialiste en pharmacopée africaine explique avec un art consommé de la pédagogie les interactions dans la pratique quotidienne de la médecine entre l'art de guérir sur le mode traditionnel et la pharmacopée à base scientifique, sans occulter le rapport de la première avec la sorcellerie et la charlatanerie.


Plantes médicinales


Transport de fortune



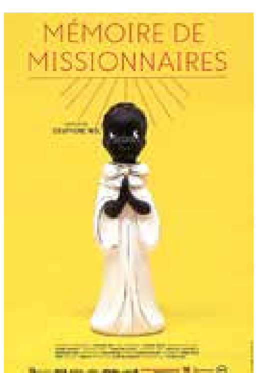
Contraste

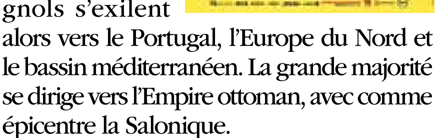
Poursuivant la matinée académique, le Pr Pierre de Maret, bien connu de MDC pour avoir facilité l'entrée de nos anciens administrateurs de territoire dans l'enceinte de l'ULB, nous évoque, illustrations à l'appui, les avancées dans la connaissance du Royaume du Kongo. Amorcée à l'époque coloniale, la recherche dans ce domaine enrichit d'année en année la connaissance du cheminement du peuple Kongo dans l'histoire de l'humanité. Et par voie de conséquence amène l'observateur attentif à jeter un autre regard sur le Congo d'avant. Docteur en archéologie, Pierre de Maret sait de quoi il parle, étant actif depuis près d'un demi-siècle dans la recherche de terrain en Afrique centrale.

L'après-midi est consacré à la projection d'un film réalisé par J. Platteau, relatif à une expédition sanitaire sur le fleuve Congo dans le cadre de l'Action Damien. Cinq hommes sur un bateau tentent d'insuffler, par l'exemple et l'assistance, un effet d'entraînement sur la pratique sanitaire des populations riveraines. ■

Journée du 12 décembre 2017

En début de matinée, Yechaya Piha expose, sous le titre de Chemins d'une communauté, l'histoire des Juifs, dits Séfarades, en péninsule ibérique. D'intéressantes images peu connues des non-spécialistes viennent compléter l'exposé. La présence des Juifs en Espagne est attestée dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Au tout début de l'implantation, mythe et réalité ne sont pas toujours faciles à distinguer. A cela s'ajoute que l'histoire deux fois millénaire des Juifs de la diaspora ne manque pas de rebondissements. L'entente avec les autres religions est bonne jusqu'à la conversion des Wisigoths au christianisme. Commence alors une longue période de disgrâce et de fuite. Les Juifs connaîtront un regain de liberté avec l'arrivée des Musulmans. Cordoue devient la capitale musulmane de l'occident où s'épanouissent les trois cultures, musulmane, juive et chrétienne.
Le philosophe cordouan Moïse Maïmonide en est une des figures de proue. Le massacre des Juifs à Grenade en 1066, marque la fin de la pacification.





En 1391 les Juifs de Séville sont assaillis, tués ou alors baptisés de force. La plupart des communautés juives sont progressivement anéanties ou contraintes à la fuite (1492).
Les Juifs espagnols s'exilent alors vers le Portugal, l'Europe du Nord et le bassin méditerranéen. La grande majorité se dirige vers l'Empire ottoman, avec comme épicentre la Salonique.
Les Juifs de Rhodes, où leur sort variera avec les siècles, finiront par être expulsés par les Allemands durant la seconde guerre mondiale. Une importante communauté partit s'installer au Katanga.
La conférence sur l'histoire de la communauté juive et sa présence significative au Katanga est suivie et complétée par le témoignage de Moïse Rahmani, venu d'Egypte en 1956, et personne-ressource idéale pour parler de la communauté juive d'aujourd'hui au Katanga.



L'après-midi est consacré à la projection du film Mémoire de Missionnaires (2017) de la cinéaste belge Delphine Wil (abréviation de son nom de famille Wilputte). La cinéaste, de père belge et de mère belgo-congolaise, en a conçu le projet lors d'une résidence d'écriture organisée par Africadoc, structure consacrée au développement du cinéma documentaire africain. Dans ce film documentaire, aussi surprenant qu'intéressant, quatre anciens prêtres missionnaires (le Jésuite André Folon (décédé depuis), le Père Blanc Dries Fransen, le Scheutiste Pieter Gerits et le Picpus Gérard Blanchy (toujours actif au Musée africain de Namur), jettent un regard critique sur la manière dont ils ont vécu leur apostolat au Congo. Comme le grand-père de la cinéaste appartient à la catégorie des missionnaires qui ont quitté les ordres pour fonder une famille avec une Africaine, force est de reconnaître que la réalisatrice maîtrise le sujet de l'intérieur. Le documentaire vient ajouter une touche particulière au tableau qui se dessine en continu sur la colonisation. ■

Journée du 13 février 2018

La matinée complète est centrée sur la ville de Kolwezi. Elle commence par le témoignage de feu le Dr Vleurinck sur la situation y prévalant durant ces années 1977-78 où la ville essuiera les deux guerres dites du Shaba. La première, dite des 80 jours, en 1977, n'atteindra pas directement la ville, les FAZ appuyées par les troupes marocaines et dynamisées par le général Mobutu présent physiquement sur le champ de bataille, ayant réussi à refouler les attaquants au-delà de la frontière angolaise. Mais ceux-ci repasseront à l'attaque en 1978, portant un coup terrible à la ville, semant la mort avec une rare cruauté, parmi la population noire et blanche ; surtout les expatriés français, en représailles contre l'intervention de la Légion étrangère venue prêter main forte pour bouter les rebelles hors du Katanga.
Le témoignage du Dr Vleurinck est suivi d'une conférence du prof. Halen, de l'Université de Lorraine et de beaucoup d'autres, portant sur une œuvre (1989 : Shaba deux. Les carnets de mère Marie-Gertrude, Paris, Présence africaine) de V. Y. Mudimbe, romancier congolais et professeur à la Duke University. Même cadre mais approche toute différente. Ce double regard ne peut que nourrir la réflexion.

Après la moambe, le public (généralement assez clairsemé à cette heure de la journée) est invité à assister à diverses projections relatives à l'expérience de terrain de quelques anciens territoriaux, en appui au cours d'histoire de l'Afrique à l'ULB et au cours d'histoire contemporaine à l'U/Saint-Louis. Les animateurs ont pour nom Louis De Clerck, André de Maere et Pierre Wustefeld, figures bien connues à MDC, et personnalités des plus indiquées pour éclairer le parcours administratif et judiciaire du colonisateur belge.

Bel exemple aussi d'un transfert de connaissances réussi des aînés vers les jeunes. Et bonne stratégie enfin pour une meilleure perception de l'œuvre coloniale de la Belgique.

La vérité historique gagne toujours à être dite. Hélas, André de Maere est le dernier représentant à MDC de la catégorie socio-professionnelle des administrateurs, et l'expérience risque de ne pas connaître de lendemain. Le cours d'histoire coloniale y perdra en illustration et en authenticité, et également en vérité, au vu des contre-vérités que les médias se plaisent à répandre sur l'œuvre belge en Afrique. ■





ÉCHOS DU FORUM

Indépendamment des Mardis qui focalisent par moments sur de grands événements, comme le 15e anniversaire de l'association fêté en 2017, le Forum continue son petit bonhomme de chemin avec une fréquentation maximale. Son fonctionnement bimensuel garde la cote, réunissant de vingt à trente débatteurs et accueillant des invités venant de divers horizons. Il permet d'écouter la voix des contemporains, sur des sujets appartenant aussi bien à l'histoire qu'à l'actualité.

PAR FERNAND HESSEL ET PAUL VANNÈS

237 (27.10.17)

Pour faciliter la gestion et en même temps enrichir la rubrique Bibliographie de la revue, actuellement limitée à deux pages en fin de la revue, il est proposé au Forum un traitement unitaire de tout ce qui se rapporte aux livres en cours de réunion. La mise sous le même chapeau de tous les livres cités par l'un ou l'autre intervenant ne peut que faciliter la consultation des archives de nos réunions. Ainsi la Bibliographie sera alimentée par trois sources : (a) les livres analysés par José Rhodius, d'un intérêt historique certain, (b) les recommandations des invités et des membres ordinaires, en appui à leur intervention, (3) le survol des livres actuellement en vitrine des librairies, qui ont un rapport direct ou indirect avec l'Afrique centrale, ses heurs et ses malheurs. Cette dernière division aura pour avantage de sortir du carcan de l'histoire coloniale. ■


Invités la cinéaste Monique Mbeka et le doctorant Thomas Tembo, au centre

238 (10.11.17)

Un invité de prestige est venu intensifier les débats, en la personne de Philippe Lamair, à l'occasion de la projection de son film Les Berges d'un fleuve. Ses 25 ans de carrière à la RTBF lui ont permis d'engranger une grande expérience du Congo et en a rapporté des reportages exceptionnels : sur le conflit qui a sévi dans la région des grands lacs, sur les enfants-soldats à Bunia, sur le réveil des Virunga. Au rayon livres, plusieurs titres ont été recommandés, par José Rhodius, Thierry Claeys-Boùùaert, Fernand Hessel… Les livres sont des références précieuses pour étayer nos débats et éviter les affabulations. Ainsi par exemple sur le nombre des victimes de la traite négrière. Le seul nombre que les historiens ont réussi à établir, du moins sur lequel la plupart s'accordent, est celui de la traite transatlantique, débutée vers la moitié du 16e siècle et qui durera plus de 315 ans. Il s'élève à environ 12,5 millions d'Africains transportés, en 20.528 voyages. Le nombre de morts durant la traversée est estimé à 2 millions. Pour le reste, il est quasi impossible de calculer le nombre de morts avant embarquement, encore moins les victimes collatérales dans les villages d'origine des captifs. ■


Invité : Philippe Lamair, à droite

239 (24.11.17)

Le Dr Marc George nous apprend que la santé des autochtones n'était pas une priorité pour Léopold II, préoccupé qu'il était par la mise en valeur de la richesse du pays et la sécurisation des frontières, quand il n'essayait pas de les déplacer à son avantage comme au Lado. La protection de la santé s'est limitée la plupart du temps aux soins prodigués aux expatriés, européens et africains, dans la région des comptoirs côtiers et dans les grandes expéditions. Face aux critiques, Léopold II, faute d'institut de recherche en Belgique, subsidiera l'institut de médecine tropicale de Liverpool, tout en incitant les Belges à s'investir dans la médecine tropicale. A l'ouverture des grands chantiers (chemin de fer du Bas-Congo, UMHK, CFL, ...) on assiste à la lente émergence de structures de santé publique. Celle-ci ne se généralisera cependant que durant le plan décennal qui a marqué la fin du Congo belge. ■

240 (08.12.17)

Une session très polémique, sur divers dossiers : le contenu du Tournoi à l'Académie royale de Belgique sur la colonisation belge (Schorochoff, Georges), le caractère peu stratégique de l'éditorial de MDC44 à paraître dans les jours qui viennent (Hessel), la problématique relative à la rénovation du MRAC (Loeckx, Moehler), le bien-fondé de l'insertion dans le programme d'une session de Forum d'un sujet, annoncé à l'avance, sur la stratégie et les activités développées par MDC (Hessel).

Autant de sujets que la revue reprendra dans ses pages, selon les sensibilités de ses rédacteurs.

Au plan de la revue, la coordination fait état de la difficulté rencontrée à insérer un grand nombre d'articles aussi intéressants que variés, des suites de la pratique trop courante d'articles qui s'étendent sur plusieurs numéros, sans pour autant constituer un tout pour chaque numéro, comme les articles sur l'industrialisation du Congo de Pierre van Bost, dont chaque livraison constitue une synthèse en soi. ■

241 (22.12.17)



Une bonne partie de la session est consacrée au tournoi de l'Académie de Belgique, sous le titre quelque peu ambigu Assumer au s'excuser. Divers camps se forment : il y a ceux qui n'y ont vu qu'une joute oratoire sans grand impact sur la réflexion, ceux qui estiment qu'il s'agit d'un débat plutôt pernicieux pour la bonne compréhension de l'histoire coloniale belge, ceux enfin qui estiment qu'il s'est agi d'une manipulation résolument anti-coloniale. La conclusion générale est que l'histoire des cent ans de colonisation belge en Afrique centrale est bien mal enseignée dans les écoles. Un sujet original a retenu l'attention des débatteurs, celui relatif aux vestiges coloniaux sur le sol belge, à l'occasion de la sortie du livre de Genard, J.-L. et J. Le Maire, Enjeux patrimoniaux en contexte postcolonial. Patrimoine et développement en RDC (L'Harmattan, 2017). Plus que le passé, l'avenir doit retenir toute notre attention, cet avenir qui se construit nécessairement sur le socle du passé. ■

242 (12.01.18)

Les tensions apparues à propos de l'éditorial de la revue n°44, pas assez nuancé pour les uns, tout à fait conforme à la vérité pour les autres, ont eu pour issue salutaire que dorénavant la revue ouvrira une page donnant carte blanche à quiconque veut faire valoir ses idées sur la colonisation, la coopération, le développement du Congo en général, du Royaume du Congo à la gouvernance actuelle, dans les limites de la bienséance s'entend, ce qui n'est pas synonyme de politiquement correct.

Un comité de lecture jugera de la recevabilité des cartes proposées. Thierry Claeys Boùùaert informe que le prof. Daha Cherif BÂ propose d'organiser un colloque à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, sur *L'hier, l'aujourd'hui et le demain de la Belgique en Afrique*.

La matinée, comme c'est la coutume, s'est clôturée par le verre de Bonana. Guido Grijseels, Directeur général du MRAC et responsable de la rénovation, nous a fait l'honneur d'y participer, dont photo ci-dessous. ■



Paul Vannès, Guido Grijseels et Siska Cardon

Photos Fernand Hessel 2017

L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (4)

Industries minières

Le développement de l'industrie minière congolaise n'a pu se faire que sur des bases solides à la fois techniques, économiques et sociales qu'il fallut créer de toutes pièces. Ce ne fut qu'après 1910 que les richesses minières congolaises furent mises en valeur. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'or, le cuivre, le diamant, et, dans une moindre mesure l'étain, constituèrent l'entièreté de la production minière.

PAR PIERRE VAN BOST

B. La ruée vers l'or et l'étain métal stratégique

Les Mines d'Or de Kilo-Moto

On chercha de l'or au Katanga, on en trouva à quelque 1.500 km de là, à l'extrême nord-est du pays, dans un territoire qui, comme le Katanga, était enclavé au centre du continent africain, difficile d'accès et aux populations encore insoumises par faute d'occupation suffisante par des représentants de l'E.I.C.

En 1903, faisant suite à une mission d'études envoyée en 1898 rechercher le tracé possible d'une ligne de chemin de fer devant relier Stanleyville au lac Albert, l'Etat Indépendant du Congo dépêcha dans les régions que traverserait cette voie ferrée des prospecteurs chargés de découvrir ce qui pourrait être intéressant au point de vue minier. Ces prospections menèrent à la découverte d'alluvions aurifères dans la vallée de l'Agola, un petit affluent de l'Ituri. Un chef indigène, Kilo, venu s'installer près des chantiers de prospection donna son nom au camp, dénomination étendue ensuite à toute la région.

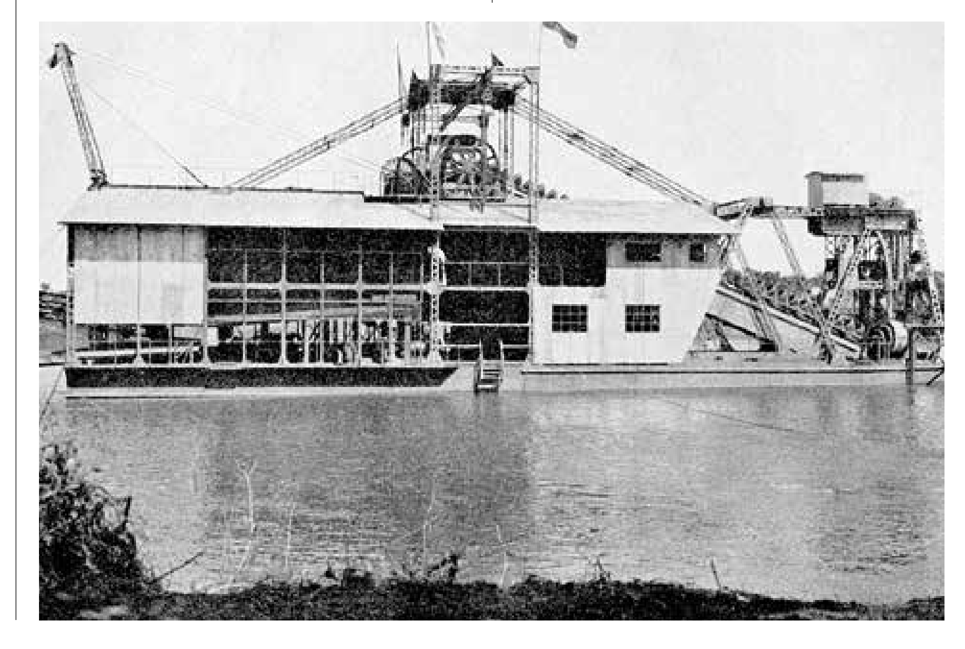
L'E.I.C. se réserva le droit exclusif d'exploitation des mines d'or qui faisaient alors partie de la Fondation de la Couronne. L'exploitation, commencée en juillet 1905, se faisait par le procédé antique du lavage à grandes eaux dans des canaux, appelés « sluices ». Dès 1906, on commanda une drague aux Pays-Bas, mais on n'avait pas tenu compte des difficultés d'acheminement, le transport devant se faire par le port de Mombasa, sur la côte Orientale de l'Afrique, distant de 1.900 kilomètres du site minier, sur un parcours ne comptant pas moins de dix transbordements, aussi ce matériel n'arriva sur place qu'en 1917 et ne fut en état de fonctionner qu'en 1919. (1)

1. Un chantier dans le gravier aurifère de montagne à Duko, dans la concession des mines de Kilo-Moto (1926). Ill. Congolaise 1926

Economie

En 1906, d'autres graviers et filons aurifères furent découverts dans la vallée d'une petite rivière, la Moto, coulant près de Watsa, à 120 km au nord du site de Kilo. Les mines de Moto furent mises en exploitation en 1911.
C'est l'assemblage des noms des deux principaux sites, Kilo et Moto, qui fut à la base de la raison sociale de l'exploitation : les Mines d'Or de Kilo-Moto. Les territoires concédés aux mines d'or de Kilo-Moto couvraient une superficie de 81.750 km2, soit plus de deux fois et demie celle de la Belgique.
Après l'annexion du Congo par la Belgique, les besoins budgétaires de l'Etat demandaient une augmentation de la production, mais ne permettaient pas de réaliser les investissements nécessaires pour développer une exploitation normale. Les premières années, l'exploitation rudimentaire de ces graviers alluvionnaires fut une prouesse, car ils présentaient une faible teneur en or exigeant donc beaucoup d'eau et une nombreuse main-d'œuvre qu'il fallut recruter, loger, nourrir et soigner dans une région isolée et inhospitalière. Le grand handicap était l'absence de routes, tous les transports devant faire appel au portage, corvée très pénible imposée aux populations locales.
On s'appliqua à faire parvenir du matériel lourd en vue de l'exploitation des sites aurifères. Chaudières, dragues, godets et treuils furent amenés sur place par la longue voie de l'Est Africain. Cet équipement en matériel ne se fit pas sans peine : une partie du matériel arriva fortement endommagée, une autre partie fut perdue et une autre encore retrouvée deux ans plus tard abandonnée, rongée par la rouille non loin du port de Masindi, terminus de la navigation sur le Nil-Victoria.
Quant aux productions d'or, conditionnées en lingots de 15 kilos, elles furent acheminées par portage et sous escortes armées jusqu'à Stanleyville ou expédiées via le lac Albert et l'Ouganda où plusieurs transitaires intervenaient. Pendant la Première Guerre mondiale on accrut la production et, au lendemain du conflit, la situation des mines était des plus lamentables. Pendant ces années de guerre, on avait écrémé les gisements de sorte que les réserves s'épuisaient, la condition des travailleurs était déplorable, le ravitaillement en vivres était médiocre et le service médical pratiquement inexistant. Pour augmenter la production, le personnel européen fut stimulé par l'octroi de primes considérables. Les chefs de camps qui étaient autorisés à infliger la peine du fouet pour des fautes disciplinaires firent largement usage de ce droit pour sanctionner des manques de rendement. Mécontents de leur sort, les travailleurs désertaient en masse. A l'époque, des vols d'or, organisés par des agents européens de la société, aidés par des receleurs hindous installés dans la région, étaient fréquents. Ce triste épisode donna mauvaise presse aux Mines de Kilo-Moto, qui gardèrent cette réputation jusqu'à nos jours.
Il était clair que de grandes réformes s'imposaient dans tous les domaines : administratif, social et technique.
En 1919, fut constituée la Régie Industrielle des Mines d'or de Kilo-Moto qui, en 1926, fut transformée en une société à responsabilité limitée, la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto.
La Régie entama de grandes réformes dans tous les domaines et entreprit un programme de grands travaux et d'investissements : construction de routes pour désenclaver la région et supprimer le portage, de centrales hydroélectriques, d'usines, d'habitations pour agents européens, de camps pour les travailleurs indigènes et d'hôpitaux. En 1924, la société inaugura la centrale hydroélectrique de la Soleniama destinée à alimenter l'exploitation de Kilo. (2)

A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, l'exploitation se faisait sous deux formes, alluvionnaire et filonienne. L'exploitation alluvionnaire se faisait dans quelque 1.250 chantiers au moyen de 3 dragues électriques, mises en service entre 1917 et 1930, de 11 excavateurs, de pompes et machines diverses. Cette forme d'exploitation nécessitait une main-d'œuvre indigène abondante. Les exploitations filoniennes, plus récentes, se faisaient soit dans des chantiers à ciel ouvert, soit dans des mines souterraines. Le transport du minerai se faisait par camions. Les installations comportaient 13 usines très modernes effectuant le broyage, le lavage, la concentration. Après concentration, l'or était récupéré par amalgamation. L'amalgame est ensuite chauffé pour séparer l'or du mercure. Pour certains minerais on appliquait la cyanuration.



2. Pour l'exploitation des gisements alluvionnaires, la Régie mit en service, vers 1930, deux dragues électriques sur les rivières Nizi et Kibali. Ici, la drague de 400 tonnes en action sur la rivière Kibali. G. Moulaert

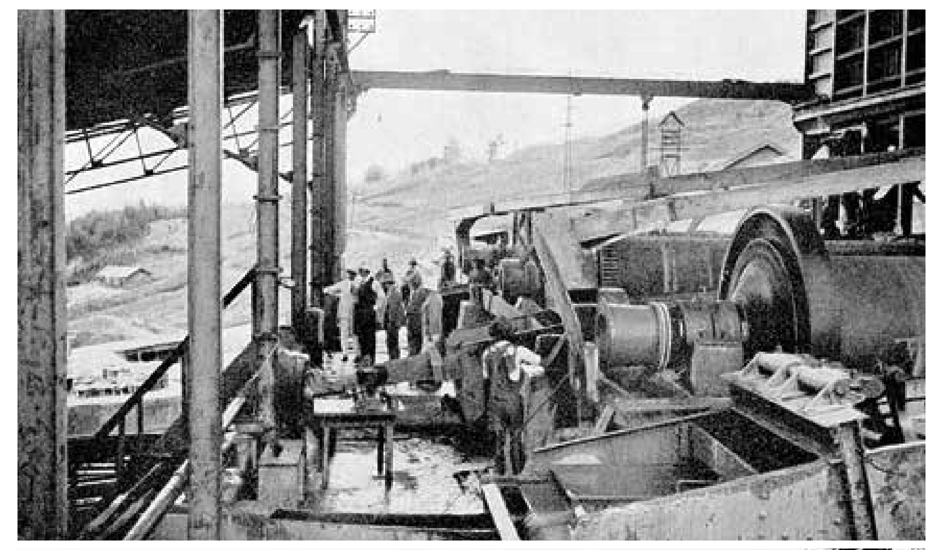
Cette exploitation plus automatisée demandait moins de main-d'œuvre.
Entre 1924 et 1940, Kilo-Moto avait construit et exploitait quatre centrales hydroélectriques, 3.500 km de routes et 112 ponts métalliques, 3 garages centraux et 3 ateliers mécaniques. Le parc automobile comptait 151 camions et 135 voitures. Le port de Kasenye sur le lac Albert, concédé à la Société en 1930, fut aménagé.
Après la Deuxième Guerre mondiale, l'augmentation constante des frais d'exploitation et plus particulièrement du coût de la main-d'œuvre contraignit la société à mécaniser ses chantiers. La production alluvionnaire, grande utilisatrice de travailleurs, fut progressivement abandonnée au profit de l'exploitation filonienne qui, en 1956, représentait 81% de la production totale. On mit aussi en œuvre des techniques nouvelles, telle l'abattage hydraulique du stérile et du gravier par monitors et éjecteurs, réduisant ainsi considérablement les besoins en personnel. Pour le transport du minerai on développa l'emploi de grosses pelles électriques à godets et de bennes Euclid. Cette évolution apparaît clairement dans les statistiques de la main-d'œuvre indigène : de 46.000 travailleurs occupés en 1941, les effectifs furent ramenés à 13.000 hommes en 1956. L'activité des Mines de Kilo-Moto eut des répercussions heureuses dans le domaine social et elle a permis de développer la région en la dotant d'une organisation médicale complète, d'un réseau routier et d'assurer des débouchés à l'agriculture indigène. (3 & 4)

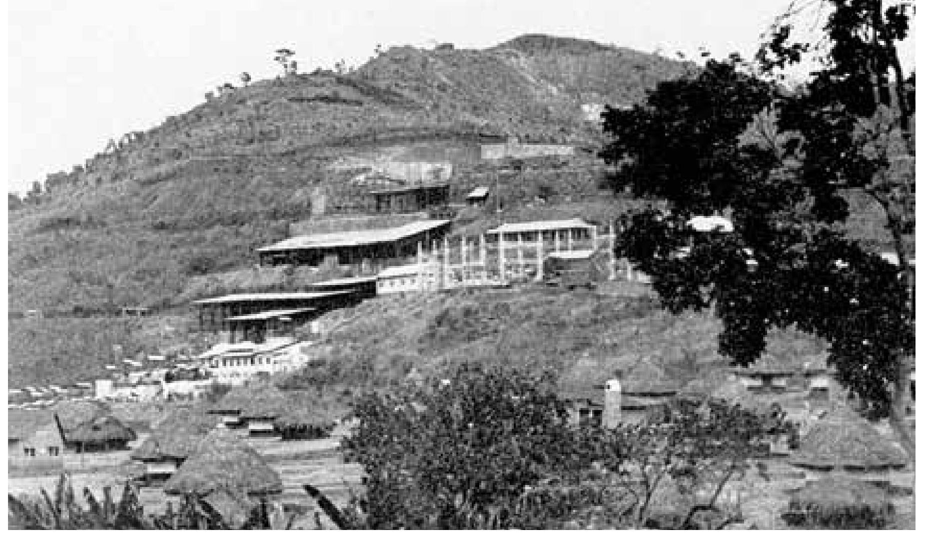
Extension du bassin aurifère

La zone aurifère s'étend également au nord dans les bassins de l'Ituri et du Nepoko. Les principaux gisements de cette région furent découverts entre 1914 et 1921 et furent exploités par la Société Minière de l'Aruwimi-Ituri et la Compagnie Minière du Congo Belge. La zone aurifère se prolonge aussi au sud du district de Kilo-Moto, en bordure du Lualaba, au Kivu – Maniema. L'industrie minière, qui se développa dans cette région vers l'année 1930, nécessita la réalisation au départ de Kindu, au Maniema, d'un réseau routier construit en majeure partie par les sociétés minières. Les principales sociétés minières productrices d'or opérant dans cette contrée étaient la Minière des Grands Lacs, la M.G.L. et les Mines d'Or et d'Etain de Kindu, la Kinorétain. (5)
En 1959, l'ensemble des mines du Congo Belge avait produit 11 tonnes d'or fin, dont les deux tiers provenaient des Mines de Kilo-Moto.

L'étain, métal stratégique

L'existence de gîtes d'oxyde d'étain, appelé cassitérite, a été révélée lors des prospections effectuées au Katanga au début du 20e siècle par la Tanganyika Concessions Ltd, agissant pour le compte du C.S.K.
Dès 1904, on entreprit à Busanga l'exploitation de la cassitérite qu'on fondit sur place dans des fours rudimentaires. Pour le transport du minerai on construisit des wagonnets munis de roues d'étain qu'on fit rouler sur des rails en bambous. Les huit premières tonnes d'étain furent obtenues en 1905.
En 1906, lors de création de l'U.M.H.K., la compagnie obtint la concession d'une





3. En mars 1932, le roi Albert Ier fit un voyage au Kivu et en profita pour visiter les Mines de Kilo-Moto. Le voici à l'usine de concentration du Nizi en construction. G. Moulaert

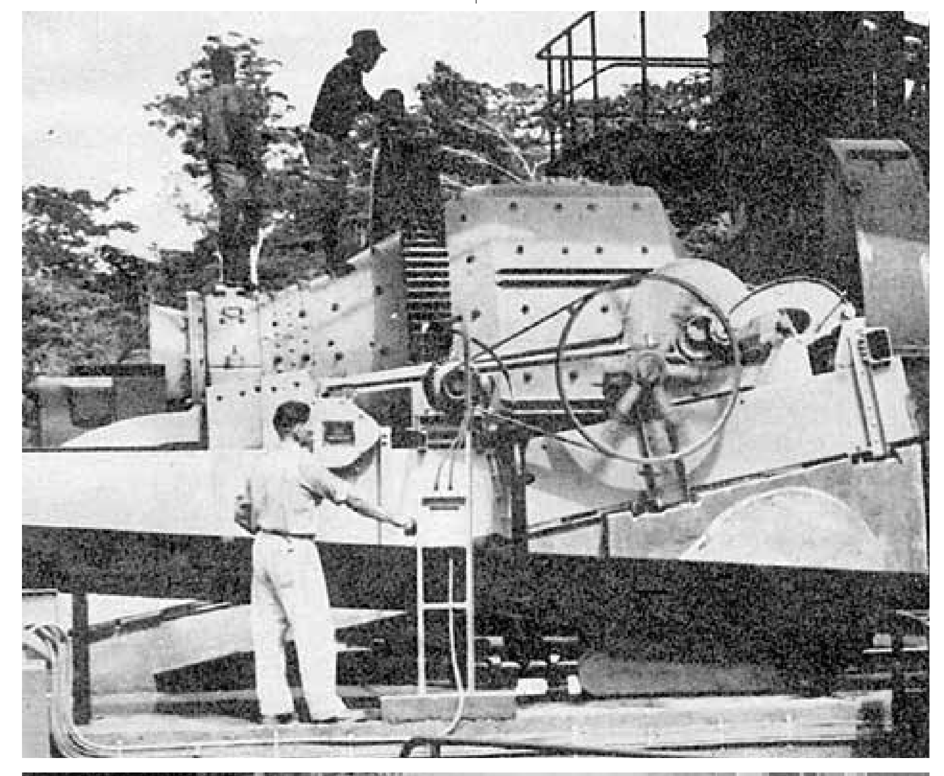
4 Dans l'usine de traitement de Mines d'Or de Kilo-Moto à Durba, qui était la plus moderne du Congo, le minerai était finement broyé et l'or était récupéré par amalgamation. Cette opération consiste à faire circuler la pulpe sur des plaques garnies de mercure vif avec lequel l'or a la propriété de former un agrégat physique. L'amalgame est ensuite distillé et l'or brut est coulé en lingots. DR

zone dans laquelle elle pouvait exploiter les gisements d'étain et de métaux associés. La société exploita quelques mines d'étain, mais cette activité n'eut jamais pour elle qu'une importance secondaire et elle cessa même complètement cette production en 1947.
En 1910, le C.S.K. ouvrit le Katanga à la prospection publique et des groupes de financiers et d'industriels belges y envoyèrent d'importantes missions à la recherche notamment d'étain. Parmi ces groupes, la Société Anonyme de Recherches minières au Bas-Katanga, la Bakat, et la Compagnie Géologique des Ingénieurs et Industriels Belges, la Géomines, qui repérèrent plusieurs gîtes stannifères dans la plaine située entre le Lualaba et le lac Tanganyika.

La Compagnie Géologique des Ingénieurs et Industriels Belges, la Géomines

En 1920, la Géomines entreprit l'exploitation d'un gîte de cassitérite à Manono, au Katanga. Au début, les opérations se faisaient manuellement et le minerai était lavé dans des sluices.
Manono se trouvait loin de tout, à une cinquantaine de kilomètres du Bief Supérieur du Lualaba exploité par le C.F.L. La Géomines aménagea un petit port à Muyumba qui permit d'amener le matériel nécessaire à l'exploitation minière et qui fut ensuite acheminé par portage jusqu'à Manono. En 1923, l'entreprise construisit un chemin de fer à voie étroite reliant Manono à Muyumba.
En 1932, la Géomines construisit une centrale hydroélectrique aux chutes de Piana-Mwanga, sur la Luvua. L'accroissement de la production et de la mécanisation nécessita l'extension de la centrale électrique en 1957.
En 1934, la Géomines entama l'extraction de roches magmatiques. Ces roches dures étaient abattues à l'explosif et acheminées par bennes basculantes de 20 tonnes jusqu'à des installations de broyage et des transporteurs à courroies conduisaient le minerai à des laveries. L'eau nécessaire aux laveries était fournie par un barrage-digue établi sur la rivière Lukushi. Cette même année, la société mit en service une fonderie électrique destinée au traitement de ses minerais.

Dès le début de la guerre 1940-1945, les liaisons avec la Belgique étant interrompues, tous les producteurs de cassitérite du Congo envoyèrent leurs minerais à Manono pour y être traités par cette fonderie. Le traitement sur place de la cassitérite permettait une économie de 30 % du fret à transporter. Le produit sortant des lingotières avec





5. Grâce à ce broyeur et à ce classificateur, l'usine de la Kinorétain, à Saramabila, au Maniema, pouvait traiter chaque jour 300 tonnes de minerai aurifère. Belgique-Congo

6. Une coulée d'étain à la fonderie de la Géomines, à Manono. DR

la marque « Géomines » titrait 99,95 % d'étain garanti. (6)
La Géomines produisait annuellement quelque 2.850 tonnes d'étain en lingots et de l'ordre de 125 tonnes de concentrés de columbium-tantale.
A ses débuts, la Géomines employait moins de mille travailleurs. Cet effectif ne cessa de croître pour atteindre dix mille, au début des années 1930. La mécanisation et l'électrification des exploitations permirent de réduire de moitié ses besoins en main-d'œuvre.

La Symétain

Après la Première Guerre mondiale, on découvrit que les gîtes stannifères du Katanga se prolongeaient au Nord de la province, au Maniema et au Kivu dans le domaine concédé au C.F.L. L'exploitation de ces gisements ne débuta que dans les années 1930, souvent par les mêmes sociétés minières qui exploitèrent aussi des filons d'or dans la région.
Constitué en 1926, le Syndicat Minier Africain, Symaf, découvrit de riches gisements de cassitérite au Maniema. En 1932, Symaf créa une société filiale, la Symétain, chargée d'exploiter ces gisements. Le Maniema, région inhospitalière, au climat chaud et pluvieux, recouverte par une dense forêt tropicale et à la population parsemée et farouche, était à l'époque totalement dépourvue de routes et sans ressources vivrières. Tout le matériel devait être amené par portage. Aussi, de 1932 à 1938, les exploitations alluvionnaires étaient entièrement manuelles.
Pour mécaniser ses chantiers, la Symétain construisit pendant la guerre 40-45 une centrale hydroélectrique. L'étain étant considéré par les Etats-Unis comme matière stratégique, la société put commander dans ce pays le matériel pour établir la centrale qui entra en service en 1944. Cette centrale permit d'équiper les mines de pelles électriques. La mécanisation se complétait par un chemin de fer Decauville, des locomotives, des bulldozers, des pompes électriques. (7)
Après la guerre, la Symétain poursuivit son programme d'extension de mécanisation et appliqua de nouvelles méthodes d'abattage et de transport hydrauliques, aussi la centrale s'avéra bientôt insuffisante et une seconde centrale hydroélectrique fut mise en service en 1952. La société avait construit et entretenait plus de 500 km de routes carrossables et 232 km de canaux d'adduction d'eau pour le lavage des minerais.
La Symétain était alors devenue le plus gros producteur d'étain du Congo Belge, sa production de quelque 4.500 tonnes était exportée en Belgique pour y être fondue par la Société Métallurgique de Hoboken. La cassitérite produite par la Symétain contenait aussi des minerais de columbium-tantale et de wolfram.

A suivre ■

Errata : numéro 44, page 14 : les photos 5 et 6 sont à intervertir

Plan de l'étude complète

1. Introduction (n°42)
2. Transports (n°43)
3. Industries minières A UMHK (n°44)*
4. Industries minières B (n°45)
5. Industries minières C (n°46)
6. Sources d'énergie (n°47)
7. Agro-industries (n°48)
8. Industries de transformation A (n°49)
9. Industries de transformation B (n°50)
10. Industries de transformation C (n°51)
11. Le colonat (n°52)
12. La Main-d'œuvre indigène (n°53)

7. Aspect d'un chantier mécanisé de Symétain, exploitant en 1943 un placer en terrasse de la rivière Kamisuku à Kalima. Le complexe abattu était transporté par train Decauville vers une laverie centrale. Doc. Synétain.



LES ENFANTS ARC-EN-CIEL (3)

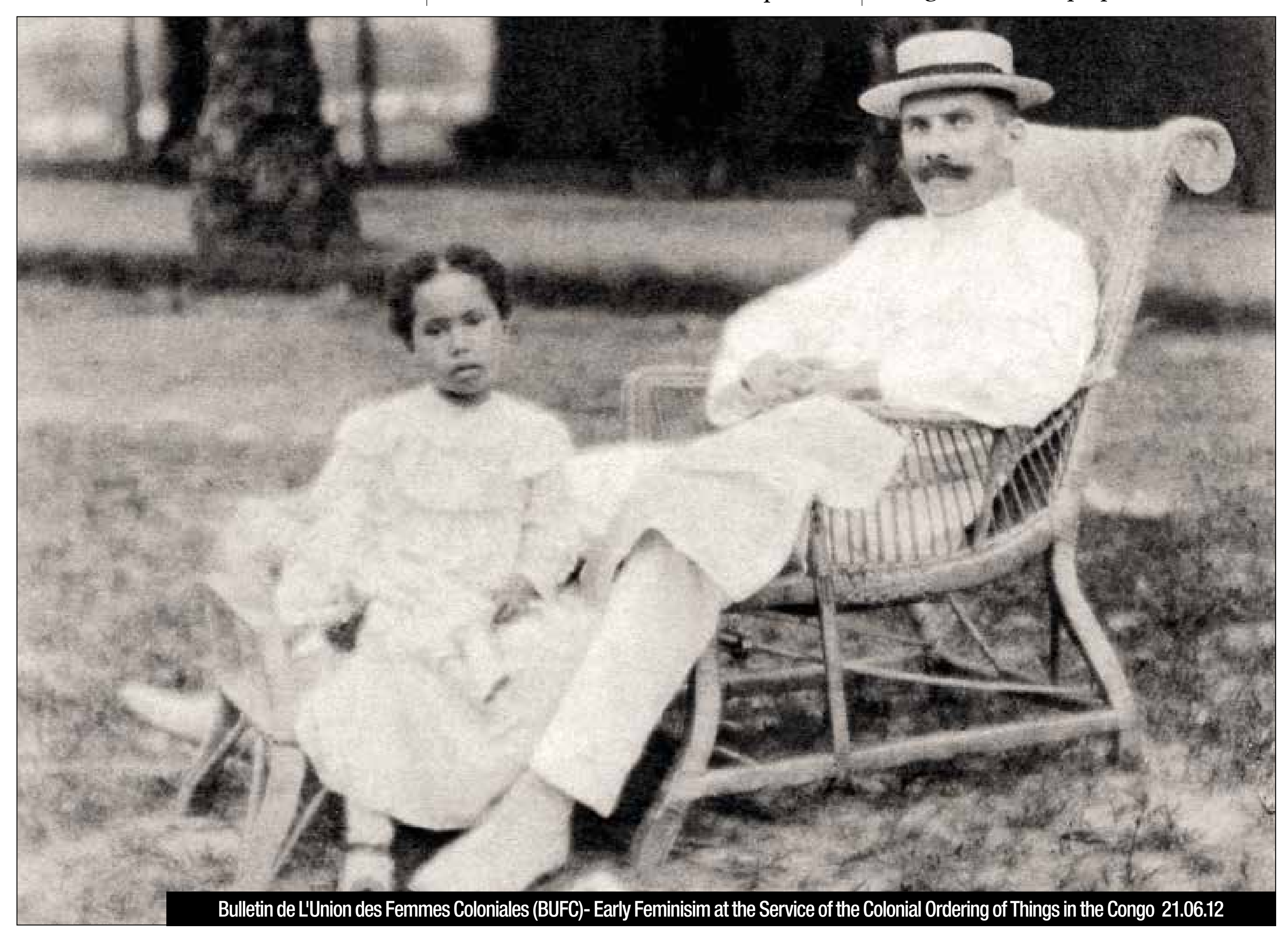
La partie précédente a mis le métissage en contexte dans le monde, en ce compris la région qui couvre la RDC, le Rwanda et le Burundi actuels, pour la période esclavagiste. Examinons dans les parties suivantes ce que fut le métissage sous l'occupation belge.

PAR FRANÇOISE MOEHLER–DE GREEF

Sous l'EIC et dans les premiers temps de la colonie, les liaisons mixtes étaient acceptées par le pouvoir blanc, elles s'inscrivaient dans l'ordre des choses vu l'absence de femmes européennes. Mais comment étaient-elles perçues par les Congolais sous l'angle des usages et traditions et du droit coutumier ?

Explorateurs et occupation européenne

Lorsque les premiers explorateurs s'aventurèrent dans cette vaste "terra incognita", bientôt suivis par les premiers fonctionnaires, officiers et autres coloniaux, ils n'ont pas tardé à nouer des liens intimes avec des beautés locales. Liaisons qui doivent être replacées dans le contexte socioculturel et d'hospitalité sexuelle largement répandu au Congo comme dans bien des pays d'Afrique. Souvent les femmes leur étaient offertes par des chefs africains en guise de cadeau de bienvenue ou d'allégeance ou encore "négociées" en échange de quelque faveur ou protection. Dans nombre de cas cependant, les liens tissés furent de longue durée, les Européens ayant pris l'habitude de s'attacher à une femme congolaise pendant toute la durée de leur séjour au Congo. Les unions interraciales se scellaient souvent par un mariage coutumier qui ne durait que le temps du séjour de l'Européen au Congo. Celui-ci impliquait le versement


Bulletin de L'Union des Femmes Coloniales (BUFC)- Early Feminisim at the Service of the Colonial Ordering of Things in the Congo 21.06.12

d'une dot à la famille de la jeune fille concernée suivi de cadeaux en argent ou en nature.
Au temps de l'EIC et au début de la colonisation, ces relations étaient tolérées voire encouragées par les autorités. Il faut se rappeler que le concubinage interracial était répandu dans la plupart des territoires coloniaux. Certains médecins allaient jusqu'à le recommander pour prévenir l'hypochondrie. On privilégiait les relations de longue durée, moins risquées sur le plan sanitaire, mais surtout parce qu'elles apportaient à ces jeunes aventuriers isolés une forme d'équilibre et de stabilité en leur procurant un foyer de substitution. Ces relations avaient également l'avantage de servir de passerelles culturelles entre le monde africain et le monde européen en permettant à celui-ci de s'initier à la culture, à la langue et aux mentalités locales. Elles servaient également de sources de renseignements sur les intentions des indigènes.
Certains de ces mariages coutumiers avec des filles de chefs ou des parentes de dignitaires africains ont contribué à créer des liens particuliers entre l'époux et sa belle-famille. Ainsi Alexandre Delcommune reconnaît avoir bénéficié du soutien du père de sa ménagère lors de palabres professionnelles mais aussi d'avoir à l'occasion fait preuve de clémence envers sa belle-famille.

Il est bon de rappeler qu'à l'époque de l'EIC, nombre d'Européens partant au Congo répondaient à l'appel de l'aventure ou cherchaient à fuir leur passé. Ce n'est guère l'aspect financier qui pouvait les motiver. Seuls les militaires y trouvaient un avantage non négligeable, conservant leur grade, leur solde et leur ancienneté en Belgique, tout en ayant l'opportunité d'exercer au Congo des fonctions de commandement nettement supérieures à celles auxquelles ils auraient pu aspirer en métropole. Les sociétés quant à elles travaillaient à l'économie et leurs employés étaient souvent mal payés, mal nourris, en position précaire et sans garantie pour l'avenir alors qu'ils auraient dû, à l'instar de ce qui se passait dans d'autres colonies, bénéficier de salaires supérieurs plus susceptibles d'attirer des hommes de valeur. Il n'est pas étonnant que ce soit au sein de cette population d'expatriés aventuriers que l'on trouve la plupart des responsables d'exactions.



Bulletin de L'Union des Femmes Coloniales (BUFC)- Early Feminisim at the Service of the Colonial Ordering of Things in the Congo 21.06.12

Chemin de fer Matadi-Kinshasa

Sa construction modifia la donne pendant quelques années. Si le portage et l'approvisionnement étaient généralement assurés par les Congolais, le tracé de la ligne et sa construction nécessita le recrutement d'environ 1400 blancs, 16.000 noirs originaires de Zanzibar, Sénégal, Lagos, Accra, Dahomey, Sierra-Leone. Une centaine d'Amazones accompagnaient les Dahoméens. Les troupes françaises ayant anéanti le Royaume du Dahomey fin 1892, ces Amazones se retrouvaient sans emploi et, fortes de la réputation de leur force physique et de leur courage, avaient été enrôlées pour le Congo. Mais, une fois sur place, ces dames se sont refusées à toute espèce de travail… mais non aux ouvriers sénégalais.
Nombre de femmes sont également venues de Sierra-Leone, du Gabon et de Kabinda. Mais celles-là venaient pour les blancs. Fin 1892 encore, face aux difficultés de recrutement sur la côte occidentale de l'Afrique suite à l'hécatombe des premiers dix-huit mois, appel fut fait à des Antillais et à 529 Chinois de Macao. Mais ceux-ci ne supportèrent ni le climat ni les conditions de travail. En mars 1893, il n'y avait plus que 67 Antillais et 296 Chinois, les autres étaient morts, rapatriés ou en fuite. On retrouva dans le bassin du Sankuru, à plus de 1000 kms, des Chinois qui avaient fui, droit devant eux, vers le soleil levant. Chez certains Congolais, ces origines étrangères se reflètent encore sur les traits, chez d'autres rien ne transparaît sauf au niveau de la composition de leur sang.
La construction du chemin de fer coûta la vie à 132 blancs et 1800 travailleurs de couleur, toutes origines confondues. Mais la Commission d'Enquête dépêchée par Léopold II constata que les hommes de la Compagnie, du fait de la ration qu'ils recevaient en sus de leur salaire, étaient plus vigoureux et actifs que leurs compatriotes vivant dans les villages.

Elle recommanda donc d'adopter cette ration pour tous les travailleurs noirs.

Population de l'EIC

Sans doute est-il bon de rappeler à ceux qui accusent les Belges de tous les maux que le nombre d'expatriés non africains dans l'État Indépendant du Congo ne dépassait pas 220 individus en 1885 et en comptait à peine 2943 en 1908 au moment de la reprise de l'EIC par l'Etat Belge (à l'échelle de la Belgique cela représenterait 37 allochtones pour tout le pays) répartis en 19 nationalités différentes dont, à terme, environ 60% de Belges, le reste venant de Suède, Angleterre, France, Danemark, Italie, Allemagne, Luxembourg, Norvège, Pays Bas, USA, Suisse, Autriche, Australie, Turquie, Finlande, Portugal, Russie et Canada. Sur cette population, 1329 (45,1%) travaillaient pour l'état, 1051 (35,7%) pour le privé et 563 (19,2%) pour les missions, les trois grands piliers de la future colonie belge.
S'il n'y eut jamais plus de 2943 expatriés en même temps dans l'EIC, sur ces 23 ans, le total était d'environ 12367 personnes dont plus de 1500 décéderont au cours de leur séjour sur place, soit plus de 12%. Bien d'autres rentreront au pays malades et décéderont peu après. On ne comptait en 1908 pas plus de 250 femmes européennes, pas même 10% de la population. Il s'agissait au départ principalement d'épouses de pasteurs. Vinrent ensuite des religieuses, infirmières, institutrices ainsi que quelques épouses de fonctionnaires ou cadres d'entreprises.
Il ne faut donc pas s'étonner que les jeunes célibataires cherchent dans des bras accueillants de quoi combler leur solitude et oublier quelque peu les difficultés de leurs conditions de vie. Nul n'y trouvait à redire et le pouvoir blanc fermait les yeux. Les nouveaux venus se voyaient même recommander de prendre une ménagère quand leur prédécesseur ne leur cédait pas la leur avant de partir. Ce n'est qu'après la première guerre, lorsque le nombre de femmes européennes commença à croître que l'administration se préoccupa de rétablir la moralité. Notons quand même que plusieurs témoignages font état d'un manque d'appétit sexuel dû au climat et à la fatigue qui frisait souvent l'épuisement. Certains, ne pouvant décemment pas refuser le cadeau d'une jeune fille pour la nuit, se satisfaisaient davantage d'un peu de douceur plutôt que de l'ivresse des ébats.

La femme et le mariage dans le droit coutumier

Mais comment la population locale acceptait-elle ces liaisons ? Comment celles-ci pouvaient-elles s'inscrire dans le cadre des us et coutumes de la région et plus particulièrement du droit coutumier ? Il est vrai que ce droit non écrit est souvent difficile à distinguer des us et coutumes d'autant plus qu'il varie sensiblement d'une région à l'autre, d'un régime à l'autre (patrilinéaire, matrilinéaire, patrilocal, matrilocal…). Antoine Sohier et Joseph-Marie Jadot sont sans doute ceux qui ont le mieux étudié et surtout compris les ramifications et subtilités du droit coutumier et le rôle des femmes dans la société traditionnelle. Penchons-nous donc sur le rôle de la femme et du mariage dans le droit coutumier avant d'examiner les différents types d'unions qui se sont nouées entre blancs et noires. Le mariage coutumier scelle l'union entre deux personnes avec des droits et des devoirs réciproques mais aussi entre les parentèles qui assurent la solidarité et la protection.
La cohabitation hors mariage ne produit pas d'effets légaux. Les engagements pris l'un envers l'autre ne sont pas reconnus et les enfants appartiennent à la parentèle de la femme.
Les fiançailles peuvent être conclues avant même la puberté, parfois même avant la naissance, mais le mariage ne peut être consommé qu'après la puberté. L'exogamie, à la base du droit marital dans le régime coutumier, interdit les mariages dans la même lignée ce qui implique que les époux appartiennent toujours à deux parentèles différentes.
La dot ne scelle pas l'union entre époux mais représente un gage d'alliance entre les familles et est remboursée à la dissolution éventuelle du mariage. Cette dot joue un triple rôle :

- instrument de preuve du consentement des familles : elle doit être remise en public à celui qui exerce la puissance paternelle ou tutélaire : père, oncle ou possesseur, selon les coutumes.
- gage fourni par le mari à ses beaux-parents pour garantir qu'il traitera bien sa femme. Elle constitue un gage de stabilité du mariage, le mari ne voulant pas risquer de perdre les biens dotaux et la femme, sous la pression de sa famille, ne voulant pas devoir les restituer.
- compensation, dédommagement remis à la parentèle de la femme parce que ce groupe va perdre l'activité d'un de ses membres et parfois les enfants à en naître.

Dans le régime matrilocal, la dot est remplacée par du travail en nature vu que la femme reste dans sa famille après le mariage et que les enfants appartiennent à celle-ci.
Dans le mariage, les enfants sont réputés être du mari mais appartiennent en fait à la parentèle. En cas de dissolution du mariage, les plus jeunes vont automatiquement chez la mère, les plus grands peuvent choisir d'aller chez un oncle ou éventuellement se mettre au service d'un européen. C'est le cas des petits "moke". En dehors du mariage, le père n'a aucun droit sur les enfants, c'est le beau-père ou un autre membre de la famille maternelle qui exercera l'autorité paternelle.

La fidélité est en principe de mise mais l'adultère n'est pas considéré comme une faute grave s'il n'est qu'occasionnel et passager. Si la monogamie prévaut, c'est surtout parce qu'il s'avère difficile de payer plusieurs dots. Il faut noter que dans la petite polygamie (nombre limité de femmes), le mari ne peut prendre de nouvelle épouse sans l'agrément des autres. La grande polygamie est plus rare, seulement du fait de grands chefs ou sous l'influence musulmane. Dans les cas de polygamie, chaque épouse dispose de sa propre maison et de sa cour.

Le but du mariage étant l'accroissement et la perpétuité de la famille, la femme n'est pas tenue d'arriver vierge au mariage, et une précédente grossesse est plutôt considérée comme un gage de fertilité. L'initiation sexuelle des filles par des matrones a d'ailleurs lieu dès la puberté.

Femme noire, homme blanc

Nous avons ainsi posé le cadre dans lequel pouvaient s'inscrire les relations des européens avec les beautés locales. Le voyageur avait plutôt tendance à nouer des relations passagères, la femme lui étant d'ailleurs souvent offerte par le père ou le possesseur en cadeau en vertu des règles de l'hospitalité ou en tribut pour s'attirer les bonnes grâces du colonisateur. Lorsque le séjour devait se prolonger, il pouvait soit la louer au père ou au possesseur, soit l'engager comme ménagère moyennant un salaire, ce qui était généralement le cas dans les postes fixes. Le terme "ménagère" n'est d'ailleurs pas approprié car les travaux ménagers et la cuisine chez les blancs étaient toujours le fait des hommes. Le rôle de la ménagère était plutôt de créer pour le blanc un cadre confortable, chaleureux, et de répondre à ses besoins aussi bien affectifs que sexuels.

Certains cependant, à l'instar d'Alexandre Delcommune ou Joseph-Marie Jadot, ont tenu à officialiser leur liaison par un mariage coutumier, qui non seulement consolidait leur union et les relations avec la parentèle par le paiement d'une dot et la remise de cadeaux divers, mais leur donnait aussi des droits sur leur progéniture qu'ils s'empressaient de reconnaître.

Le mariage coutumier prenait généralement fin au terme de leur mission mais la dot restait souvent acquise à la famille de l'épouse qui récupérait en outre non seulement des bras pour travailler mais aussi des enfants pour garantir la pérennité du clan. Nombre d'Européens ont cependant tenu à élever leurs enfants, ainsi J.-M. Jadot, qui continua d'assumer leur éducation à son retour en Belgique même après son mariage avec une veuve qui avait elle-même des enfants.

Si les relations entre blancs et noires étaient contraires à la morale chrétienne, elles n'en étaient pas pour autant contraires au droit coutumier qui prévalait en premier ressort pour les populations indigènes. La condition de ménagère ou épouse était enviée et les candidates nombreuses même si elles vivaient en quelque sorte dans l'ombre du maître. Elles étaient nourries, logées, bénéficiaient d'un confort inusité et apprenaient vite les rudiments de la civilisation. Elles recevaient à leur guise leurs amies et maintenaient le contact avec le milieu traditionnel. L'enfant éventuel trouvait sa place auprès de la mère dans un premier temps, dans la parentèle maternelle ensuite mais tous s'entendaient généralement pour le confier au blanc, s'il le désirait, afin de lui offrir un meilleur avenir. Des compensations étaient alors offertes à la famille.

Nous verrons dans un prochain numéro les garde-fous que la Belgique a érigés pour limiter ces relations réprouvées par la morale et la société bien-pensante et surtout pour protéger et encadrer les enfants nés de ces unions. ■

(A suivre)



Monument commémorant la construction du rail Matadi-Léopoldville, rénové en 2010, gare centrale de Kinshasa

Errata : Dans l'article 2 du N° 44, il faut lire : "Au cours de ces quatre siècles, rien que par la voie de l'Ouest, tous pays esclavagistes confondus, environ treize millions de Congolais (Congo élargi à tout le bassin du fleuve) ont été déportés dont près de 15% mourront en cours de route."

Sources

Edmond Mandat-Grancey, *Au Congo (1898) impressions d'un touriste*
André Ergo, *L'Etat indépendant du Congo et les Arabo-swahilis, 1885-1960*, HISTCONGO
Louis Goffin, *Chemin de fer du Congo (Matadi-Stanley Pool)*, 1907
Actes 2005 : Des femmes entre deux mondes : "ménagères", maîtresses africaines des coloniaux au Congo Belge – Amandine Lauro (FNRS – ULB)
A.J. Wauters, *L'Etat indépendant du Congo*, Librairie Falk Fils, 1899
A. Sohier, *Le mariage en droit coutumier congolais*, 1942
Joseph-Marie Jadot, *Revue Sincère* (différents numéros)
A. Cudell, *Udinji*, Lacomblez, 1905



1. Introduction générale (n°43)
2. Contexte spatio-temporel (n°44)
3. EIC (n°45)
4. Congo belge (n°46)
5. Témoignages (n°47)

Toutes remarques, informations et suggestions relatives à la présente étude sur le métissage sont les bienvenues à fmoehler@gmail.com.

TIMBRES & PERMIS (2)

Les passionnés de philatélie comme les curieux de l'administration au temps de l'Etat indépendant du Congo (EIC) en matière de permis de port d'armes trouvent ci-après la seconde et dernière partie de l'article que la revue leur consacre.

PAR LAURENT BIERNY

Deuxième période : de mars 1897 à décembre 1906

La seconde période correspond à l'abandon du modèle unique de permis de port d'armes jusqu'alors en vigueur au profit de trois modèles distincts selon leur destination. Le 12 mars 1897, le gouverneur général Théophile Wahis émet la circulaire n°16/g où il rappelle que s'il existait jusqu'alors un bulletin imprimé uniforme de permis de port d'armes délivré uniquement à titre individuel, il y aura dorénavant, outre le permis individuel, un permis collectif pour les établissements et bateaux ainsi qu'un permis pour les capitas.

Ces permis de port d'armes diffèrent par la lettre capitale (A, B ou C) inscrite dans le coin supérieur gauche, par le texte situé au-dessus du cadre contenant la description des armes et par les notes de bas de page. En outre, par rapport au bulletin unique de la première période, le nom de l'imprimeur apparait dans le coin inférieur gauche. On distingue le type A qui correspond au modèle de la première période sur lequel on a ajouté la lettre A, qui est exclusivement délivré aux individus non indigènes, le type B pour des armes destinées à la défense d'une factorerie ou d'un bateau et le type C pour les fusils à piston non rayés, seules armes autorisées pour les capitas.

Cette seconde période se caractérise aussi par l'utilisation à partir de mai 1898 d'un nouveau timbre de 10 francs représentant un bateau à roues à aubes, le vapeur baron Dhanis naviguant sur le haut Congo. (Fig. 5 agrandie pour besoin de lisibilité). Ce timbre fait partie de l'émission dite Mols-Van Engelen dont les premières valeurs furent émises en novembre 1894. Ces timbres bicolores imprimés en taille douce ont été inspirés pour la plupart d'entre eux de tableaux d'un diorama présenté à l'exposition universelle d'Anvers de 1894. Cette troisième émission de timbres de l'EIC répond au voeu de Léopold II de faire connaître sa colonie au moyen de timbres-poste. Une partie des 10 valeurs de cette émission illustre les travaux réalisés dans le jeune Etat alors en pleine expansion : construction du port de Matadi, du pont de chemin de fer enjambant la rivière M'Pozo sur la ligne Matadi-Léopoldville, création de plantations, prise du Stanley-pool aux esclavagistes, développement de la navigation intérieure.

Aucun permis de cette seconde période avec le timbre à l'effigie de Léopold II n'a pu être recensé. Et pourtant entre mars 1897 et mai 1898, quelques 400 agents employés par l'état ou les sociétés commerciales se sont rendus au Congo.

S'il n'est pas impossible qu'un permis de type A existe dans une archive familiale, il est peu probable qu'un permis de type B ou C puisse encore exister aujourd'hui. Etrangement, il existe un permis de la première période (c'est-à-dire un document qui ne présente pas de lettre capitale dans le coin supérieur gauche) où sont apposés deux timbres Mols.

Ce permis a été délivré le 22 mai 1899 qui est la première date de délivrance connue pour un permis avec le timbre Mols émis en 1898. Cette anomalie peut s'expliquer de deux façons : soit le préposé a fait une erreur en utilisant l'ancien modèle de bulletin, soit les nouveaux bulletins de type A, B et C n'étaient pas encore disponibles au Congo au moment où fut émis le timbre Mols. Si cette hypothèse s'avérait exacte, on pourrait alors affirmer de façon péremptoire qu'il n'existe pas de bulletins du second type avec le timbre à effigie de Léopold II.

Le permis A

A ce jour, la première date recensée pour la délivrance d'un permis de type A est le 4 novembre 1899. Ce permis illustré ci-dessous porte le numéro 584 et a été délivré à J. Adam, agent de l'état, à la perception de Boma (fig.6). La description des armes nous renseigne que le permis a été délivré pour deux armes enregistrées à Boma et qu'une troisième arme, enregistrée à la perception du district du Stanley Pool, y a été ajoutée le 6 février 1901. Ces permis de type A sont très rares. J'en ai recensé 10 dont deux présentent une particularité philatélique que j'évoquerai dans la partie consacrée à la troisième période d'utilisation des permis.



Fig. 5 Timbre à 10 francs dentelé 14

Fig. 6 Permis A dentelé 14
Collection de l'auteur

Fig. 7 Permis B
Collection Patrick Maselis

Le permis B

Le permis B était le seul permis à ne pas être délivré à titre individuel. Il était délivré à une factorerie ou un bateau. C'est sans conteste le plus rare d'entre tous. Deux exemplaires sont connus, celui délivré à la factorerie de Maonga, et celui, illustré ci-après, au vapeur Henri Reed, baptisé du nom d'un donateur de l'American Baptist Missionary Union qui en est propriétaire (fig. 7). Cette rareté s'explique sans doute par le fait que ces permis étant la propriété de l'établissement à qui ils avaient été accordés, devaient y rester et n'ont pu être emportés comme le furent les permis individuels.

Le permis C

Le permis C était accordé aux capitas, c'est-à-dire les indigènes qui surveillaient le travail dans les forêts, plantations et factoreries. La seule arme qu'ils étaient autorisés à détenir était un fusil à piston non rayé. Ces permis ont été délivrés en grand nombre et il en subsiste une vingtaine aujourd'hui.

Troisième période : de janvier 1907 à avril 1909

A la suite des nombreuses accusations de cruauté et de maltraitance lancées contre l'EIC, une commission d'enquête est mise en place le 23 juillet 1904, à la requête de Léopold II.
Celle-ci, dans son rapport publié au Bulletin officiel de juin 1906, préconise entre autres que le système de surveillance du travail par les capitas peut être abrogé et placé sous l'autorité traditionnelle des chefs de village. Le décret du 3 juin 1906 interdit à compter du 1 janvier 1907 l'utilisation d'armes à feu aux capitas.
Les permis B délivrés pour les armes destinées à la défense des établissements sont limités à 25 fusils perfectionnés. En exécution de ces mesures, les fusils dont le port se trouve interdit seront retirés aux capitas qui s'en trouveraient porteurs, et une vérification sera ordonnée dans les factoreries pour le retrait des fusils qui dépasseraient le chiffre réglementaire. Cette troisième période est néanmoins riche en raretés philatéliques pour deux raisons bien précises, à savoir un nouveau tirage du timbre Mols de 10 francs et le transfert de souveraineté de l'EIC à la Belgique.
Le premier tirage du timbre Mols de 10 francs fut réalisé en 1898 par la firme londonienne Waterlow and Layton sur un papier blanc d'excellente qualité. Le timbre est dentelé 14 ¼ (ce nombre indique le nombre de dents que le timbre possède sur une longueur de 2 centimètres). En 1905, un second tirage est réalisé sur un papier filigrané, mince et de qualité moindre. Dans le procédé d'impression en taille douce, le papier doit être humidifié avant d'être posé sur la planche d'impression. En séchant, il rétrécira dans des proportions variables selon sa texture. On constate ainsi que la longueur du cadre du timbre de 10 francs du second tirage est de 34 mm alors qu'elle n'est que de 33 ½ mm pour le premier tirage. De plus, le timbre est dentelé 12 au lieu de 14 ¼. Le timbre de ce second tirage ne fut disponible au Congo que vers juillet 1907. Les permis de port d'armes sur lesquels sont apposés des timbres dentelés 12 sont rarissimes. Les philatélistes n'en ont recensés que 2 sur des permis de type A, tous deux délivrés à Matadi dont l'exemplaire illustrant l'article (fig. 8)

Administration coloniale

Le 15 novembre 1908, Léopold II cède ses droits de souveraineté sur l'EIC à la Belgique dont la colonie prend le nom de Congo Belge. Afin de permettre d'écouler le stock important de timbres de l'EIC et parce que les timbres du Congo Belge ne sont pas encore disponibles, un arrêté du 16 novembre 1908 ordonne de revêtir les timbres de la surcharge CONGO BELGE (Fig. 9). L'arrêté stipule que les valeurs surchargées auront cours à partir du 1er janvier 1909. A partir du 30 avril 1909, les timbres-poste cesseront d'être utilisés sur les permis de port d'armes. Entre le 1er janvier 1909 et le 29 avril 1909, on peut donc rencontrer un permis de type A ou B avec ces timbres surchargés. Vu la brièveté de cette période de quatre mois, on n'a recensé qu'un seul document. Il s'agit d'un permis de type A délivré à Matadi le 13 mars 1909. Remarquons les nouveaux éléments : l'inscription Etat indépendant du Congo est partiellement recouverte d'une griffe encadrée CONGO BELGE, et le cachet administratif au type drapeau de MATADI comporte une nouvelle inscription. Le timbre de 10 francs est surchargé typographiquement CONGO BELGE (fig. 10). Sans trop vouloir rentrer dans les détails mais pour que cet article soit néanmoins le plus complet possible, il est utile de mentionner qu'il existe différentes surcharges "Congo belge" apposées sur les timbres Mols.



Fig. 10 Timbre EIC surchargé CONGO BELGE

Dans un premier temps, les timbres ont été surchargés à Bruxelles un à un au moyen de huit cachets différents. Huit autres cachets ont été envoyés au Congo pour réaliser le même travail. Enfin, parce que le travail de surcharge était lent et fastidieux, une planche typographique de 50 cachets fut réalisée à Bruxelles afin de surcharger toute la feuille de 50 timbres en une seule opération. Les timbres surchargés à Bruxelles n'ayant pas été envoyés dans la colonie, on pourrait théoriquement trouver les 8 surcharges locales et la surcharge typographique sur les timbres apposés sur le permis CONGO BELGE.

Conclusion

L'étude des permis de port d'armes offre au philatéliste qui s'y intéresse un vaste champ d'investigation : les permis peuvent se différencier par leur type, leurs timbres ou leurs cachets administratifs. En principe, les possibilités sont nombreuses mais dans la réalité elles sont limitées car très peu de documents ont survécu. L'espoir de découvrir de nouveaux documents est néanmoins permis. Toute information qui permettrait de compléter la recherche sur le sujet sera la bienvenue chez l'auteur, qui se plaît à adresser ses remerciements anticipés et s'engage à citer la source à chaque usage qui en sera fait. Voici ses coordonnées : 37, rue Charles Catala, Virginal-Samme, 1460 Belgique, lb481457@scarlet.be. ■

*Errata : n° 44, page 24 , figure 3, lire "Permis de port d'armes du premier type Collection de l'auteur"



A

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PERMIS DE PORT D'ARMES

N° 438

(1) Mr Auguste Adam , directeur de la Compagnie
(2) ch. de fer Congo Supérieur Grands Lacs Africains

est autorisé à porter les armes renseignées ci-dessous dans le territoire de l'État Indépendant du Congo pendant un terme de cinq années consécutives à dater du présent permis.

NOMBRE (en toutes lettres)	DÉSIGNATION ET DESCRIPTION	LETTRE ET NUMÉROS
Une	carabine Martini	C. 5315
Une	carabine Winchester	C. 5316
Un	revolver d'ordonnance 6 off	C. 5317
Un	pistolet Flobert	C. 5318

Matadi, le 7 février 1908.
Le fonctionnaire délégué par le Gouverneur Général,

DISTRICT DE MATADI

(1) Nom et prénoms. — (2) Qualité.

Fig. 8 Permis A dentelé 14
Collection de l'auteur



A

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

CONGO BELGE

263 a

PERMIS DE PORT D'ARMES

N° 615

(1) Mr E. Pierart
(2) agent C.K

est autorisé à porter les armes renseignées ci-dessous dans le territoire de l'État Indépendant du Congo pendant un terme de cinq années consécutives à dater du présent permis.

NOMBRE (en toutes lettres)	DÉSIGNATION ET DESCRIPTION	LETTRE ET NUMÉROS
Un	revolver Browning	C. 5900
un	fusil martini	C. 5235

Matadi, le 13 Mars 1909
Le fonctionnaire délégué par le Gouverneur Général,

CONGO BELGE DISTRICT DE MATADI

(1) Nom et prénoms. — (2) Qualité.

Fig. 9 Permis type A Congo Belge
Collection Patrick Maselis

ARCHÉOLOGIE AFRICAINE (1A)

Les deux mots semblent, encore aujourd'hui, quelque peu contradictoires et n'évoquent pas un concept très clair dans l'esprit de beaucoup. Dans un premier temps, on pensera à l'archéologie nord-africaine, bien connue et solidement ancrée dans les traditions méditerranéennes, voire à l'archéologie de l'Egypte. Or il est question ici de l'archéologie de l'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire de l'Afrique noire.

PAR EMILY BEAUVENT

Certes, le monde occidental connaît depuis longtemps l'art de l'Afrique noire : en 1470 déjà, le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, avait acheté à un marchand portugais plusieurs sculptures en bois provenant sans doute de la côte Ouest de l'Afrique. Les pièces africaines étaient nombreuses dans les collections de curiosités des XVIe et XVIIe siècles et le début du XXe siècle a connu ce que Cocteau appela, avec mépris, “la crise nègre”. Les Fauves, particulièrement Vlaminck, découvrirent l'art nègre, suivis par Modigliani, le groupe Die Brücke, les cubistes. et tous les autres. Une véritable “négromanie” envahit tous les milieux culturels qui culmina dans les années vingt où expositions, ballets, revues et musique se devaient d'être “nègres”.
Le public y cherchait une bouffée d'Afrique, une image de primitivisme, une sauvagerie pittoresque voire un paradis perdu ; les fétiches du monde africain étaient alors “des Christ d'une autre forme et d'une autre croyance” ou des “Christ inférieurs des obscures espérances” (Guillaume Apollinaire). Dans le même temps, de nombreux ouvrages décortiquaient l'esthétique des oeuvres livrées par l'Afrique noire et essayaient de définir leur valeur plastique.
Les ethnologues s'attachaient à analyser le fonctionnement des sociétés africaines et les cohérences de la “mentalité primitive” (Lucien Lévy-Bruhl). Mais très peu s'inquiétaient de l'histoire de l'Afrique noire.


1. Le Djebel Barkal à Napata (Soudan)

En 1922, Maurice Delafosse, un des grands pionniers de l'africanisme, faisait paraître un petit livre (181 pages) intitulé “Les Noirs de l'Afrique” qui est le premier ouvrage consacré à l'histoire de l'Afrique sub-saharienne. En fait, il fallut attendre la fin des années cinquante pour voir l'Afrique noire quitter le domaine ethnographique, anthropologique ou esthétique et entrer dans celui des recherches historiques et archéologiques et cela même si, depuis la fin du XIXe siècle déjà, des découvertes, à vrai dire fortuites, avaient eu lieu. Mais personne ne s'inquiétait de les interpréter ou de les inscrire dans une perspective historique.

L'idée était alors que l'Africain était un homme sans passé et que ses efforts ne l'avaient pas élevé bien haut.

Le pionnier de cette réhabilitation fut l'Anglais Basil DAVIDSON dont l'ouvrage "L'Afrique avant les Blancs, découverte du passé oublié de l'Afrique" (1962 pour la traduction française) fit grand bruit au moment de sa parution. Journaliste au départ, spécialiste des problèmes de l'Afrique noire, il s'était donné pour tâche de rendre aux Africains leur passé ; n'étant pas lui-même archéologue, il essaya de faire la synthèse, ou du moins une synthèse provisoire, des découvertes réalisées par des chercheurs de toutes nationalités et publiées dans des revues spécialisées peu accessibles au grand public.

Dans la préface à la troisième édition de "The Lost cities of Africa" (1987), il remarquait que si, lors de la première édition du même ouvrage en 1959, on en était au Moyen Age de l'historiographie de l'Afrique, on était alors entré dans sa Renaissance. Depuis lors, les recherches se sont poursuivies activement mais elles se heurtent à un tel amoncellement de problèmes variés qu'il est impossible de prévoir le développement de l'archéologie africaine.

Une première constatation s'impose : l'Afrique noire n'a jamais été un continent isolé ; évidemment elle n'est pas, comme la mer Egée ou la Sicile par exemple, un de ces fameux "carrefours de civilisation", mais des courants ténus et constants l'ont gardée en contact avec les autres mondes : celui de l'Egypte, celui des Arabes, celui de la Méditerranée avec les Phéniciens puis les Grecs et les Romains.

L'Égypte

Sous l'Ancien Empire (2700-2200 AC), les Egyptiens étaient parvenus à la première cataracte du Nil (Aswan) puis l'avaient dépassée. Cependant ce n'est que vers 2000 AC (début du Moyen Empire) que les pharaons s'installèrent durablement en Nubie (Soudan) : la frontière était alors au sud de Wadi Halfa. Parallèlement, les pharaons lancèrent également des expéditions maritimes par la Mer Rouge vers le pays de Pount (côte des Somalis).

La Péninsyle arabique

Vers l'an 1000 AC, l'Arabie Heureuse (Yémen), contrôlant les échanges maritimes entre l'Asie et l'Afrique, acquit puissance et richesse ; c'était l'époque de la légendaire reine de Saba. Les habitants de l'Arabie établirent des ports sur la côte orientale de l'Afrique (Somali, Kenya, Tanzanie).

La Méditerranée

Hérodote raconte que des Libyens de Cyrénaïque (Libye orientale) traversaient le Sahara et atteignaient le "pays des bêtes sauvages". On suppose qu'ils suivaient des pistes déjà bien connues qui permettaient depuis des siècles d'assurer le commerce entre la Méditerranée (particulièrement les Phéniciens de Carthage) et le centre de l'Afrique.
Tous ces renseignements nous sont donnés par les textes et les inscriptions dus aux nations en amont de ces contacts ; du côté de l'Afrique noire, seule l'archéologie, dans la grande majorité des cas, peut compléter notre information. Elle permet par exemple de suivre les routes de migration (avec l'aide de la linguistique) et de tracer les voies de pénétration des différentes métallurgies. C'est elle aussi qui rend compte des échanges en définissant l'origine des objets, voire des monnaies qu'elle a mis au jour, en analysant les courants d'influence.

On sait aussi combien l'archéologie africaine a fait avancer les connaissances dans le problème de l'hominisation grâce aux fossiles mis au jour particulièrement en Afrique du Sud, en Tanzanie, au Kenya et en Ethiopie. Toutes ces questions sont à la fois très complexes et très techniques ; elles dépassent largement les modestes ambitions de cet article qui veut seulement montrer qu'il existe une archéologie sub-saharienne.

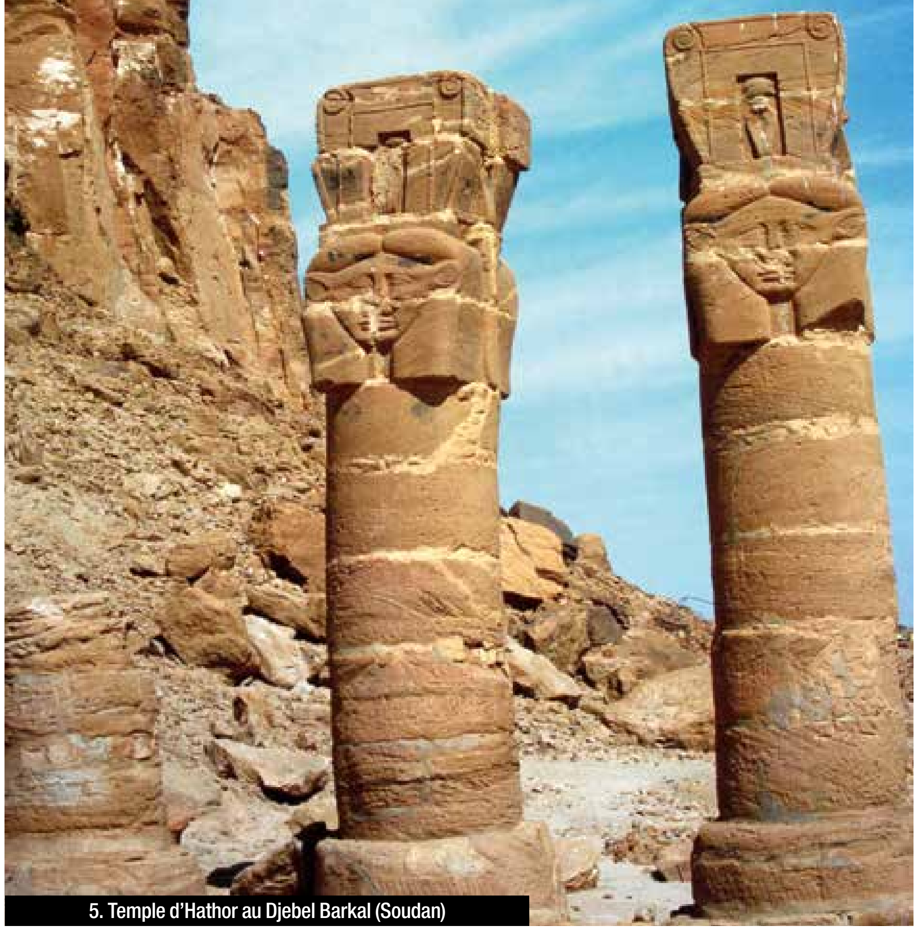

2. Nécropole de Méroë


3. Une deffufa à Kerma (Soudan)

1. Un état sous influence égyptienne : KUSH (Soudan)

Cet état, organisé en un royaume indépendant et prospère vit sa fortune liée à celle de l'empire pharaonique : aux périodes d'expansion de l'Egypte correspondaient des périodes de repli de Kush et vice versa. La première capitale en fut Kerma, fondée en 2.500 AC, en amont de la troisième cataracte. Sous le Nouvel Empire, la puissance égyptienne fit reculer Kush qui se créa une nouvelle capitale à Napata, plus au sud, à la quatrième cataracte. (1) Lors de la troisième période intermédiaire, époque de déclin pour l'Egypte pharaonique, une dynastie fut même kushite, la XXVe (712-654) dont le plus célèbre roi noir fut Taharqa. La conquête assyrienne de l'Egypte, en 654, refoula les Kushites vers le sud et une nouvelle capitale fut fondée à Méroë, entre les cinquième et sixième cataractes. (2)


4. Charles Bonnet à Kerma avec Emily Beauvent


5. Temple d'Hathor au Djebel Barkal (Soudan)

A partir de cette époque, l'histoire de Kush devient de plus en plus difficile à tracer : parfois un événement est brusquement mis en évidence par des sources étrangères, comme par exemple certains rapports entre les reines de Kush, les Candaces, et Rome aux alentours de l'ère chrétienne.

Dans le courant du IVe siècle, le christianisme s'infiltra jusqu'à gagner l'ensemble du territoire. Malgré l'existence d'un alphabet depuis le IIe siècle AC (déchiffré mais langue incompréhensible), c'est l'archéologie qui nous a fait connaître la civilisation de cet état.

- La culture de Kerma (2500-1500 AC) est connue par d'immenses tumuli d'où ont été extraits des milliers de vases en céramique d'une qualité exceptionnelle. La ville de Kerma elle-même a livré les vestiges d'un vaste ensemble palatial et de différents bâtiments difficiles à identifier avec certitude ainsi que de superbes statues en basalte.

Les structures les plus étonnantes sont deux deffufa (terme nubien désignant un ensemble fortifié) : il s'agit d'énormes buttes de briques crues qui s'élèvent à la lisière de Kerma et dont la silhouette évoque vaguement un temple égyptien. Leur interprétation reste très difficile (3). Kerma était donc un carrefour économique où transitaient les biens venant de la vallée du Nil, de l'Afrique centrale et de l'actuelle Ethiopie. Après George Reisner en 1913-1916, le Suisse Charles Bonnet est le principal archéologue-découvreur moderne de cette culture. En 2016, il a encore découvert la trace de 3 énormes temples d'une architecture inconnue et totalement africaine. "A Kerma, l'architecture est de forme carrée ou rectangulaire (...). Ici, nous avons des structures rondes", explique-t-il, ajoutant que les trois temples se trouvaient dans un carré de 50 mètres de côté. "Cette architecture est inconnue, il n'y en a pas d'exemples en Afrique centrale ou dans la vallée du Nil" (4).

- A Napata, une dynastie kushite régna du IXe au IVe siècle AC. Au pied de

la falaise du Djebel Barkal s'étend un vaste complexe de temples (surtout dédiés à Amon et Hathor) (5).

• A Méroé, centre de la dynastie de 275 AC à 642 PC, l'africanisation se fait sentir davantage. Le matriarcat s'affirme et les reines, les célèbres Candaces, imposantes matrones africaines, sont sculptées, à la manière égyptienne, sur les frontons des temples. Si l'architecture et les formes artistiques restent résolument égyptiennes (les membres de la famille royale sont enterrés sous de petites pyramides aiguës, les reliefs des temples représentent des scènes d'offrandes et d'adoration du plus pur style pharaonique), des dieux locaux font leur apparition comme le dieu lion Apedemak auquel plusieurs temples sont consacrés. Les temples des dieux locaux, comme dans le grand sanctuaire de Musawwarat es-Sufra, abandonnent le plan égyptien. La métallurgie du fer y était très active (6) et (7). ■

(A suivre)

Photos de la collection d'Emily Beauvent

Sources
ALEXANDRE Pierre, *Les Africains*, éditions Lidis, Paris, 1981
BAUD Michel, *Méroé, Un empire sur le Nil*, éd. Musée du Louvre, 2010
BONNET Charles, LECHANT Jean, LAPAIRE Claude, *Kerma, royaume de Nubie*, éd. Musée d'art et d'histoire de Genève, 1990
BONNET Charles et VALBELLE Dominique, *Des pharaons venus d'Afrique*, éd. Citadelles et Mazenod, Paris, 2005
CORNEVIN Robert, *Histoire de l'Afrique 1, Des origines au 16ème siècle*, éd. Payot, 1967,& *Histoire de l'Afrique 2, l'Afrique précoloniale*, éd. Payot, 1976
CROEGAERT Luc, *Premières Afriques*, éd. Didier Hatier, 1985
DAVIDSON Basil, *The lost cities of Africa*, Back Bay books, revised édition, 1987
FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, Le rhinocéros d'or, édition Alma, Pris, 2013
GREINDL L., Introduction à l'Histoire de l'Afrique noire (tome 1), éditions du Mont Noir, Lubumbashi, 1974
KI-ZERBO Joseph, Le monde africain noir, éd. Hatier, Ministère de l'éducation nationale, Léopoldville, 1963
LECLANT Jean & al., L'ABCdaire du Soudan, Flammarion, Paris, 1997
MOLLAT Michel & DESANGES Jehan, Les routes millénaires, éd. Nathan, Paris, 1988
SOULE-NAN Joy, La Nubie des pyramides, éd. du rocher, 2002

Plan de l'étude complète

1. Archéologie africaine (en 2 parties)

2. Culture des Swahilis en Afrique noire

3. Pénétration de la culture swahilie au Congo


6. Un des temples de Musawarat


7. Un pharaon noir à Musawarat

ADAMAS

En 1905, T.F. Ryan, un homme d'affaires américain, obtenait de Léopold II un bloc de deux millions d'hectares au Congo, destiné à la culture du caoutchouc, lorsqu'il apprit que d'importants gisements de cuivre étaient prospectés au Katanga par la Tanganyika Concessions Limited.

PAR PAUL ROQUET

Fort intéressé par la perspective de participer à la création de cette société minière que le Roi se proposait de constituer avec les Anglais, Ryan sollicite le souverain dans ce but. Hélas, l'imminence de la conclusion des accords en cours avec la Tanganyika rendit impossible la participation du groupe Ryan à cette création. En contrepartie, Léopold II, qui connaît la puissance industrielle minière mondiale du groupe Ryan-Guggenheim et qu'il ne veut pas désobliger, offre à l'Américain une concession forestière et minière en dehors du Katanga. L'accord se concrétisa le 6 novembre 1906. La moitié des titres de la nouvelle société, baptisée Forminière fut remise au gouvernement en échange des droits attribués. La Forminière obtint ainsi l'exclusivité de la recherche sur toute la partie du Congo non comprise dans les concessions attribuées au BCK, au CSK, au CFL, à la Cie du Lomami et au domaine de Kilo.

Les premières recherches absorbèrent le capital initial, sans résultat positif, au point de faire appel de fonds aux actionnaires fondateurs : la Société générale de Belgique, le groupe Ryan, diverses personnalités belges proches du Roi. En 1910, l'identification d'un minuscule diamant recueilli dans les échantillons par l'ingénieur P. Lancsweert constitue l'élément décisif pour la Forminière et le départ d'une formidable aventure. C'est ainsi qu'en 1912, Tshikapa devint le premier centre minier.

Depuis 1945, l'extension de la société congolaise n'a plus jamais cessé et en 1954 l'importance prise sur le marché mondial par le diamant industriel extrait du centre de Bakwanga dans la concession du BCK provoque le transfert du siège de la Forminière de Tshikapa à Bakwanga (future Mbuji-Mayi). Le Congo belge et plus spécialement la province du Kasaï se classe en 1980 au premier rang des producteurs mondiaux de diamant industriel.



Collection de diamants de la centrale de triage de Tshikapa (© Formière 1906-1956)

Le nom de diamant viendrait du mot grec Adamas qui implique l'idée d'indestructibilité. Il est scientifiquement prouvé être l'élément le plus dur existant dans la nature et est un minéral chimiquement constitué de carbone avec quelques 0,20 % de traces d'azote. Sa faible concentration dans la nature, que ce soit dans les gisements primaires kimberlitiques ou les graviers diamantifères rend la détection difficile. Il a cheminé il y a longtemps vers la surface du sol en accompagnant les éruptions d'une roche volcanique, ultrabasique très dure d'origine profonde baptisée «kimberlite» ou «blue ground» en raison de sa couleur gris-bleu. L'éruption des roches kimberlitiques a formé soit des volcans en forme de cônes renversés affleurant à la surface du sol, largement étalés et se rétrécissant à l'état de fissures à grande profondeur. On leur a donné le nom de «pipe» soit des «dykes» ou sorte de filons étroits verticaux ou obliques longs de plusieurs kilomètres. Soit au fil des âges les agents atmosphériques ont érodé les cheminées volcaniques et altéré la roche kimberlitique la transformant en une roche plus tendre appelée «yellow ground» de laquelle les diamants sous l'action des intempéries se sont détachés de leur gangue d'origine. Entraînés par les eaux de ruissellement, les ruisseaux et les fleuves, les diamants se sont disséminés tout au long de leur parcours à des distances plus ou moins considérables selon leurs poids, le débit des cours d'eau, l'aspect géographique du terrain et autres.

Quelles sont les conditions physico-chimiques de la genèse du diamant au sein de la terre. Elles seraient faites là

où les températures très élevées se situent entre 1700 et 2500 degrés et où les grandes pressions sont de l'ordre de 75000 kg/cm², à des profondeurs qui tournent autour de 200 km et dans un milieu favorable riche en carbone. Ces conditions ont pu se perpétuer pendant des millions d'années. Selon certaines théories, le diamant aurait même pu se former à partir du carbone liquide, ce qui suppose des températures et des pressions beaucoup plus élevées encore et qui peuvent atteindre plusieurs centaines de kilomètres de profondeur.
La présence de diamants peut se constater dans deux types de gisements : (a) gisement primaire en roche, constitué par les «pipes» et les «dykes» contenant des roches kimberlitiques, et (b) gisement secondaire remanié ou non issu d'anciens dépôts alluvionnaires contenant des agrégats solides qui se situent souvent dans les régions possédant un réseau hydrographique dense. L'échantillonnage se réalise en remontant les grandes rivières vers les cours d'eau les plus ténus, par des prélèvements extirpés de puits creusés, très espacés au départ puis de plus en plus resserrés, au fur et à mesure qu'on progresse d'aval en amont. Ces prélèvements directs de graviers dans les rivières se réalisent dans les endroits où la nature et les conditions du terrain créent des déformations ou changements brusques d'intensité ou de direction des courants des eaux : marmites, cavités entonnoirs, galeries, fondrières… Cette projection en gîte alluvionnaire, très compliquée dans les zones forestières denses, a conduit les prospecteurs à ne plus sonder le réseau hydrographique, mais à prélever les échantillons dans le gravier même des cours d'eau et sur les rives proches.

Le XVe siècle est marqué par la splendeur et le dynamisme de Venise, qui détient le monopole du diamant brut et où a pu s'ébaucher la première tentative de taille. Bruges qui entretient des échanges actifs avec la cité des doges devient rapidement un centre réputé de taille. A la fin du XVe siècle, le déclin de Bruges comme ville portuaire conduit à la perte de son activité diamantaire au profit d'Anvers en pleine expansion de son port, grâce notamment au commerce du caoutchouc et autres produits en provenance d'Amérique et d'Afrique dont le Congo. Anvers devient le centre prééminent du commerce du diamant en y faisant transiter aussi la moitié du diamant brut indien et en en taillant la plus grande partie. C'est à partir de 1886 en Afrique du sud que furent ramassées de très belles pierres à fleur du sol. Mais ce n'est qu'avec la découverte des gisements de Jagersfontein, Dutoitspan et Bultfontein en 1870 près de Kimberley que cette partie du monde allait être livrée à l'envahissement de milliers d'aventuriers venus de tous les coins de la terre, comme aux temps de la ruée vers l'or en Amérique du Nord. En 1871 dans la région de Kimberley, les deux frères De Beers, propriétaires d'une petite ferme, concèdent à un Néerlandais l'autorisation de prospecter leur terre. Rapidement, la rumeur se répand que la propriété est riche en diamants. Celle-ci est tout aussitôt envahie par des chercheurs en quête des précieuses gemmes. En 1873, Rhodes se rend acquéreur de ce qui était devenu la mine De Beers dont le nom allait devenir célèbre dans le monde entier. Au milieu du tumulte et de l'agitation qui régnait alors dans la région, Cecil Rhodes et Barney Barnato, deux rivaux ambitieux et impitoyables se livrent bataille. Dans ce but, C. Rhodes crée en 1881 la De Beers Mining Company qui regroupait nombre de propriétaires de mines. B. Barnato achetait lui toutes les concessions disponibles dans la mine de Kimberley et fondait en 1881 la Barnato Diamond Mining Company. Dans ce duel, C. Rhodes l'emporte et signe avec Barnato un contrat scellant la fusion de leurs mines respectives, et fondent la De Beers Consolidated Mines réunissant sous un même nom la De Beers Mining Company et la Kimberley Central. En 1889, Rhodes achète toutes


Puissante excavatrice à godets qui enlève le stérile à Disele-Bakwanga (© Forminière 1906-1956)

les actions de Kimberley Central pour la somme fabuleuse de 5.338.650 livres sterling et s'assure le monopole effectif de l'extraction du diamant.

Entretemps naissait en mai 1880 à Friedberg en Allemagne Ernest Oppenheimer. A seize ans, il entre dans la Dunkelsbuhler & Co, petite firme diamantaire londonienne appartenant à son frère et qui comme tant d'autres travaillait pour la De Beers en Afrique du Sud. Il est envoyé en stage à Kimberley et décide de se fixer à Pretoria. Il prospecte pour la De Beers mais s'occupe aussi de prospections de l'or pour son compte, si bien qu'en 1917 sous son égide, les deux activités s'amalgamèrent dans une grande firme l'Anglo-American Corporation qui en 1924 s'affilie au syndicat diamantaire de Londres qu'Oppenheimer entreprend aussitôt de remanier sous l'appellation de Central Selling Organisation (CSO). Deux ans plus tard, il en est administrateur et en 1929 il est nommé président de la De Beers, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort à l'âge de 77 ans. A son décès, son fils Harry prend la relève.

La De Beers occupe dans le monde diamantaire une place prééminente et d'une importance sans pareil. C'est le plus grand producteur de diamants, détenant plus de 40 % de la production mondiale et contrôlant la commercialisation de plus de 70 % du diamant brut. Ses efforts tendent à atteindre une production de 19.000.000 de carats en 1983. En outre, elle se lance dans la taille du diamant de joaillerie par le canal des filiales Lens Diamond Industry en Belgique et Valdiam en Israël. Le processus de cette intégration verticale débute par le clivage puis le sciage et se poursuit par le débrutage. Elle permet à la De Beers de débuter à son propre compte la pré-taille du diamant de joaillerie, sans que personne n'y prenne garde, avec le concours de plus de cent personnes à Anvers pour le clivage, sept cents personnes à Berlaar pour le sciage et avec le complexe Banner à Herentals pour le débrutage. Grâce à sa position de force et à ses immenses moyens financiers, la De Beers pouvait racheter en période difficile des stocks de brut, ou bien en cas de «booms» ou de spéculation lâcher les plus grandes quantités de brut afin de maintenir les cours. C'est ainsi qu'a été créée la Diamond Producers Association. Quant à la vente, elle s'effectue par la CSO. Quand les cours s'effondrent, la CSO achète sur le marché les marchandises «outside», c'est-à-dire celles qui échappent au contrôle du groupe De Beers.


Piquage des diamants sur les plateaux amovibles des tables à graisse (© Forminière 1906-1956)

Le marché du diamant «Hors CSO» existe. Il est aussi appelé «outside», c'est-à-dire provenant de la production mondiale non contrôlée par De Beers et provenant principalement du Venezuela, du Brésil, de l'Angola, et du Congo-Zaïre. Les bourses sont le lieu d'élection où diamantaires, courtiers, fabricants se réunissent pour acheter ou vendre du diamant brut ou taillé. Il est remarquable de noter que sur les dix-neuf bourses diamantaires réparties dans le monde, quatre sont situées à Anvers et que sur les 285 acheteurs privilégiés auprès de De Beers à Londres, 90 sont implantés en région anversoise. Dans les années 1980, près de la moitié du marché mondial du diamant taillé est fourni par Anvers. Bien des Belges connaissent ces quartiers diamantaires d'Anvers proches de la gare centrale, sous surveillance de la police locale. Anvers ne monopolise pas pour autant les activités diamantaires de la Belgique. Bruxelles est le siège de la Sibeka, branche de la Société Générale de Belgique dont les principales mines étaient au Congo belge. La Sibeka a des exploitations en cours en Australie, au Brésil, au Congo avec la Miba et au Venezuela, essentiellement productrices de diamants industriels, en Angola avec la firme Diamang qui produit 96 % de diamants de joaillerie. La Sibeka a des contacts avec la De Beers pour la vente de diamants bruts et possède sa propre usine de fabrication d'outils diamantés, la Diamant Boart.

L'unité de mesure employée pour le diamant brut ou taillé est le carat. Ce nom est utilisé depuis plusieurs siècles déjà. Il serait d'origine byzantine et viendrait de «keraton», unité de masse de la Grèce antique d'où sont dérivés les mots de carat-karaat-carato… Ce poids unitaire du carat a varié d'un pays à l'autre : entre 191,7 mg en Egypte, 205,3 mg en Angleterre et en Belgique, 213,5 mg à Turin. En 1870 à Paris, la norme commune fixe le poids du carat à 200 mg, 5 carats correspondant à 1 gramme. Le plus volumineux diamant jamais trouvé est extrait de la mine Premier en 1905 sous forme de poire et son poids est de 530,20 mg. Il porte le nom de Cullinan. Le Congo se classe au second rang après l'Empire britannique. Il est le plus important fournisseur de diamants industriels «crushing-boart» dont l'utilisation s'est développée considérablement pendant la guerre, pour la fabrication de perforation mécanique ou d'affûtage dans l'horlogerie, la céramique… En 1949, la production en carats de diamant industriel a atteint le chiffre de 9.099.545 et en joaillerie de 550.423 à la même date. Les 5.825.000 carats produits en 1948 représentaient déjà 56 % de la production mondiale. Après le Congo suivait en 1948 l'Angola 795.209 carats et le S.O. Africain 200.691 carats. On ne peut s'empêcher de penser qu'en 1905 quand Léopold II offre la concession minière du Kasaï à T.F. Ryan, ce nez fin du roi qui est un trait commun de sa personnalité a permis l'expansion extraordinaire de son Congo et dans la foulée celle du port d'Anvers, encore aujourd'hui la Cité du Diamant. ■

Sources

- Vleeschdrager, E., *Dureté 10, Le Diamant 10 Histoire-Taille-Commerce*, Gaston Lachurie Editeur

- *Supplies and Instruments for the Diamond and Jewelry Trade*, Rubin & Son, Antwerp-New York-London-Hong Kong

- *Forminière 1906-1956*, Editions Cuypers, Bruxelles, pour les photos

TERREUR SUR LA VILLE

Fin de l'épisode tragique qui marqua au fer rouge en 1967 la capitale du Katanga. Pour un temps la province bénie se muera en province martyre, à cause du fanatisme de quelques-uns, plus enclins à la vengeance qu'à la saine gouvernance.

PAR PIERRE VAN BOST

Il y a cinquante ans déjà. Qui se souviendra d'eux? (Suite et fin)

Combien de malheureuses personnes perdirent la vie ce soir-là ? A l'époque circulait le nombre de onze victimes. Une chose est certaine, parmi celles-ci il y avait trois agents de la Gécomin (ex-U.M.H.K.) et le fils de l'un d'eux, âgé de 14 ans, qui venait d'arriver à Lubumbashi pour passer les grandes vacances scolaires auprès de son père.
L'annonce placée dans le journal d'entreprise de la Gécomin Mwana Shaba du 15 juillet fait mention de la disparition tragique de trois de ses agents : Roger Vandekerkhove, Henri Dael et Albert Lauwers, ainsi que du fils de ce dernier, François Lauwers, confirmant ainsi que les corps n'avaient pas été retrouvés.

En 2010, M. C. Bartiaux, ancien agent du K.D.L., m'apporta quelques éclaircissements sur le drame : “Il y avait eu l'arrivée du courrier Europe dans les boîtes postales et la boulangerie du magasin Bon Marché était ouverte. Les gens sont allés vivement faire leurs courses et acheter du pain pour être rentrés chez eux à 19 heures. Et c'est là que les retardataires par rapport à 18 heures se sont fait piéger et embarquer en camion militaire vers une destination inconnue et fatale, la brousse de Kibembe. Leurs familles ont cru qu'ils étaient simplement emprisonnés et le

10 — MWANA SHABA — N° 144 — 15 juillet 1967

IN MEMORIAM



Roger VANDEKERKHOVE

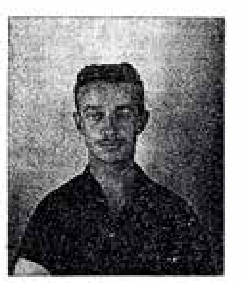
Après avoir fréquenté l'école communale de Wevelghem de 1920 à 1926, il s'inscrit chez les Pères Jésuites au collège Notre Dame à Tournai jusqu'en 1930. De 1930 à 1934, il poursuit ses études d'électricité à l'Ecole Industrielle Supérieure de Gand où il obtient son diplôme d'ingénieur technicien.

A l'issue de ses études, il fait son service militaire au 3e de ligne à Ostende et le termine avec le grade de lieutenant de réserve.

Pendant dix ans il travaille en Belgique. Il s'engage au service de la société le 11.3.47 dans le cadre de l'enseignement technique où il trouve véritablement sa voie.

Il avait épousé mademoiselle Elisabeth DELCROIX; de ce mariage naquirent deux enfants Christine, 23 ans et Guy, 18 ans.

R. VANDEKERKHOVE était bien connu par tous les agents de la société. Employés et travailleurs appréciaient sa courtoisie, son urbanité: très nombreux étaient ses amis dans et hors de la société.



Henri DAEL

Après ses études primaires à l'école Saint Benoît à MORTSEL, il suit pendant cinq ans les cours de technique secondaire en électro-mécanique, à Malines; il y poursuit pendant quatre autres années les cours d'électro-mécanique à l'Institut Supérieur « De Nayer » et y décroche son diplôme d'ingénieur technicien.

Après son service militaire, il fait un stage en Allemagne, puis, après avoir travaillé en Belgique et en Afrique du Sud, il est engagé par la société le 10.1.66. Initialement affecté aux usines de Lubumbashi en qualité d'adjoint au chef de la division électro-mécanique, il est muté le 6.6.67 à l'O.S.T. (organisation de la sécurité du travail).

Jeune agent à la société, Henri DAEL avait su en peu de temps se faire apprécier par tous pour son dynamisme et sa conscience professionnelle.



Albert LAUWERS

Après l'école primaire à Hoboken, M. Albert LAUWERS suit pendant cinq ans les cours du soir à l'école professionnelle de la même localité, et ensuite deux années en cours du soir de soudure à l'arc à l'école professionnelle d'Anvers, et enfin pendant un an les cours de tuyauterie organisés par les chantiers Cockerill.

De 1934 à 1950 il travaille en Belgique à Hoboken, d'abord au Peignage des Laines puis chez Cockerill, à Anvers ensuite à la Bell Téléphone.

Engagé par la société le 4.7.1950 en qualité de tuyauteur-soudeur, il devient chef soudeur aux usines de Lubumbashi.

Il avait épousé mademoiselle Joséphine PERE. De cette union naquirent six enfants Georges, Irène, William, Isilda, Paul décédé à l'âge d'1 an et François. L'aîné a 24 ans et le cadet n'en avait que 14 quand le sort l'a frappé.

Très apprécié par ses chefs et ses collègues, Albert LAUWERS était fort estimé par les travailleurs tant pour ses connaissances professionnelles que pour sa sociabilité.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale de la GENERALE CONGOLAISE DES MINERAIS ont le profond regret d'informer le personnel de la Société du décès de

— Monsieur Henri DAEL
Ingénieur technicien
né à MORTSEL, le 23 décembre 1939
— Monsieur Albert LAUWERS
Agent technique principal
né à HOBOKEN, le 24 juillet 1920
et son fils François LAUWERS
Etudiant
né à LUBUMBASHI, le 14 mai 1953
— Monsieur Roger VANDEKERKHOVE
Ingénieur technicien principal
né à WEVELGEM, le 9 juillet 1913

disparus tragiquement dans la nuit du 6 au 7 juillet 1967.

En cette pénible circonstance, tous nos agents voudront s'associer en pensée aux familles des victimes dans la cruelle épreuve qui les frappe.

LA DIRECTION



François LAUWERS

Arrivé à Lubumbashi le 2 juillet 1967 pour passer les grandes vacances scolaires auprès de son père.

In mémoriam dans Mwana Shaba du 15 juillet 1967. Col. PVB

lendemain ont commencé recherches et démarches. Une jeune fille avait pu, si je me souviens bien, sauter du camion et raconter l'embarquement en camion militaire sans savoir où il allait ni pour quoi faire.

Dans la matinée du lendemain, j'étais avisé qu'un colon italien sexagénaire aux deux jambes inertes était arrivé, en rampant, au poste-block de Kibembe et demander l'aide du chef en service congolais. Celui-ci prévint le bwana singa, électricien-téléphoniste de Likasi qui effectuait les "vacations" (contrôle matinal des lignes téléphoniques). La mécanique de sauvetage se mit alors en route, le consulat de Belgique fut informé et le colon italien fut discrètement exfiltré de Kibembe par la seule voie discrète possible, le rail. C'est un des cantonniers du complexe de Lubumbashi qui est allé le chercher en tracteur et le confier à des mains secourables pour le cacher aux yeux de ceux qui n'auraient pas manqué de l'achever (il était le seul témoin), le soigner, écouter son témoignage et le faire sortir du pays en toute discrétion.

Dans le même temps, et forts de ces informations, un officier de la coopération militaire belge et un membre assermenté du consulat de Belgique (dont j'ai oublié le nom mais qui habitait derrière chez moi, avenue Kipopo, dans un bungalow en voie d'achèvement construit à ses frais) se rendirent discrètement à l'endroit indiqué par le miraculé italien.

Ils ne découvrirent que le cadavre d'un garçon qui avait un bras dans le plâtre, tué par balles, et qui avait échappé à l'œil des nettoyeurs, car leur forfait accompli, les tueurs avaient tenu à faire disparaître les traces avant le lever du jour. Les deux émissaires belges revinrent faire rapport. Le cadavre était celui du fils d'un agent de la G.C.M. qui, si je ne me trompe, devait s'appeler Lauwers. Son bras plâtré ne laissait aucun doute quant à son identité.

La situation était telle qu'on ne put organiser une large battue pour trouver des corps et qu'à ma souvenance celui de l'enfant Lauwers disparut également. Manzikala avait fait cadenasser toute la zone par les militaires "aux ordres" et il n'aurait pas fait bon s'y aventurer. Restait à exfiltrer l'agent consulaire et le militaire. J'ai vu le militaire une fois au balcon du consulat de Belgique au 1er étage du building Immokat et l'agent consulaire ne revint pas occuper sa maison qui fut achetée par le K.D.L. et après achèvement des travaux occupée par notre membre Michel Grognard.
Ce drame m'a laissé une bizarre impression. Il semble que du côté politique et entreprises belges on ait étouffé l'affaire. Les relations belgo-congolaises étaient très difficiles et on "écrasait" assez lâchement à mon goût, mais c'est un point de vue purement personnel.

Ce témoignage corrobore les déclarations du rescapé. La jeune fille, dont il est question, était Thérèse Bollig, la fiancée d'Henri Dael, un des disparus. Ils avaient été arrêtés et embarqués dans un camion, peu après 18 h, alors qu'ils rentraient chez eux.
Mlle Bollig a été débarquée peu après et s'est réfugiée chez des amis. Le colon italien sexagénaire rescapé et auteur du témoignage de la tuerie serait un certain Mario.
Le fonctionnaire du consulat de Belgique qui se rendit sur les lieux du crime, un certain Gérard, était escorté par le major Debleser de la coopération militaire belge, ce qui leur permit de passer les barrages, de retrouver les corps et de les identifier partiellement avant que les autorités congolaises ne les fassent disparaitre.
Combien de corps ont-ils vu ? Ils ont identifié deux corps, ceux de l'enfant Lauwers et de Roger Vandekerkhove.
Le 7 juillet, apprenant la nouvelle de la tuerie, Jean Gonze, directeur général de Gécomin, adressa une lettre aux autorités consulaires de Lubumbashi ainsi qu'à la direction de la S.G.M. demandant qu'il soit mis fin au contrat qui lie le personnel de l'ex-U.M.H.K. à la S.G.M. et à la Gécomin. Il a entre autres écrit : "De très récentes informations font état de la disparition, à la suite d'arrestation par les forces de l'ordre, de plusieurs personnes. Il s'avère que ces personnes, dont un enfant de 14 ans, ont été sauvagement assassinées. Nous vous demandons d'urgence votre intervention collective auprès des autorités locales et auprès des gouvernements étrangers pour assurer sans tarder le rapatriement de nos familles et de nous-mêmes... Nous vous signalons que nous avions accepté de travailler au Congo, à condition d'y vivre en paix et en sécurité, tel n'est pas le cas puisqu'à longueur de journée nous sommes considérés officiellement comme des "saboteurs", "mercenaires", ou gratifiés d'insultes par la population excitée par une propagande xénophobe diffusée par les autorités congolaises..."

De son côté, le consulat de Belgique informa le Ministère de Affaires Etrangères à Bruxelles des événements de Lubumbashi. Hélas, le télégramme n°389 que le consulat adressa à Bruxelles annonçant la mort de citoyens belges n'a pas été retrouvé, mais on peut en deviner le contenu, car le 8 juillet, le Ministre des Affaires Etrangères, Pierre Harmel, télexa à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa : "Il m'est impossible d'avertir les familles visées par le n°389 de Lubumbashi avant que les identités soient précisées. Demande à vos collaborateurs de faire nécessaire pour me fournir ces éléments aussi rapidement que possible". Un message de l'ambassade de Kinshasa à Bruxelles, daté du 14 juillet, résumait ainsi les faits :
"Message de Bouha du 13/7 transmis par ambassade Etats-Unis à Kinshasa. Concerne incidents Kibembe : enquête dirigée par procureur d'état. Autorités congolaises étudient thèses que j'ai exposées au gouverneur le 7 juillet : arrestation de (probablement) 6 Européens le 6 juillet à 18h20 pour non observation du couvre-feu.

Massacre de minimum 4, probablement 5 personnes, à 15 km hors de la ville. Deux cadavres ont été identifiés par ce consulat comme indiqué dans mon message précédent. Quant à deux autres corps il semble pratiquement certain qu'il s'agit de Albert Lauwers et d'un Grec. Le corps de Dael n'a pas été retrouvé. Le nombre de 8 ou 9 morts a été donné initialement par le seul survivant".

Ce message avait été transmis par le canal diplomatique américain car, dès le 8 juillet, le consulat de Belgique de Lubumbashi fut dans l'impossibilité de communiquer directement avec Bruxelles ou Kinshasa, les Congolais ayant coupé les communications radio. Dès lors, c'est le consulat des Etats-Unis de Lubumbashi qui se chargea de transmettre, par l'intermédiaire de son ambassade à Kinshasa, tous les messages du Consul de Belgique, M. Bouha, destinés aux autorités belges.

Georges Antippas, auteur de livres sur le Congo et qui a fait des recherches sur la tuerie de Lubumbashi en juillet 1967, confirme qu'il y avait bien un sujet Grec parmi les victimes, un certain Fotis Patseas. La disparition de Henri Dael reste un mystère. Ce jeune homme de 27 ans, après des études d'ingénieur technicien, avait effectué son service militaire chez les para-commandos et avait participé à l'Opération Dragon Rouge sur Stanleyville, le 24 novembre 1964. Il entra au service de l'U.M.H.K. en janvier 1966. Arrêté par des soldats de l'A.N.C. et amené en brousse pour être exécuté, on peut s'imaginer que, vu sa formation militaire, il aura tout fait pour se défendre quand un soldat tenta de l'abattre. C'est probablement l'homme qui se débattait, comme le mentionne le témoignage du rescapé. Il serait parvenu à se dégager et à s'enfuir et les soldats auraient tiré sur lui, le blessant probablement. Des révélations récentes d'une correspondante occasionnelle viendraient soutenir cette thèse. D'après cette personne qui connaissait Henri Dael, un médecin de l'hôpital de la Gécomin, le Dr Questiaux, aurait reçu un message appelant à l'aide, apporté par un indigène le soir du 6 juillet. Le docteur aurait voulu répondre à cet appel, mais il ne fut pas autorisé à sortir de la ville, à cause du couvre-feu. A l'époque, le Dr Questiaux pensait que l'appel à l'aide provenait d'Henri Dael. Pas secouru, l'auteur du message serait décédé et les villageois l'auraient enterré discrètement, afin d'éviter des représailles de l'A.N.C. Ceci ne sont que des suppositions, mais ce témoignage interpelle.

Il semble aussi que dans son message du 7 juillet à Bruxelles, le consul belge M. Bouha ait transmis la requête de M. Gonze de procéder à l'évacuation des Belges du Katanga, car le 8 juillet, le consul demandait que l'on suspende sa récente requête d'évacuation, car la situation à Lubumbashi "bien que toujours précaire, s'était sensiblement améliorée". Dans un message du 11 juillet, le consul signalait de nouvelles arrestations d'agents Gécomin à Kolwezi, Kambove et Kipushi, ce qui ne fit qu'accroître l'amertume de M. Gonze. Deux autres belges sont arrêtés et molestés à Kamina. La presse locale, censurée par le régime, resta plutôt muette sur ce drame. Toutefois, le 8 juillet, L'Essor du Congo signale : "Trois cadavres d'européens découverts à Kibembe", ajoutant : "Selon des renseignements recueillis des milieux proches du Quartier Général de 4ème Groupement de l'A.N.C. à Lubumbashi, les cadavres retrouvés à Kibembe seraient ceux d'étrangers arrêtés par des villageois patriotes après le couvre-feu, qui auraient ainsi manifesté leur désapprobation à l'égard des manœuvres des agents de l'impérialisme étranger. L'on se souviendra en effet que quelques jours auparavant, en ce même endroit, des saboteurs étrangers avaient essayé de faire sauter un pylône à haute tension électrique.
Le Chef de l'administration provinciale du Katanga a immédiatement ordonné qu'une enquête soit menée conjointement par le Parquet, la Sûreté et la Police en vue de déterminer les circonstances dans lesquelles les trois ressortissants européens ont trouvé la mort. Mais les observateurs à Lubumbashi estiment que de tels actes sont compréhensibles de la part d'une population qui s'est comme un seul homme, rangée derrière le nouveau régime et suit attentivement, parfois dans l'excitation et l'excès de zèle, les directives de ses dirigeants".

Quelle mascarade et quelle hypocrisie ! Le 13 juillet, le directeur de la Gécomin, M. Gonze, s'est rendu à Kinshasa où il fut reçu par le président Mobutu. L'entrevue aurait été orageuse. Mobutu décida de l'expulsion immédiate de M.


L'ambassadeur de Belgique Bihin (portant lunettes), venu en éclaireur et en consolateur. Col. PVB

Gonze, lui reprochant d'avoir tenu des propos violents contre les Congolais et d'avoir incité les agents belges travaillant à la Gécomin à remettre leur démission. Quant au major Debleser qui se rendit sur les lieux du drame sans en référer à ses supérieurs congolais, les autorités congolaises mirent fin à sa mission et il dut quitter le pays.

Le 13 juillet, sous le titre "A propos des pillages et "assassinats" perpétrés dernièrement à Lubumbashi", L'Essor du Congo présentait une mise au point faite par le major Dongala, Chef de la Justice militaire au Katanga, qui déclara au journal : "Les auteurs de méfaits seront punis... Donc, la population victime de certains actes de vandalisme doit se tranquilliser et faire confiance à la justice militaire. Commentant l'opinion attribuant aux seuls militaires, tous les crimes commis récemment, le major Dongala a déclaré : "Mais il y a aussi des bandits qui, profitant du couvre-feu imposé à la population blanche, échappent au contrôle des troupes en patrouilles et opèrent librement... En dernier lieu, le major a fait allusion aux allégations de certains selon lesquelles des militaires auraient massacré trois personnes dont les cadavres ont été découverts à Lubumbashi. 'A cet effet, rien ne nous permet de le croire actuellement, mais l'enquête se poursuit', a conclu le major Dongala".
Nos vies dépendaient de tels irresponsables.

Le 3 août 1967, le Président Mobutu adressa au Gouverneur de la province du Katanga des "Instructions" en vue de garantir la bonne marche des activités de la Gécomin en particulier et la relance de l'économie nationale en général. Par ce document, le président notifiait au Gouverneur de la province du Katanga :
1) de veiller à garantir la sécurité des personnes et des biens étrangers établis dans la Province du Katanga, notamment les agents étrangers de la Gécomin.
2) de veiller à éviter toute attitude de contrainte, de vexation et d'exaction à l'encontre de ceux des étrangers qui se comportent honorablement et dans les limites et le respect des lois de la République.
3) de veiller à ce qu'il ne soit posé aucune entrave à l'exercice de leurs fonctions, ce qui serait préjudiciable aux intérêts de la Gécomin, donc de la République.

Ce document fut contresigné le 8 août par J.F. Manzikala, Gouverneur de la Province du Katanga, qui ajouta la note : "Le Gouverneur de la province demande instamment que les présentes instructions soient scrupuleusement respectées par toutes les autorités de l'Armée Nationale Congolaise, de la Police Nationale Congolaise, de la Sûreté Nationale et l'Administration de la Province du Katanga".
Le résultat ne se fit pas attendre, le 22 août 1967, un ménage belge de Kambove, M. et Mme Dewilde, a été enlevé à son domicile par des soldats de l'A.N.C. M. Dewilde, un employé de la Gécomin, aurait été dénoncé aux soldats comme étant un mercenaire par un travailleur qu'il avait sanctionné pour vol.
Le lendemain, des volontaires européens partis à leur recherche découvrirent leurs corps horriblement mutilés dans une rivière près du camp militaire de Shinkolobwe. Les salauds s'étaient acharnés sur la femme qui avait été mordue aux seins et son corps avait été lacéré à la baïonnette, mais pour camoufler l'horreur, on tenta de nous faire croire que le corps avait été déchiqueté par des piranhas, poissons carnivores qui n'existent qu'en Amérique du Sud.
A la suite de la mort du couple Dewilde, le Commissaire provincial présenta ses condoléances à la Gécomin : "C'est avec une profonde indignation que nous avons appris cet acte ignominieux commis par des personnes irresponsables. Soyez assuré que les plus hautes autorités de ce pays, avec en tête, M. le Président de la République, dont vous n'ignorez pas le souci sincère d'assurer la sécurité à toutes les personnes qui vivent dans ce pays, ont été consternées par l'annonce de cet ignoble crime. Je vous réitère encore une fois les assurances de M. le Gouverneur que les responsables de ce crime seront sévèrement châtiés par la justice nationale..." Des larmes de crocodiles des autorités, car cette fois encore, comme à Lubumbashi en juillet, les coupables ne furent pas inquiétés.

La presse belge consacra de nombreux articles à la révolte des mercenaires, laissant dans la pénombre les drames dont furent victimes les civils belges. Ainsi Le Soir des 9 et 10 juillet annonce que les troubles à Bukavu et Lubumbashi ont provoqué la mort de dix Belges, trois à Bukavu et sept à Lubumbashi où on déplorerait aussi la mort de deux citoyens grecs.
Le 13 juillet, le journal signale qu'au cours d'une conférence de presse, le Premier Ministre Paul Vanden Boeynants et le Ministre des Affaires Etrangères Pierre Harmel ont évoqué la tragédie congolaise signalant que le 6 juillet, 16 étrangers, dont 7 Belges ont été mitraillés à Lubumbashi et, qu'à leur connaissance, il y aurait eu un seul rescapé, un certain Auguste Van Britsom.
Les ministres confirmèrent que d'autres arrestations eurent lieu les 7 et 8 juillet et qu'à partir du 9 juillet, les consulats belges n'ont plus pu utiliser leur poste de radio. Le 19 juillet, le journal signale que le personnel de la Gécomin aurait remis sa démission et que M. Gonze était rentré à Bruxelles. Pas un mot sur le fait qu'il avait été expulsé du Congo par Mobutu. La presse néerlandophone n'était pas plus explicite.

En effectuant des recherches aux Archives Diplomatiques sur les événements de Lubumbashi en 1967, j'ai eu la surprise de découvrir qu'il y eut, à la même époque, d'autres victimes au Congo. Voici le texte d'un télex que Pierre Harmel adressa le 8

août 1967 à l'ambassade de Belgique à Kinshasa : “D'après renseignements en ma possession, ressortissants belges dont les noms suivent ont été tués au cours récents événements par force de l'A.N.C. Aucun motif valable n'a été invoqué. Les victimes de Lubumbashi ont été tuées pour non-respect du couvre-feu. Personnes dont décès est confirmé : Bukavu Limbourg Emile, tué le 8 juillet, Malengrau Paul, tué le 7 juillet, Matatia Robert, tué le 7 juillet, Ozeel André, tué le 7 juillet, Pirson Auguste et Vaassen Alain, tués le 8 juillet ; Kalima Beelaert Jacques, tué juillet 1967, Massart Michel, tué juillet 1967 ; Kisangani Laurent Emile, tué 8 juillet, Verkamen Anne-Marie, née Monart, tuée 8 juillet ; Lubumbashi Lauwers François, tué 7 juillet, Van de Kerckhoven Roger, tué 7 juillet. Personnes dont décès pas confirmé: Lauwers Albert, disparu à Lubumbashi le 7 juillet, Dael Henri, disparu à Lubumbashi le 7 juillet, Delporte, disparu à Bukavu et Lanbon, disparu à Bukavu”.

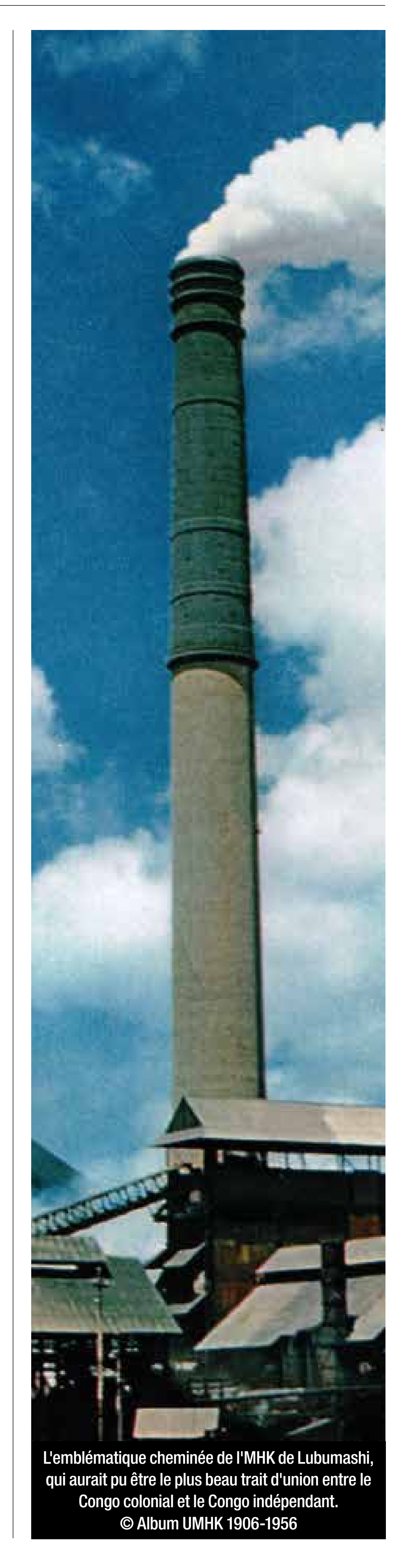
Malgré les promesses formelles de Mobutu que les Belges et leurs biens seraient respectés, l'ambassade de Belgique de Kinshasa est mise à sac le 14 août 1967. Le 22 août, Le Soir signale que trois jeunes Belges, Yves de Munck, Philippe Bribosia et Xavier de Failly, en mission ethnographique au Rwanda et qui avaient franchi la frontière du Congo par erreur ont été sommairement exécutés le 16 août par des soldats de l'A.N.C., malgré l'intervention de l'ambassadeur de Belgique auprès de M. Bomboko, en visite au Rwanda.

Le 22 août, ce fut au couple Dewilde de Kambove à être sauvagement assassiné par des soldats de l'A.N.C. D'après une publication du Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques de Bruxelles, le C.R.I.S.P., “25 civils belges furent tués en juillet-août, la plupart par l'A.N.C.”. Ce nombre n'est pas confirmé officiellement.

Et qu'en est-il de la disparition de ressortissants d'autres pays ? Le mystère reste entier.
Les événements du Congo provoquèrent le désarroi dans les milieux officiels et dans le monde des affaires en Belgique. Le Soir des 23-24 juillet se posait la question s'il ne fallait pas “décrocher” au Congo.

Des voix s'élevèrent pour remettre en question l'assistance technique belge à la République Démocratique du Congo. La tendance était de ne plus envoyer de Belges au Congo sans des garanties de sécurité. Dans le monde des affaires les avis étaient plus partagés. Si une majorité des représentants des intérêts belges se prononçait pour ne plus envoyer de compatriotes au Congo sans authentique sécurité, d'autres pensaient que tout devait continuer comme avant. Une personne aurait déclaré au ministre Harmel : “Quelques cadavres belges au Congo, qu'est-ce ?” C'est moins que ce qu'on ramasse sur nos routes nationales au cours des accidents d'un week-end”. La cupidité ne connaît pas d'humanité !
Le 22 août 1967 Le Soir écrit : “Que d'horreurs déchaînées au Congo... Ne rappelons pas les 7 années écoulées, ce serait insoutenable”.
Le 3 novembre 1967, Jean Schramme et ses hommes qui s'étaient retranchés à Bukavu déposèrent les armes et se réfugièrent au Rwanda. La situation se normalisa petit à petit et des familles belges retournèrent au Congo... jusqu'à la prochaine crise à Kolwezi en mai 1978.

L'assassinat crapuleux du couple Dewilde fut pour mon épouse et moi la goutte qui fit déborder le vase, et considérant que le Congo n'était plus un pays où l'on pouvait fonder une famille, j'ai remis ma démission à la S.G.M. et demandé à faire usage de mon droit au rapatriement, ce dont la Société Générale de Belgique me tint rigueur, mais cela est une autre histoire. ■

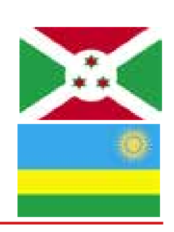


L'emblématique cheminée de l'MHK de Lubumashi, qui aurait pu être le plus beau trait d'union entre le Congo colonial et le Congo indépendant.
© Album UMHK 1906-1956

PUB IMPRIMEUR



Vie des associations



Calendrier des avtivités en 2018

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt												
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	10 G	4 AF	7 F	4 F	6 B	29 F	4 V 21 E	5 P	5 F	3 F	7 F 11 E 15 E	5T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			3 AW			2 B			8J	18 J		1ou 8 N
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94	13 P	13 M 25 P	25 AB	21 P 29 L		9 J					11 E	16 D
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0477 75 61 49	22 M 28 AB			29 L	9 M							
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be										6 BN		
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50	10 G											
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		14 M	17 AW									
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				16 A								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	9 G 16 C	20 B	5 A 27 C									
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				28 AB								
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - Belgïe-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	20 D		10 B			16 E				6 B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be			10 A									
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15				21 J								
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	9 O 13 K 23 O	6 O 20 O	4 O 15 K 18 O	1 O 12 K 15 O 29 O		31 O	14 O 28 O	9 K 12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	7 O 11 K 21 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be						30 J						
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/		17 P	4 AP	22 PQ	27 PQ			5 JV				
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33	10 G					30 Q						
OMMEGANG (asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com) 02 759 98 95	23 M			7 E 17 M 26 A	8 E		14 E 27 M 21 E			23 M	11 E 15 E 23 J	11 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises) Fernão Ferro – Seixal, Portugal						9 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93												
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)	21 I											
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			17 AW									
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)	15 U								3 U 16 E 21 E	11 U 15 E	3 T	
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				16 A								
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be												
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31				14 AW								

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir/de l'amitié, hommage. **F** = gastronomie. **G** = cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

CALOULU

Caloulu, pour Cercle des Anciens du collège St. Louis à Luluabourg (petit clin d'œil : kalulu en tshiluba signifie lapin), est une association de fait. Celle-ci compte aujourd'hui pas moins de 175 membres, anciens élèves du Collège Saint-Louis de Luluabourg, la plupart d'entre eux l'ayant fréquenté avant 1960, et depuis 2007 sympathisants d'anciens coloniaux ou enfants de ceux-ci ayant résidé au Kasaï. Elle est neutre tant au point de vue politique que religieux et linguistique.

PAR CHRISTIANE HEYTERS & JEAN-PAUL DE CALUWE

Pour bien saisir l'histoire de Caloulu il faut remonter aux origines du Collège Saint Louis lui-même. Au sortir de la guerre, il a fallu non seulement assurer la relève de nombreux coloniaux qui, restés au poste pendant 5 ans, souhaitaient revoir leurs familles mais aussi accélérer l'arrivée de nouveaux cadres plus nombreux pour faire face aux besoins immenses du Congo et à la reprise économique. Rapidement, dans les grands centres tel Luluabourg, l'actuelle Kananga, l'augmentation du nombre de familles européennes et donc d'enfants européens a entrainé le besoin d'écoles moyennes de régime métropolitain.

Non seulement le nombre d'enfants commençait à justifier la création de collèges ou d'athénées, mais de nombreux parents souhaitaient réduire la distance entre eux et leurs enfants. Jusqu'en 1950, date de la création du Collège Saint Louis, les enfants de Luluabourg en âge de passer en humanités étaient envoyés en pension à Elisabethville ! Nombreux sont les anciens du Collège qui ont des sœurs ou frères ainés ayant fait tout ou partie de leurs humanités au Katanga.



CERCLE DES ANCIENS
DU COLLEGE SAINT-LOUIS
DE LULUABOURG



Connaissant le rôle essentiel confié par Léopold II aux pères Scheutistes, c'est sans surprise que c'est à l'un d'eux, le père Désiré Rombouts, que reviendra l'honneur de fonder le Collège en 1950, sous le patronage de Saint Louis de Gonzague, un jeune Jésuite mort à 23 ans et exemple pour les jeunes. L'aventure commença avec quelques classes groupées autour de l'église St. Clément. Mais le Collège ne partait pas de rien et pouvait s'appuyer sur l'école primaire de l'Institut Janua Coeli, fondée en 1941 par les sœurs de la Charité de Gand. Dès le départ un internat était prévu pour les élèves qui n'habitaient pas Luluabourg.
Démarrant avec une 6ème latine et une 6ème moderne (à l'époque on commençait ses humanités par la 6ème pour la terminer par la 1ère appelée aussi rhétorique), le père Rombouts allait d'année en année ouvrir toutes les classes jusqu'au cycle complet en 1957-58. La création de ces nouvelles classes auxquelles s'ajoutaient progressivement celles de la section néerlandophone eut pour conséquence la construction d'un nouvel ensemble qui entra en service en 1955-56. L'affaire était lancée et bien lancée. Les élèves affluaient de tout le Kasaï. Et parler d'élèves originaires de tout le Kasaï a une connotation remarquable grâce à l'esprit d'ouverture des Pères Scheutistes. En effet dès le début les enfants mulâtres faisaient partie du décor, éliminant de facto les écoles pour mulâtres. Et très rapidement des enfants africains de souche, certes triés sur le volet, rejoignirent leurs condisciples européens. Le grand chamboulement de 1960 allait disperser les enfants européens, le Collège changeant du tout au tout.
Au retour en Belgique quelques anciens se sont regroupés autour de la petite association créée dès fin 1959



Vue aérienne du nouveau collège Saint-Louis sortant de terre, Luluabourg 1954



Vue aérienne de la cathédrale Saint-Clément, avec Ianua Coeli à l'avant-plan, Luluabourg 1958

à l'initiative d'Antoine Benoît. La Samaki, le premier nom avant celui de Caloulu, avait réussi à rassembler un petit groupe d'anciens d'environ 25 personnes, essentiellement des rhétoriciens. La 1ère réunion eut lieu le 16 décembre 1959 à Bruxelles. Avec l'arrivée de la vague de 1960, et leur présence massive à Louvain (encore bilingue), le centre de gravité de l'association se déplaça, forcément, à Louvain et en 1961 prend sous la présidence de John Lenaerts, assisté de Bernadette Degueldre (vice-présidente) et Christiane Heyters (secrétaire), le nom de Caloulu. A l'époque les réunions étaient trimestrielles. On prenait plaisir à se retrouver pour un thé dansant ou un repas.

Ce gentil rythme dura jusqu'en 1965, et puis progressivement sous la pression des obligations professionnelles et familiales, Caloulu entre doucement en hibernation à part quelques rencontres sporadiques, pour s'arrêter complètement à la fin des années 60. Il y eut encore une soirée mémorable le 28 janvier 84 à Bruxelles, mais après il a fallu attendre 22 ans pour qu'à l'initiative de John Lenaerts on ravive les braises. En janvier 2006, il fait battre le tam-tam et coup de génie fait passer le message à tous les anciens, pas seulement les rhétos et poésies, mais aussi les gamins et gamines qui ont quitté le Collège bien avant la fin de leurs humanités. Et c'est le miracle. Il faut annuler la salle initialement prévue pour 35 à 40 personnes. Nous nous retrouvâmes à plus de 100 à la Cité du Dragon à Bruxelles. Quelles retrouvailles que celles du 18 mars 2006 ! Quel bonheur de boire aux sources de notre jeunesse, renouer des amitiés, délaissées durant de longues années, mais toujours réelles malgré l'usure du temps et parfois la distance. Il est des anciens aux quatre coins du monde.

Depuis les rencontres se succèdent, sous la présidence actuelle de Jean-Paul de Caluwé et le secrétariat tenu par Christiane Heyters : A.G. de printemps, barbecue de la fin août, moambe d'automne. Il sied d'y ajouter les réunions occasionnelles, comme la projection du film M'Siri, réalisé par Joerg Pelzer, un ancien du Collège, ou encore la moambe de soutien à l'orphelinat de Kankala, dirigé par Miya Dammans. Puis le mouvement n'est pas épargné par le deuil, tel celui de deux anciens présidents : John Lenaerts et Herman Breyne.
Cette réalité du temps qui passe nous fait réfléchir. Il est évident que se revoir est toujours un immense plaisir, et voir briller les yeux d'un enfant aux cheveux gris qui a connu le paradis tropical reste quelque chose d'exceptionnel, mais les informations que nous recevons de notre cher Congo, et particulièrement du Kasaï, nous font frémir. Entre le chagrin de voir souffrir des populations qui ne demandent que la paix et la colère de voir ainsi disparaître de plus en plus le résultat des efforts de nos parents, il nous reste une petite porte de sortie, sans illusion certes, avec une belle dose de scepticisme sans doute, mais il nous faut, même modestement, faire sentir à la population de Kananga que leurs oncles ne les ont pas oubliés.

Il y va des valeurs qui nous ont été inculquées par nos parents et par le Collège. Aussi Caloulu contribue-t-il, à l'aide des bénéfices réalisés lors du barbecue annuel, à la remise en état de sources, à la fourniture de matériel, au financement de Kankala, et ceci d'année en année, et avec une mention particulière à la remise en marche de la bibliothèque du Collège Saint Louis que nous n'avons pas oublié, bibliothèque que nous avons aidé à (re)créer et qui porte le nom de John Lenaerts.

Nous mettons l'occasion à profit pour marquer notre reconnaissance à nos professeurs dont nous gardons le meilleur souvenir ; ils n'étaient pas tous parfaits, mais nous ne l'étions pas non plus. ■



Remise d'un chèque de 1000 € à Miya Dammans pour l'orphelinat Kankala de Kananga

Tableau des cercles déjà traités

1 CRAOM (MDC 31)
2 UROME (MDC 32)
3 ABC (MDC 33)
4 CONGORUDI (MDC 34)
5 OS AMIGOS (MDC 35)
6 AFAC (MDC 37)
7 CRNAA (MDC 38)
8 RCAGOM (MDC 40)
9 CRAOCA (MDC 41)
10 OMMEGANG (42)
11 SOUS LES PALMES (43)
12 URFRACOL (44)
13 CALOULOU (45)

LE CRAOM AU CERCLE ROYAL GAULOIS

Le 4 décembre 2017 le CRAOM a mis les petits plats dans les grands du Cercle Royal Gaulois. A la carte un exposé de Didier Reynders, Vice-Premier-Ministre et Ministre des Affaires étrangères, sur la politique africaine de la Belgique, sous le titre lourd de sens : "Belgique-Afrique : amour, désamour".

PAR FERNAND HESSEL

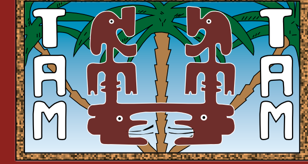
L'exposé, coulant de source experte et bien informée, est à ce point captivant que le silence est total dans la grande salle. Les 200 personnes, dont la moitié du CRAOM, n'ont d'yeux et d'oreilles que pour la tribune où l'orateur développe la stratégie de la Belgique en Afrique, dans un exposé minuté. Les tractations en cours relatives au Brexit allant bon train, à un tir d'arbalète du Cercle gaulois, l'agenda de l'orateur ne permettra que quelques rapides questions et exclura tout débat.
L'idée maîtresse mise en avant tient en quelques mots : la Belgique aspire à un partenariat apaisé, de toute la force de sa diplomatie. Elle est parfaitement consciente que ce partenariat ne peut faire l'économie d'aucun des enjeux qui font la complexité de notre monde : la sécurité, le bien-être des populations, la promotion de la démocratie, le sens du développement durable, la maîtrise de la démographie, la capacité de s'adapter au changement climatique en cours. A cela s'ajoute que l'approche ne peut porter de fruits que si elle est globale, à l'intérieur du pays comme au sein de la sous-région.
Il ressort de l'exposé que la Belgique est prête à investir toute sa bonne volonté dans ce partenariat nouveau, avec l'espoir implicite que la bonne gouvernance marque des progrès substantiels dans ces pays où trop souvent l'émergence se fait au détriment de la population. Dans la perspective d'un partage équitable de la richesse au sein du pays partenaire, elle est prête à s'engager dans toutes les enceintes du monde où sa voix est écoutée.
En conclusion la thèse défendue peut se résumer en ce slogan : Aidons les Congolais en les aidant à se prendre en mains, par le biais d'une coopération mieux maîtrisée. C'est du reste la meilleure manière, sinon la seule, d'assurer notre propre avenir. La solidarité entre les peuples est plus qu'un simple objectif humanitaire, elle est devenue la condition même de la survie des nations.
Enfin l'orateur exprime le vœu que la cérémonie de l'ouverture du MRAC nouveau, avec sa cohorte d'invités, soit non seulement un grand moment pour la culture congolaise, mais aussi une occasion privilégiée pour jeter les bases d'un nouveau partenariat avec l'Afrique centrale, dans un esprit de solidarité bien comprise et dans la perspective d'un apaisement durable. (*)
Belle réussite d'une synergie entre deux grands cercles, dont tous les autres cercles encore debout ont intérêt à s'inspirer, chacun à son niveau et dans sa sphère d'influence. ■

(*) Depuis lors, nos lecteurs auront appris que pour le Congo démocratique il ne s'agit plus de consolider, mais de renouer les liens. L'Afrique centrale décidément requiert une longue patience.









Association Royale des Anciens d'Afrique et d'Outre-Mer de Liège





N° 145

Marie-Thérèse Gizzi à l'honneur


Escale à Luluabourg


Vacances sur le Tanganyika


Athénée de Bukavu


Transport du premier voilier


Sur le Kivu


Base du chantier MIB


Chantier routier


Famille au complet à Wenduyne


Ecole Van Belle


Excursion au Coq

Marie-Thérèse Gizzi, née à Liège le 17 octobre1926, est une enseignante de vocation. Elle valorise son diplôme d'institutrice en Belgique d'abord, puis au Congo, pour enfin revenir dans l'enseignement belge. Après deux ans de pratique à Bruxelles (47-49), le désir lui vient d'élargir ses horizons. Un vent de liberté la pousse vers l'Afrique. La famille nombreuse dont elle est issue, que la guerre a mise en difficulté, y trouvera en outre quelque avantage. C'est ainsi qu'en septembre 49, elle s'envole vers Costermansville. Elle y fait une carrière de 4 ans à l'Athénée Royal de Bukavu, dans les fameuses maisonnettes provisoires, appelées Stalingrad, le temps d'achever la construction du prestigieux athénée. Le milieu pédagogique ne lui est pas inconnu, puisqu'elle a des parents par alliance qui enseignent au Collège Notre-Dame. La découverte du Congo l'emplit d'enthousiasme. Elle élit domicile dans une villa avec deux autres collègues. On ne tarde pas à Bukavu à les appeler les trois grâces. La présence de trois jeunes femmes dans une place où les femmes blanches n'étaient pas nombreuses fait que celles-ci n'ont aucun problème d'intégration et que les prétendants se pressent aux portillons. En 54, Marie-Thérèse épouse l'élu de son cœur en la personne de Xavier-Paul Van Roey, d'origine anversoise. La principale activité de celui-ci se fit au sein de la Mission Immigration Bania-Ruandais (MIP) à Goma, laquelle avait pour but d'intégrer les transfuges rwandais. Mais le mari aime par-dessus tout le travail du bois. Il construit au Kivu des bateaux, des meubles. Et même après son retour en Belgique le couple achète à Chevron une vieille école pour la transformer en habitation. Dans l'administration coloniale mariage équivalait à perte de contrat pour l'épouse. D'enseignante, Marie-Thérèse devient dès lors épouse de colon, et suit de près les activités du mari. Un premier fils, Bruno, naît à Goma en 1955, les quatre autres enfants à savoir Rudi(56), Christine(58), Ben(62) et Paco(65), naîtront en Belgique. En juillet 1956, c'est le retour au pays pour le couple, à la suite de problèmes de santé de Bruno, qui s'avéreront être sans gravité. Mais une fois revenu, le couple se laissa persuader par la famille que le Congo, avec sa menace permanente d'épidémie, représentait un trop grand danger, et finit par renoncer à la vie sous les Tropiques. Après son retour en Belgique en 56, Marie-Thérèse reprendra le chemin de l'école, d'un grand nombre d'écoles faut-il préciser, car elle ira d'intérim en intérim pendant une quinzaine d'années, tout en assurant l'éducation de ses cinq enfants. Elle finira par poser définitivement ses valises à Liège, pour s'adonner au plaisir du troisième âge. Elle perd son mari en 2008, mais continuera à s'accrocher à la vie active : université du 3e âge, lecture, langues, sciences, sans oublier les sports, constitueront ses hobbies. En 2011 elle adhère à l'ARAAOM. Au bilan, une vie pleine d'aventures et d'engagements et de bonheurs.

Photos familiales

PROGRAMME 2018 (voir page 50 pour les coordonnées et les modalités)

21.04.18 : Expo J'aurai 20 ans en 2030 (12€ / senior), à la gare des Guillemins (12€ / senior) à 14h00
29.04.18 : Déjeuner de printemps, en jumelage avec l'ASAOM, à la Pitchounette à Tiège (35€) à 12h00
09.06.18 : Banquet de retrouvailles luso-belgo-portugaises, à Carvoeiro, en Algarve, au Portugal
01.09.18 : Fête de l'Amitié à la Paillote africaine à Huy (25€) à 12h00
Date à fixer : Flawinne Centre des para-commandos
Date à fixer : Déjeuner d'automne, en jumelage avec l'ASAOM, à la Pitchounette à Tiège (35€), à 12h00
11.11.18 : Souvenir au monument de Cointe, suivi d'un déjeuner aux Waides (menu et prix à fixer)
16.12.18 : Bonana aux Waides – trois menus – tombola

Sous le signe de l'an neuf

Fin d'une année, début d'une autre, les Araaomiens, fidèles à l'esprit de la ville dont ils perpétuent la mémoire d'outre-mer, ont préféré fêter l'avènement de 2018 deux fois plutôt qu'une.

PAR LOUIS DESPAS

La traditionnelle Bonana-Tombola de décembre

La Bonana, organisée par l'ARAAOM le 17 décembre 2017 à midi, fut une réussite. La salle des Waides accueillit pas moins de 40 anciens d'Afrique et leurs amis dans une ambiance chaleureuse autour de 4 grandes tables rondes décorées avec goût.

Au nom du conseil d'administration, la présidente présenta ses vœux. Elle mit l'accent sur sa joie de voir rassemblés autant d'amis ayant partagé la même aventure africaine. Après avoir remercié les organisateurs de la fête, elle présenta le couple Barbieux, responsable de l'animation musicale, Brigitte Soenen, talentueuse siffleuse, ainsi que Pierre Van Bost, venu faire la promotion de son livre *L'héritage des «Banoko»*.

Il est vrai que le menu, du homard ou des scampis à la bûche, en passant par la biche ou le turbotin, ne manqua pas de satisfaire les palais les plus exigeants. A 15h15, l'obscurité envahit la salle, tombant plus rapidement que sous les tropiques, tandis que résonnaient symboliquement les 12 coups de minuit.

Un magnifique gâteau glacé, illuminé par de petites fusées, sortit de l'ombre. La fête reprit de plus belle, pour enfin se clôturer par une bonne tasse de kawa. La tombola, fort attendue au vu des lots étalés sur les tables ad hoc, se déroula sur le mode enjoué. Et enfin, las d'avoir fêté, les uns chargés de plus de lots que d'autres, certains du Van Bost dédicacé, tous portés par leurs souvenirs ravivés, les membres reprirent la route, non sans avoir complimenté le restaurateur et son équipe.

L'indispensable choucroute de janvier

La fête de la Bonana à peine terminée, 2018 s'est ouvert, selon une tradition liégeoise bien ancrée, par la choucroute. Notre restaurant tout aussi traditionnel, au bout de la ruelle des Waides, en prépara une à s'en lécher les babines. Certes, 13 janvier 2018, ils n'étaient pas nombreux à avoir quitté le confort douillet de leur maison pour un partage entre amis, mais l'ambiance autour de la grande table était particulièrement conviviale. Mais l'ARAAOM ne vit pas que pour manger. Aussi une activité culturelle fut préalablement programmée pour aiguiser l'appétit des membres.

Que trouver de plus stimulant pour bien débuter l'année que de découvrir les Royaumes de la mer et les trésors de l'archipel indonésien ? Ainsi sept membres se fixèrent rendez-vous à 10h, au musée de la Boverie à Liège, pour visiter l'exposition EUROPALIA. ■









Une artiste parmi nous

C'est autant un plaisir qu'un honneur pour l'ARAAOM que de compter parmi ses membres assidus une artiste. Pour aider nos membres à prendre la mesure de son talent, faisons un arrêt sur quelques images, tout en précisant leur genèse.

PAR MICHEL COLLINET & FERNAND HESSEL

Après des études de régente en arts plastiques à Jonfosse, Chantal Demoulin (la fille de notre vaillant porte-drapeau qui tout récemment à fêté ses noces de palissandre avec sa charmante épouse Andrée Delcommène) s'est lancée avec passion dans l'art difficile de la peinture sur soie. Une passion qui fut couronnée en 1987 par un 1er prix au Concours International de peinture sur textiles à Paris. Elle eut ensuite à cœur de partager cette passion en mettant ses connaissances au service de tous les amateurs de peinture sur soie dans sa boutique du boulevard de la Sauvenière à Liège.

Chantal ne s'est pas limitée à l'exercice de la peinture sur soie. Elle a voulu aborder d'autres techniques, comme la peinture acrylique, la peinture à l'huile et surtout la création de bijoux. C'est là que son talent d'artiste s'est exprimé dans toute sa quintessence. Ses peintures à l'huile sont inspirées de ses nombreux voyages, à Venise, en Crète, en Tunisie, en Provence et à Honfleur, sa ville de cœur. Ses créations de bijoux révèlent une vraie originalité en mêlant différentes matières : pierres semi-précieuses, perles de Murano, nacre et même dentelle. Cette approche confère à la matière première un supplément d'âme, de raffinement et de préciosité. Le résultat recèle toujours un petit bout d'histoire et un brin de poésie.

Chantal a exposé ses œuvres dans de nombreuses expositions, dont la Galerie Christie, le Palais des Congrès à Liège, le casino de Chaudfontaine, le casino de Dinant. Elle est encore aujourd'hui très régulièrement l'hôte de l'Espace d'Art Christie dans le village de Soiron, un des plus beaux de Wallonie.

Sans oublier ses expositions amicales en marge des rencontres de l'ARAAOM, pour l'édification de ses amis et la promotion de son art. ■













Photos de l'artiste

Joseph Heins nous a quittés

L'encre que la presse et notre revue ont consacrée aux noces d'or du couple Joseph Heins - Josette Dohogne (n°44, p 41) avait à peine eu le temps de sécher que la nouvelle tombait, brutale et cruelle : Joseph Heins est mort (11 avril 1930-17 décembre 2017). Les jours se suivent sans se ressembler, chacun portant la marque du destin

PAR FERNAND HESSEL

Le conseil d'administration de notre amicale, dont Joseph était un membre attentif depuis une paire d'années, n'a pas manqué de soutenir la famille éprouvée par une présence massive dans la petite église de Polleur le 21 décembre 2017. Le drapeau de l'ASAOM placé dans le chœur, à la satisfaction de la famille, témoigna de l'attachement de l'amicale à son compagnon de route et de la reconnaissance pour les services qu'il rendit aux alentours des années 60 à l'aménagement de l'habitat pour Congolais, à Léopoldville et à Stanleyville.
La famille perd son patriarche dévoué, la veuve son indispensable compagnon de tous les jours, l'amicale un sympathique animateur. Joseph n'avait de cesse de satisfaire famille et amis. Chaque année il ouvrait son verger, sur les flancs de Polleur, pour permettre aux cercles d'anciens de Liège et de Spa de faire le plein de pommes, afin d'en commercialiser le jus pour l'assainissement de ses caisses respectives, toujours en passe de passer dans le rouge. Et si par malchance la météo avait compromis la moisson de pommes, comme en 2017, il mettait à disposition du miel récolté par son fils.

C'est justement lors du dernier déjeuner d'automne, le 8 octobre 2017 que nous eûmes le plaisir de l'avoir parmi nous à Tiège. Il préparait un article pour la revue sur l'Office des Cités africaines au sein duquel il avait été actif et avait déjà déposé les premières notes et photos.
L'article inachevé restera le témoignage de son engagement pour l'Afrique puisque des dizaines d'années plus tard il en avait gardé les précieuses archives, de même qu'il avait gardé entière sa volonté de servir.
Que la famille soit assurée que Joseph restera présent dans notre mémoire. L'amicale partage avec elle la conviction que nous tous venons de perdre un homme toujours prêt à servir, doué d'une vitalité interrompue beaucoup trop vite. Sa bonne humeur communicative nous manquera. ■







Photos de Fernand Hessel

Assemblée générale et moambe

Bien que l'ASAOM soit une amicale de fait et non une association de droit, elle n'en suit pas moins les grandes règles de l'asbl. C'est ainsi que chaque année elle organise une assemblée générale. Afin d'amener les membres à y participer elle y associe la traditionnelle moambe. Hélas la froidure de l'hiver ôte au plat africain une de ses saveurs principales.

PAR FERNAND HESSEL

La date du 28 janvier fut arrêtée, en décalage d'une semaine par rapport à la coutume du troisième dimanche de janvier. Le 21 cette année était pris par le Cercle royal luxembourgeois qui à Differt organisait son premier goûter-conférence. L'ASAOM y participa par plusieurs de ses membres. Cela n'empêcha pas de faire le plein à la Pitchounette à Tiège où le patron avait délaissé le gibier pour le poulet, fort de l'expérience de l'an passé à la même époque. On était moins nombreux pour l'assemblée générale qui par manque de place tourna assez vite à l'apéro. Il est vrai que le programme passé et futur est bien connu des membres. Puis, grâce à une politique proactive de recrutement, la trésorerie, toujours présentée avec compétence par Reinaldo, ne donne plus d'inquiétude. Du reste l'essentiel de l'assemblée eut lieu à table. Après une minute de silence pour nos chers défunts, à savoir le président honoraire René Nys et l'administrateur Joseph Heins, le président en exercice mit l'occasion à profit pour élever, avec l'accord et du conseil et des intéressés, au rang de présidents d'honneur, Joseph Houssa, Bourgmestre de Spa, membre assidu de l'ASAOM, et André Voisin, président sortant, sous les applaudissements nourris. La participation remarquée de l'administrateur délégué de l'UROME, Robert Devriese et de Cécile Ilunga, présidente de l'URCB, fut également chaleureusement applaudie. La participation d'une trentaine de membres de l'amicale accompagnés pour certains d'amis, conforta l'organisation dans sa volonté d'ouvrir le cercle, au-delà des anciens coloniaux, à tous les amis de l'Afrique subsaharienne. Le temps des colonies s'éloigne de plus en plus, il ne faut pas qu'il finisse sans plus dans les livres d'histoire. Même si le Congo reçoit des coups qui révoltent ceux qui ont contribué à le construire, même si soixante ans après il cherche toujours sa voie, il faut que les liens que la Belgique a tissés en outre-mer se transmettent de génération en génération. Sans nostalgie, mais avec gratitude pour la beauté de l'aventure et sans énervement.

Il y eut cependant une ombre au sympathique tableau que formaient les 35 convives autour de la longue table. René Dubois, notre animateur attitré, était cloué sur un lit d'hôpital, à la suite d'une chute à domicile dont il se tira avec une paire de côtes meurtries. L'ASAOM tout entière lui souhaite un prompt rétablissement et un retour rapide. ■








Photos de Fernand Hessel

Chez les Mohicans

Il est bon que les cercles du sud maintiennent des liens avec ceux du nord. Le Mohikaan à Ostende qui regroupe tous les anciens cercles de la Flandre occidentale, généralement par table dans sa nouvelle base de l'ex Kinépolis, avec vue sur l'hippodrome, offre une belle occasion. Et un bon exemple !

PAR FERNAND HESSEL

L'ASAOM y compte généralement un délégué, si bien que les membres peuvent participer de loin aux manifestations organisées par le Mohikaan qui compte à peine dix ans d'âge, mais près de 400 membres. La réciprocité ne tardera plus à venir. Le Mohikaan se prépare à faire un déplacement à Spa en minibus, pour y rencontrer les membres de l'ASAOM et se replonger dans l'Ardenne qui leur manque beaucoup au plat pays qui est le sien. Cela devrait normalement avoir lieu en 2018, à titre expérimental, avant de se lancer dans l'aventure d'une grande rencontre à Spa, pour l'ensemble des cercles encore debout en Belgique. Pour commémorer la fin de la Grande Guerre, car c'est de Spa que le Kaiser, comprenant que la guerre était perdue pour l'Allemagne, a fui vers les Pays-Bas où il est mort en 1941.

Spa était proche du cœur de Léopold II, si on peut dire, puisque c'est là que la reine Marie-Henriette avait pris ses quartiers, pas loin de ses chevaux qu'elle chérissait par-dessus tout. C'est dans son palais que beaucoup de coloniaux ont trouvé refuge pour se remettre des traumatismes provoqués par le désastre de l'Indépendance du Congo en 1960. Mais rien de tout cela n'est venu perturber la bonne humeur des Mohicans et de leurs invités. La mémoire, comme soutenait Bergson, est la faculté d'oublier. Enfin Spa fait assez bien l'unanimité entre les gens du nord, du centre, du sud et de l'est.

Le maître de céans, Bob Vanhee, était une fois de plus omniprésent. Bon orateur, il maîtrise l'art de mobiliser ses gens, à commencer par sa femme et son rédacteur en chef ; et bon écrivain aussi, son dernier opus a trait à la correspondance qu'il entretint avec sa famille, depuis le lointain Dekese au Kasaï. Rappelons que l'association soutient pas moins de dix ONG. Il faut donc que la caisse soit nourrie. Cela implique suivi et créativité. Au plan de la créativité, la moambe fut détrônée au bénéfice du Tshifulu, inspiré de la cuisine kasaïenne. Elle ne manquait pas de saveur même si aucune traduction du nom n'a pu être donnée. ■









© Photos Fernand Hessel

Le CRAA en deuil

La Baronne Nicole Jacques de Dixmude, nous a quittés le 19 novembre 2017, dans sa 84e année, au terme d'une longue maladie, qu'elle endura avec un courage exemplaire.

PAR FERNAND HESSEL

C'était un jour triste à Basse-Bodeux que ce 24 novembre 2017, où famille et amis étaient venus de toutes parts pour rendre à la terre celle qui avait donné la vie à cinq fils et le bonheur à une nombreuse famille. La pluie s'acharnait à mêler ses larmes à celles de tous ceux venus rendre un ultime hommage. La petite église paroissiale était bondée, et l'officiant trouva les mots nécessaires pour faire de la douleur une bénédiction. Le mari surtout, avec une maîtrise peu ordinaire, due sans doute à sa longue carrière militaire, sut se placer au-dessus de la douleur, en officiant comme véritable maître de cérémonie. Il s'adressa en termes simples à sa chère épouse, à ses enfants, s'assit parmi ses petits-enfants, faisant du jour de deuil un jour de reconnaissance et de délivrance. Déjà avec une régularité exemplaire il s'était rendu chaque jour au chevet de son épouse afin que le couple demeure aussi longtemps que la vie de la malade le permettait.

Une initiative de la famille mérite d'être soulignée. Comme Nicole avait un talent d'artiste pour la peinture sur porcelaine, une série de ses œuvres était alignée sur les deux parapets du chœur, finissant de donner à la cérémonie une dimension artistique et un gage d'éternité, car en les créant elle y avait mis toute son âme.

Le CRAA se plaît à son tour à rendre au membre sympathique et dévouée qu'était Nicole cet ultime hommage : *"Un jour à la fois, comme pour chacun des mortels que nous sommes. Puis brusquement vient le jour où un chaînon familial des plus précieux, trop malmené par la nature, se rompt. L'épouse, la maman, la grand-maman, est partie pour un autre bonheur. Et ce jour-là le pain n'a plus le même goût pour ceux qui restent. Puis vient le jour suivant où il ne demeure que le souvenir. Les anciens du Congo, de cœur avec la famille, le garderont précieusement, car celle qui est partie était une femme exemplaire".* ■









© Photos Fernand Hessel

Bonana à la Baraque

Ce 9 décembre la tradition du CRAA fut une fois de plus respectée. Avec la journée de l'AG et celle du Souvenir, la Bonana est une des rencontres le mieux ancrées dans les traditions du CRAA.

PAR FERNAND HESSEL

L'hiver était doux et la neige parcimonieuse à la Baraque de Fraiture, généralement redoutée en la froide saison. Ils étaient une trentaine, dans la chaleur douillette du restaurant de l'Auberge du Carrefour, à vivre un bon moment d'amitié. Le président ne manqua pas de demander avant tout une minute de silence pour Nicole qui vient de nous quitter. Puis il salua la présence du binôme liégeois, formé d'Odette et de Ninette, comme à l'accoutumée. Un accord est pris en passant pour un déplacement collectif en mini-bus (ARAAOM, CRAA, ASAOM...) à l'occasion de la réouverture du MRAC. A voir le retard pris par les travaux de rénovation, il reste du temps pour l'organiser. Le président prit également plaisir, non dénué de fierté, à présenter à l'assemblée la délégation de Kangu, forte d'une dizaine d'anciens, occupant à elle seule une grande table. Fait remarquable que ces amitiés, nouées il y a près d'un demi-siècle, dans un poste reculé de la province du Bas-Congo (maintenant Kongo central), soient ancrées pour la vie. Remarquons en passant qu'il ne s'agit pas d'anciens coloniaux, lesquels croient trop souvent qu'ils sont les privilégiés du bonheur africain. Il s'agit bel et bien de coopérants, venus humblement aider pendant un temps les Congolais à progresser sur la voie du développement, en dehors de toute idée de s'y installer pour le reste de leur vie. Notons cependant que le brave Dr Courtejoie, déjà actif à Kangu de leur temps, n'a jamais quitté les lieux. Comme quoi l'Afrique noire ne lâche plus ceux qu'elle a initiés, avec tout le mystère et la générosité que le terme recouvre, qu'ils soient restés ou qu'ils soient partis sous d'autres cieux.

L'animateur attitré, notre Jacques, venu courageusement en dépit du deuil qui l'habite encore avec acuité, ne manqua pas de remercier le staff de l'auberge, pour la qualité du service et bien sûr de la moambe. Le dernier pour la route vint trop vite. Quand des convives tiennent à prendre un dernier pour la route, c'est que le temps des retrouvailles est précieux. C'est ce qui est arrivé à l'auberge, à la généreuse initiative de nos amis de Nevele. Les petits cercles, délibérément discrets, tiennent le cap. ■









© Photos Fernand Hessel

Le RCLAGL à l'œuvre

A peine relancé en 2017, voilà que déjà le cercle luxembourgeois est en pleine action. Roland Kirsch et son équipe commencent fort l'année 2018. Le CRAA est heureux de lui consacrer une page tout comme "L'Avenir du Luxembourg" qui lui a ouvert ses colonnes sur le même sujet (14.02.2018).

PAR FERNAND HESSEL

La conférence, organisée à l'Institut Cardijn-Lorraine de Differt, ce 21 janvier 2018, fut une réussite. Par le nombre de participants qui avoisinait 70 dont une dizaine de Grands-ducaux, par sa composante informative assurée par Jean-Paul Rousseau, président du cercle namurois (CRNAA) et consultant écouté en RDC, par la disponibilité enfin des bénévoles qui assurèrent un service aussi souriant que succulent.

La conférence porta sur une problématique congolaise, celle de la stratégie à déployer pour protéger les parcs naturels (ici le Parc des Virunga, premier parc national créé en Afrique à l'initiative d'Albert 1er) de la dangereuse pression que les riverains font peser sur son avenir. Et pas seulement les riverains, mais aussi les trusts internationaux et les politiciens de tous bords, de l'intérieur comme de l'extérieur. Le conférencier, qui revenait d'une mission financée par la Coopération belge, brossa les problèmes et les solutions envisagées. La thèse est simple : pour stabiliser les riverains sur leurs propres terres, il faut que celles-ci soient attrayantes. La mise en oeuvre l'est beaucoup moins. L'équipe d'experts a concocté un programme pour accroître la productivité des terres, promouvoir la qualité de la production et contribuer ainsi à la création d'une véritable zone d'activité économique. Les terres sont généreuses dans la région des grands volcans, mais leur mise en valeur réclame une longue patience. Surtout qu'elles contiennent également des minéraux comme le coltan, dont la commercialisation est d'un intérêt immédiat. Il en ressort que la stratégie première, au-delà des investissements et des technologies, est d'éduquer le peuple à une production maîtrisée, rentable et porteuse d'avenir.

La visite à Differt permit également de visiter le musée consacré à l'œuvre missionnaire des Maristes en Océanie, sous la conduite du conservateur Léopold Hols, musée fort intéressant pour des visiteurs familiers de la culture congolaise.

Visitable sur demande adressée au conservateur : 063/38 93 90. Comme la porte de l'église des Maristes était ouverte, un regard fut jeté en passant sur la serre chaude où prirent racine de nombreuses vocations pour l'Océanie et d'où partirent d'intrépides Luxembourgeois vers les terres parmi les plus difficiles à christianiser de la planète, telles les îles Salomon. ■









© Photos Fernand Hessel

Codoki

Rudi Van Wezer, le dernier survivant luxembourgeois des Commandos du Kivu (CODOKI), est un Arlonais bien connu sur la place, comme ancien président de la Jeune Chambre Economique et comme responsable pour l'intercommunale Idelux des villages de vacances de Vielsalm et de Virton.

PAR ROLAND KIRSCH

C'est au collège jésuite Notre-Dame de la Victoire, aujourd'hui Alfajiri, que notre ami fait ses études. Il fait toujours partie de l'association des anciens. Ce planteur était en passe de succéder à Arthur, son pionnier de père, dans la reprise de l'exploitation familiale en 1964, lorsqu'il a été confronté aux avancées guerrières Simba de la rébellion muléliste autour de la capitale du Sud-Kivu.

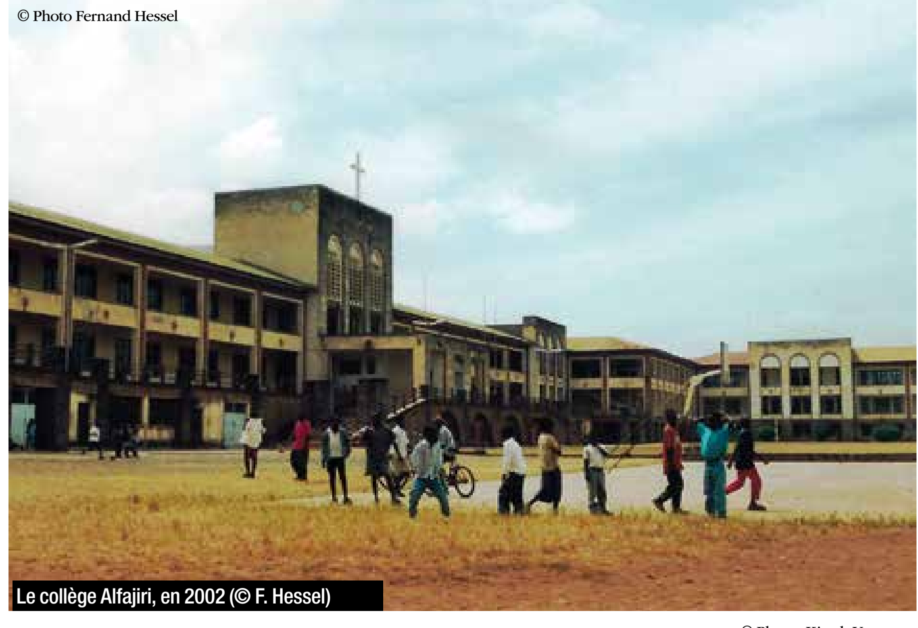
Craignant pour ses proches, et notamment pour ses quatre sœurs, soucieux aussi de protéger ses plantations et les biens de l'ethnie congolaise amie, les Bashi, il s'engage, à dix-huit ans, volontairement, aux côtés des Commandos du Kivu. Et participe donc en personne aux opérations humanitaires armées qui ont contribué au rétablissement de l'ordre public à l'Est de la République du Congo, contre les Simba du Général Olenga. Les commandos du CODOKI sont à l'époque considérés comme des héros par les populations européenne et congolaise du Sud-Kivu. Ils sont composés de deux groupes, un détachement de l'Assistance technique militaire belge (une dizaine de militaires) et de civils armés, volontaires de la première heure, dont Rudi Van Wezer.



Rudi Van Wezer, riche de tout un passé et souriant à l'avenir, à Arlon en 2018

© Photo Fernand Hessel

Ces commandos, accompagnés de soldats katangais et de troupes de l'ANC (Armée Nationale Congolaise) conduites par le dynamique colonel Mulamba, se sont singularisés par des succès dans la défense locale de Bukavu, la perle de l'Afrique centrale, une cuvette bordée par le lac Kivu et entourée par des montagnes dont il fallait tenir les cols. Rudy dirige une section de soldats katangais. Ces mêmes hommes ont subi le 22 mars 1965 de graves dommages dans l'embuscade meurtrière de la zone minière de Nzigu entre Bukavu et Kasongo (Maniema). Plusieurs Européens et Congolais y sont tués et blessés. Pendant le combat Rudy prend en charge



Le collège Alfajiri, en 2002 (© F. Hessel)

© Photos Kirsch-Vercouter

la mitrailleuse montée sur le véhicule 4X4 Suzy, son véhicule fétiche.
«Les véhicules des Codoki sont personnalisés. Quand il s'agit de 4X4 légers du type Jeep, le pare-brise est abaissé ou enlevé; les portes sont retirées afin de permettre à l'équipage de "gicler" plus rapidement en cas d'embuscade. Chaque engin est numéroté. Des prénoms féminins apparaissent en lettres majuscules noires ou blanches (Suzy pour un Scout 1, Jeanne pour la Minerva blindée, Lily pour le Ferret). L'inscription en blanc "Commandos du Kivu" ressort ostensiblement sur tous les flancs de la carrosserie. En principe, chaque véhicule dispose d'une arme collective .30 du type FN MAG M-2 ou FN-BROWNING M-1919 A4 de 7,62 mm.» (DEMARET Henri, *Les Commandos du Kivu* (CODOKI)- pg 427).
Compte tenu des pertes répétées dans les combats successifs, l'effectif fortement réduit a contraint le CODOKI à une pénible décision : la dissolution, à la fin de l'année 1965.

Dès son retour d'Afrique en 1972, Rudi s'installe dans le chef-lieu de la Province de Luxembourg. Il se marie, et nostalgique de l'Afrique, repart en Guinée pour y exploiter une plantation de 12.000 hectares d'ananas. Après cinq années d'activité, il cesse cette expérience en raison de la détérioration économique du pays, organisée par le président communiste Sekou Touré.
Mais son histoire avec l'Afrique n'est pas terminée, puisqu'en 2014, il retourne en visite privée à Bukavu où il revoit son ami, le propriétaire belge du célèbre hôtel-restaurant Orchid's, Marc Moreau (3ème génération) qui a la bonne idée de lui présenter, à sa grande surprise, quatre anciens travailleurs de sa plantation, survivants de 1964.

Séquence émotion pour ceux-ci qui ont reconnu – 50 ans après – un des mutoto de Bukavu.

Rudi Van Wezer a terminé sa carrière professionnelle en tant que consultant d'une entreprise en informatique grand-ducale.

Aujourd'hui, il reste amateur de bons whiskies et de véhicules de collection. Il est largement impliqué au sein du Comité actuel du Cercle luxembourgeois RCLAGL. ■



Jeep du CODOKI, en opération contre les Simba en 1964

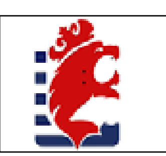


Rudi Van Wezer, accoudé à sa Suzy, au milieu de ses compagnons d'armes, pour la photo souvenir.









ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES


Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétaire : Louis Despas 04 223 10 16
louis.despas@skynet.be
Trésorière : Odette Vieilvoye 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Fêtes : Jo Bay Mwamba 0486 83 88 76, Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Revue Tam-Tam : Fernand Hessel 0496 20 25 70, assisté de Louis Despas, hesselfernand@gmail.com
Siège social : ARAAOM, rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48, odfrançois@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : 59
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278


Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier : Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9, 4900 Spa
087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux
Autres membres : René Dubois (président d'honneur), Joseph Heins, André Voisin (Past-Président et UROME)
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com; 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Nombre de membres au 31.12.17 : 97
Membres d'honneur : Mme Nelly Bultot, M. et Mme Craenen-Hessel, M. Michel Huart, M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032

Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres membres : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean
Revue (rédaction, MDC, NLC) et UROME : Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursine, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 31.12.17 : 42
Compte : BE35-0016-6073-1037


Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : en démarrage.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

Nécrologie

Les cercles partenaires ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de :
-ASAOM : Joseph Heins (1930-2017) (voir page 42)
-ASAOM : René Dubois (1930-2018) (voir numéro suivant MDC 46)
Ils présentent aux familles éprouvées leurs condoléances émues.

Réalisations internes

- **09.12.17** : CRAA Bonana à la Baraque de Fraiture
- **17.12.17** : ARAAOM Bonana aux Waides
- **10.01.18** : ASAOM Réunion du CA à Sart
- **13.01.18** : ARAAOM Expo Indonésie & Choucroute
- **21.01.18** : RCLAGL Goûter-conférence à Differt
- **28.01.18** : ASAOM AG & Moambe à Tiège
- **13.02.18** : ARAAOM Réunion du CA à l'H/Univers
- **14.02.18** : CRAA Réunion du CA à Hoursinne
- **25.02.18** : ARAAOM Théâtre à la Comédie centrale
- **17.03.18** : CRAA AG & Déjeuner au Contes de Salme
- **25.03.18** : ARAAOM AG & Moambe aux Waides.

Réalisations externes

- **04.12.17** : CRAOM Déjeuner-conférence au Cercle royal gaulois à Bruxelles (fh)
- **18.12.17** : MOHIKAAN Bonana à Ostende (fh) ;
- **19.01.18** : UROME Réunion du CA au CPA ;
- **05.03.18** : MDC Réunion du CA, à Bruxelles (fh).

Dispositions communes aux trois cercles

- Pour les quatre cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC en page 2), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice en cours.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun de MDC que des pages partenaires propres, par des articles en lien avec l'Afrique centrale, relatifs à son vécu ou à son cru, avec illustration (minimum 1 photo par page).
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.

Dicton bantou

Le bonheur qui t'arrive est pour tous,
le malheur pour toi tout seul



Afrikagetuigenissen

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 16



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Broeder Paul Dequeker, de bouwer

Wij werden pijnlijk getroffen door het overlijden van broeder-missionaris (Scheut) en architect Paul Dequeker.

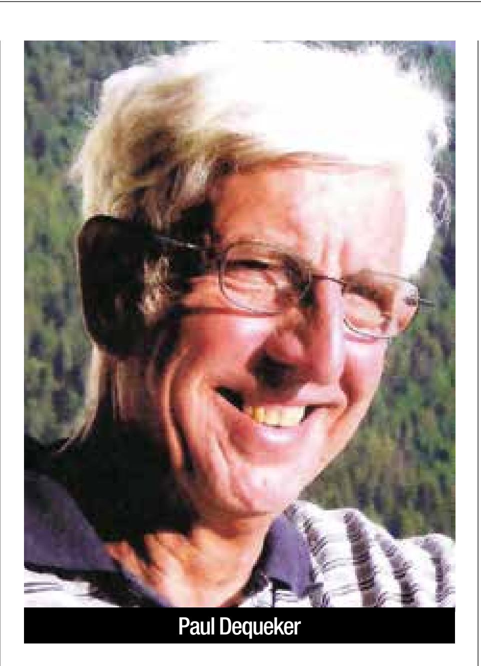
DOOR GUIDO BOSTEELS

Als eigenzinnig, creatief, vooruitstrevend man van karakter, bezield met een diep christelijk ideaal, gericht op dienstbaarheid en schoonheid, was Paul Dequeker de man die een revolutionaire wind heeft doen waaien over het concept : bouwen in een specifiek tropische omgeving, met name in Congo.

Een beslissende factor in zijn ontwikkeling was het postgraduaat in tropische bouwkunde dat hij behaalde aan de "Associated School of Architecture" te Londen. Daar is hij bewust van geworden van de basisfilosofie van het bouwen in een tropisch klimaat, waar in heel andere behoeften moet worden voorzien dan in Europa. Zoals Le Corbusier ooit schreef : Le soleil, l'humidité et le vent gouvernent l'architecture tropicale.

Terwijl het er bij ons meestal om gaat warmte te stockeren en te bewaren, is het in Afrika zaak de warmte te elimineren. Ook leidt het klimaatsverschil tot totaal verschillende leefgewoonten zodat Congolezen, helemaal anders dan blanken, zoveel mogelijk buitenshuis leven.

Een ander aandachtspunt betrof de materiaalkeuze, die volgens hem optimaal moet uitgaan van de ter plaatse beschikbare grondstoffen.



Paul Dequeker

Mooi meegenomen is ook de bestendige zorg om de meest eenvoudige en spaarzame bouwmethodes uit te zoeken, zonder daarom de esthetische waarde van het bouwwerk in het gedrang te brengen.

Hij ging onverschrokken in het geweer tegen de gebruikelijke trends en doorstond de bezwaren en de tegenkanting die zijn revolutionaire concepten te beurt vielen. Even onvermoeibaar als onverstoorbaar werkt hij door : scholen, kerken, woongelegenheden, administratieve gebouwen, medische constructies rijzen, zowel in het koloniale als in het postkoloniale Congo in snel tempo uit de grond. Ruimdenkend als hij is, aarzelt hij ook niet om zijn talenten ter beschikking te stellen van andere godsdienstige strekkingen dan de Rooms-katholieke, zoals het Leger des Heils.

De klimaatgebonden, eigen stijl van Paul Dequeker dringt dan ook vrij snel door en krijgt meteen ook internationale aandacht. Uitgenodigd voor congressen, seminaries, cursussen, colloquia, voert hij het woord in Lomé, Nairobi, New York, Athene, Frankfurt, Tokio…

Hoewel hij geen ingenieur is, waagt hij zich ook met succes aan uitgesproken technische constructies zoals bruggen. Maar Paul Dequeker is ook nog didacticus. Zijn opvattingen en ervaringen brengt hij samen in een standaardwerk : "L'Architecture tropicale : Théorie et mise en pratique en Afrique tropicale humide", een laaggeprijsde publicatie die in heel Congo geldt als bijbel voor bouwwerken die optimaal aangepast zijn aan het Afrikaanse leefmilieu.

Zijn palmares mag wel tellen : 1.235 projecten, geconcipieerd en uitgewerkt door broeder Dequeker, zijn effectief tot stand gekomen. Zijn we daarmee volledig geweest ? Nee toch ! Vergeten we niet zijn tientallen schetsboekjes, zijn schilderijen en, last but not least zijn prachtige beeldhouwwerken in tropisch hout, die alle de hand van een onverholen kunstenaarsziel verraden. ■

Démythifions Lumumba

Le discours offensant envers les Belges que Lumumba prononça le 30 juin 1960 au Parlement congolais, lors des cérémonies de l'Indépendance et surtout son assassinat en ont fait un martyr, un héros et un mythe aux yeux des Tiers-mondistes et autres anticolonialistes. Mais ce sont avant tout les Congolais, responsables directs de sa mort, qui sont à la base du mythe.
Ce sont eux qui, délibérément, ont envoyé Lumumba dans un lieu où l'attendait une mort certaine. On aura beau dire qu'il y eut des pressions extérieures, mais les Congolais étant indépendants, étaient les seuls responsables de leurs actes. Mais soyons clairs, avant d'entamer la tentative de démythification, rien ne peut justifier le sort effroyable qui lui fut réservé ainsi qu'à ses compagnons d'infortune. Lumumba, lui aussi, avait droit à un procès équitable. Et si tel avait pu être le cas, il n'aurait fort probablement pas échappé à son sort.

Pourquoi donc Lumumba devrait-il être vénéré ?

Il n'était pas Le père de l'indépendance du Congo. Le premier à la solliciter, et à l'obtenir, était Joseph Kasavubu. On peut douter de l'honnêteté de Lumumba. Employé à la poste de Stanleyville, il était condamné en 1956 pour détournement de fonds. On aurait pu y voir un acte de résistance à l'oppresseur colonial si ce n'est que ceux qui en ont fait les frais étaient surtout des épargnants congolais.

Plus tard, par la falsification d'une déclaration de son rival Kasavubu, il incitera les électeurs de l'Abako à rejoindre massivement le MNC. Son attitude dictatoriale et ses promesses démagogiques délirantes, qui lui furent à juste titre reprochées par la plupart des membres fondateurs du Congo indépendant, précipiteront rapidement le pays dans le chaos. Désinvolte et dénué de scrupules, il sera même rapidement abandonné par les plus éminents de ses amis.

Son soutien politique dans le pays était loin d'être massif. Aux élections législatives de 1959, le MNC n'obtenait, non sans irrégularités, que 30% des voix. En province Orientale il obtenait la majorité absolue mais partout ailleurs les résultats s'avérèrent médiocres. A la Chambre il obtenait 41 sièges sur 137.

De par sa gestion chaotique, son improvisation au jour le jour, il perdait rapidement le contrôle du pays. A peine était-il au pouvoir que les mouvements opposants, les syndicats et l'Eglise dénonçaient son incompétence. Plus des deux tiers des parlementaires de son parti finissaient par publiquement se désolidariser de lui.

Ses réels talents d'orateur furent mal utilisés. Ses harangues variaient radicalement selon le public.



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué : Robert Devriese
Comité exécutif permanent (CEP)
Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke, Robert Devriese, William De Wilde, Renier Nijskens, André Schorochoff, Paul Vannès, Jos Ver Boven, Françoise Verschueren, André Voisin.
Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique :
fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS

Bien que proclamant la non-violence, ses discours incendiaires et les folles espérances qu'il avait ainsi suscitées entraîneront des atrocités inouïes et la mort de centaines de Belges. Les discours dans lesquels il s'en prenait à ses ennemis politiques entraineront la mort de milliers de Congolais. Avec son charisme et son pouvoir de persuasion, il aurait pu faire cesser les exactions contre les Belges et contre ses concitoyens, mais il n'en fit rien.

L'opération qu'il ordonna contre Bakwanga coûtera la vie à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ce massacre sera qualifié de tentative de génocide par le Secrétaire général des Nations unies. Le principal responsable en était le chef d'état-major, le colonel Mobutu. Mais Lumumba, en tant que premier ministre et ministre de la défense, en portait au moins la responsabilité politique. Très certainement au courant des massacres, il ne fit rien pour les faire cesser, ni même les condamner.

Même après son décès, Lumumba doit être tenu responsable de la mort de milliers de Congolais et de centaines de Blancs lors des rébellions des années soixante. C'est en se revendiquant de lui et de son discours, que ses partisans se livrèrent alors aux tortures les plus odieuses dans les territoires qu'ils contrôlaient et exterminaient systématiquement les intellectuels et tous ceux dont le niveau de vie dépassait tant soit peu celui de la population.

Il sous-estima l'importance de l'appartenance clanique. C'est peut-être là, la raison principale de sa perte. Alors qu'il croyait être vu comme un Congolais, un nationaliste, il était en fait vu comme un Tetela. Moins d'une semaine après l'indépendance, c'est d'ailleurs lui que les mutins de la Force Publique, composée de fortes ethnies traditionnalistes, veulent tuer.

De par son impétuosité il perdait même son soutien international.

Son mentor Kwame Nkrumah (président du Ghana) le mettait en garde : *"Si vous essuyez un échec, vous n'aurez à blâmer que vous-même ... Votre échec portera un coup terrible au mouvement de libération africaine ... Votre politique qui vise à vous débarrasser de vos adversaires dès maintenant échouera ..."*

Il ignora le conseil. De par sa gestion tout aussi courte que chaotique, le résultat de cinquante années de développement fut annihilé.

Circonstances atténuantes

Certes, la Belgique porte en effet une "responsabilité morale" dans la mort de Lumumba, tout comme du chaos dans lequel le pays fut plongé depuis son indépendance.

Elle est responsable d'avoir accordé cette indépendance à la hâte. Un processus de désengagement échelonné sur quatre ou cinq années aurait permis de ne pas abandonner la gestion du Congo aux mains d'une classe politique encore fort inapte à l'exercer.

Avec quatre ou cinq années de courage de notre part et de patience de la part des Congolais, le Congo serait aujourd'hui un des pays les plus prospères d'Afrique.
Patrice Lumumba a été une victime de cet empressement totalement irresponsable.

Mais il était également la victime de la guerre froide. Le mythe Lumumba était le symbole rêvé de la lutte des Tiers-mondistes contre l'impérialisme occidental.

■ Robert Devriese

Agenda trimestriel

Activités internes (principales)

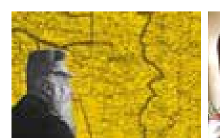
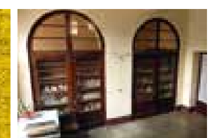
21.11.17 : funérailles Louis De Clerck
06.12.17 : déjeuner de travail avec Philippe Jacquij (URFRACOL)
12.12.17 : réunion avec membre du MRAC
13.12.17 : CEP réunion aux AE avec desk Afrique
11.01.18 : déjeuner de travail avec Renier Nijskens
12.01.18 : déjeuner de travail avec Cécile Ilunga (URCB)
19.01.18 : CA et lunch de l'UROME.

Activités externes (principales)

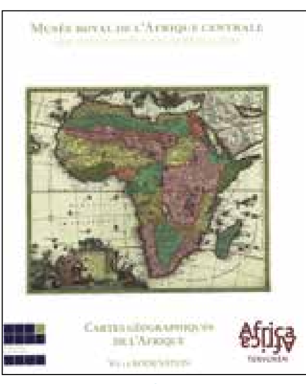
14.11.17 : Mardi de MDC
04.12.17 : CRAOM & Cercle royal gaulois – Conférence du Vice-Premier Ministre D. Reynders
05.12.17 : Afrikagetuigenissen
12.12.17 : Mardi de MDC
14.12.17 : célébration des 100 ans de CRAOCA à l'ERM
27.12.17 : vergadering Afrikagetuigenissen
09.02.18 : Forum de MDC + réunion relative à Lumumba
13.02.18: Mardi de MDC.







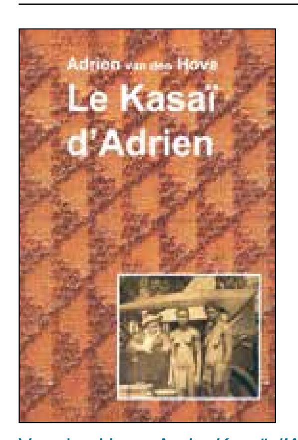




Bodenstein,W., *Cartes géographiques d'Afrique*, coé-édité par le MRAC et Philippe de Moerloose, 2017
Accompagné d'un DVD explicitant chacune des cartes.
Broché, 155 x 180 mm, 296 pages, 19.5 €.

Wulf Bodenstein, ancien de l'organisation Eurocontrol, s'est pris de passion sur le tard pour la cartographie africaine, et a suivi le cours d'histoire de la cartographie à l'université d'Utrecht pour bien maîtriser le sujet. En 1998 il fonde le Brussels Map Circle. Comme il veille sur la collection de cartes anciennes du MRAC, il était bien placé pour opérer une sélection apte à satisfaire les curieux. C'est à un voyage en Afrique qu'il invite le lecteur, à travers le temps, en 80 cartes, allant du 15e au 20e siècle. Pour ne pas laisser le lecteur sur sa faim, le format de la publication ayant fatalement réduit les dimensions des cartes originelles, le livre est accompagné d'un DVD qui donne pour chaque carte un commentaire. Les cartes depuis qu'elles existent n'ont pas seulement fait rêver les explorateurs, elles les ont aussi accompagnés dans leurs périples. Et par reconnaissance ces explorateurs ont permis de les rectifier et de les compléter. Mais la science ne se soucie pas de poésie. Dans les cartes modernes il n'y a plus de place pour les légendes. C'est pourquoi les vrais amateurs de cartes géographiques prennent plaisir à consulter les vieilles cartes, lesquelles avaient sans aucun doute moins de science, mais certainement plus d'âme. Puis tout curieux de l'histoire de l'humanité trouvera un intérêt certain à suivre les cartographes à travers les siècles et à réaliser combien la maîtrise de la planète a été lente. Entre le siècle de Ptolémée et le 15e siècle la cartographie n'a que peu progressé. Et il faudra attendre le 19e pour que la science chasse progressivement l'affabulation. Et la cartographie de la Terre n'est pas achevée, ce qui n'empêche pas les scientifiques de dresser déjà la carte des planètes. Le livre de Bodenstein est un beau livre d'images, plein d'enseignements sur un continent entré avec une force sans cesse grandissante dans l'histoire de l'univers.

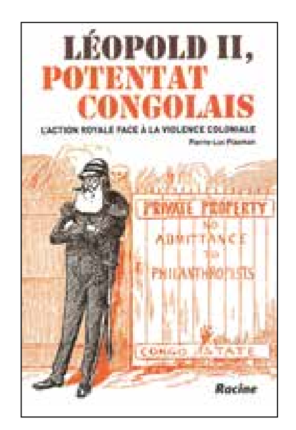
Fernand Hessel



Van den Hove, A., *Le Kasaï d'Adrien*, Edition familiale, 2017
Recueil de lettres, illustré d'intéressants documents (NB & C)
145 x 210 mm, 200 pages,
12 € par virement.

De novembre 1900 à mai 1914, la durée de son séjour au Congo, Adrien van den Hove, le père de l'auteur de la publication, a envoyé mensuellement une lettre à ses parents restés à Louvain. Par bonheur pour nous, que tout ce qui concerne le Congo intéresse, ces lettres furent gardées précieusement par la famille. 162 lettres au total qui ont survécu au fond "d'une boîte en fer blanc" jusqu'à ce que le fils, portant le prénom de son père, se décide à les réunir dans un recueil, et à entreprendre le difficile travail d'illustration, qui ajoute une valeur certaine à l'ouvrage. Heureuse décision du fils, qui simplement mais combien éloquemment, contribue à faire mieux connaître une période lointaine de l'œuvre belge au coeur de l'Afrique, trop souvent décriée par ceux qui ne font pas l'effort de séparer le bon grain de l'ivraie. Les lettres d'Adrien sur son Kasaï les y aideront à coup sûr. Les héritiers du Congo, vécu par Adrien, tant congolais que belges, ne peuvent que se réjouir d'avoir le privilège de prendre connaissance de cette correspondance, où chaque paragraphe apporte une information, à coup sûr fidèle, car il n'y a pas de raison ici qu'un fils mente à ses parents, sur le Congo d'avant la Grande Guerre : sa société, son économie, sa géographie, ses relations inter et intra-raciales, sur fond d'aventure personnelle de l'auteur. Les historiens admettent volontiers que les témoignages de ceux qui ont vécu au cœur de l'action sont une contribution à l'Histoire. Dans le cas du recueil de lettres d'Adrien van den Hove, vu l'époque où il a vécu et vu la régularité de sa correspondance, les témoignages constituent à beaucoup d'égards l'Histoire elle-même. Du reste l'épistolier ne se gêne pas pour se faire critique quand il le faut. A lire absolument.

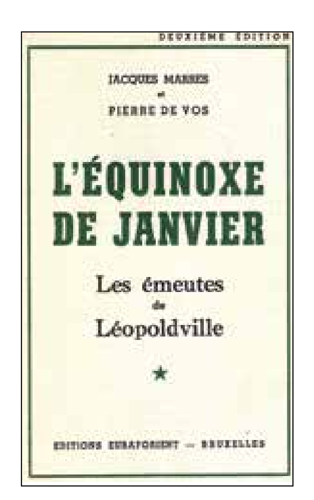
Fernand Hessel



Plasman, P.-L., *Léopold II Potentat congolais. L'action royale face à la violence coloniale*, Racine 2017.
Collé, 150 x 240 mm, 248 pages,
24.95 €, avec quelques illustrations en NB

Entre les laudateurs inconditionnels de Léopold II et les démolisseurs invétérés du Chef de l'Etat indépendant du Congo (1885-1909), il est peu d'historiens qui se risquent à faire la part des choses, tant le juste milieu a été miné par un siècle d'injures sans preuves et de louanges sans critiques. Docteur en Histoire (UCL), Jean-Luc Plasman s'y essaie et ouvre la marche d'une nouvelle génération d'historiens qui interrogent l'histoire avec tout l'apaisement que requiert une matière contestée de toutes parts, par les médias, par les historiens en quête de succès facile, par les politiques toujours prêts à sa ranger sous la bannière du politiquement correct, par les humoristes, par le simple citoyen qui parle le langage du camp qu'il s'est choisi. L'ouvrage est le prolongement de sa thèse de doctorat. C'est dire qu'il continue le combat pour la vérité, en serrant au plus près les faits et les écrits légués par l'histoire pour en extraire la substantifique moelle. Du rêve colonial défendu à Berlin à la mise en cause de la violence du régime de l'EIC, en passant par l'analyse de l'administration métropolitaine et la gouvernance locale.
Gageons qu'un livre comme celui de Pierre-Luc Plasman réussisse à inspirer une ère nouvelle et à créer une nouvelle école où Congolais de plus en plus nombreux en Belgique et Belges de plus en plus clairsemés dans les rangs des anciens d'Afrique, arrivent enfin à un accord sur la manière d'interpréter l'histoire de l'EIC. Cet accord est capital si l'on veut éviter que les deux communautés s'obstinent à vivre chacune sur sa planète. Il est naïf d'un côté de penser qu'il suffit de tout replacer dans son contexte pour justifier toutes les violences, il est naïf également d'un autre côté de se satisfaire d'excuses. Une colonisation n'est jamais innocente, même si elle est porteuse de progrès, puisqu'elle tire sa substance de l'asservissement des uns par les autres. C'est un accident de l'histoire, contre lequel on ne peut plus rien, sauf chercher ensemble comment une communauté en est arrivée à dominer une autre.

Fernand Hessel



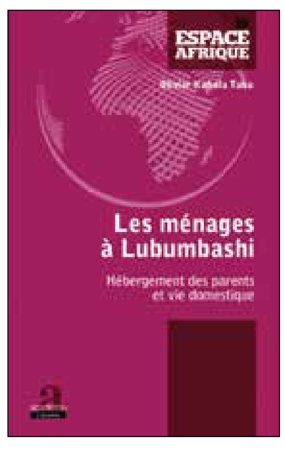
Marrès,J. & De Vos, P., *L'équinoxe de janvier, Les émeutes de Léopoldville*, 2e édition, Editions EURAFORIENT, Bruxelles. 130x195 mm, 264 pages. Chez les bouquinistes et sur Internet

Jacques Marrès, avocat à Stanleyville, et Pierre De Vos, correspondant du Monde, ont vécu l'évolution du Congo depuis 1945, et livrent ainsi avec un recul suffisant une analyse de la situation qui a conduit aux émeutes de janvier 1959 ; l'immobilisme jusqu'en 1955, le plan Van Bilsen, le Manifeste de Conscience africaine, le Manifeste de l'ABAKO, la course contre la montre de la dernière étape avec l'émergence des partis politiques au Congo et les brusques engagements des partis politiques en Belgique, sans oublier le poids de la Cour, la valse des autorités (Cornélis remplace Pétillon en 1958, Pétillon devenu ministre est remplacé par Van Hemelrijck en 1959, Van Hemelrijck est remplacé par De Schrijver en 1959). Le politique brusquement prend conscience qu'il y a un problème colonial, sans pour autant que le peuple belge en fasse un souci. Comme le livre se clôture à cette date, les auteurs n'abordent pas la problématique de la Table Ronde.

Le récit des auteurs est précieux, non seulement parce qu'il évoque par le menu la marche forcée vers l'Indépendance, mais parce qu'il baigne dans le vécu quotidien des décideurs, par récits, interviews, dialogues et témoignages interposés. Le tout économique a vécu et le politique inaugure une période d'hésitations et de contradictions. Les auteurs néanmoins, pêchant par excès d'optimisme, continuent à croire en une communauté réconciliée entre Congolais et Belges.

Comme le souligne P. Decraene, autre journaliste du Monde, "cet ouvrage apporte un éclairage souvent cru, mais toujours utile au moment où l'opinion mondiale s'interroge sur les causes d'une explosion de colère qu'elle ne comprend pas". Il a sa place dans la bibliothèque de tout ami du Congo qui s'interroge sur l'avenir de l'Afrique.

José Rhodius



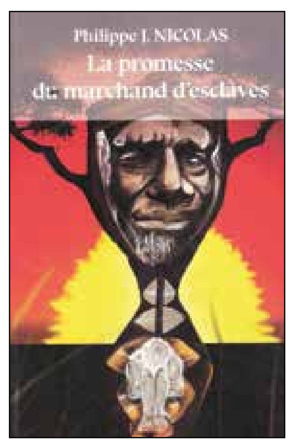
Kahola Tabu, O., *Les ménages à Lubumbashi*, Academia L'Harmattan 2014, Espace Afrique Broché, 34 €.

Olivier Kahola Tabu, Docteur en sciences sociales (ULB) est un jeune professeur d'université (UNILU) qui a déjà toute une série de publications à son actif. Négocier une grossesse, Croyances et pratiques autour du bébé à Lubumbashi, Accès à l'emploi à Lubumbashi, Réflexions sur les marqueurs du respect de soi, et le dernier Nostalgie coloniale et rapports ambivalents des Lushois face aux Chinois. Tous d'un intérêt sociologique certain pour les nationaux d'abord, mais aussi pour tous ceux parmi nous, anciens du Congo, qui nous intéressons à la société congolaise, plus peut-être qu'à l'époque où nous la côtoyions au quotidien.

Dans l'opus retenu, au titre suffisamment explicite quant à son contenu, Olivier Kahola aborde un sujet d'un intérêt certain pour les ménages congolais d'abord, mais également pour les Européens qui ont parfois du mal à comprendre le système familial africain qui semble vouloir héberger des parents venus de toutes parts, au nom de la fraternité africaine. Il démontre que cet accueil n'est pas aussi simple qu'il n'apparaît. L'hébergement est tributaire "d'enjeux, de tactiques et de conventions sociales tacites. Il est déterminé par le genre, l'âge, la réciprocité, la valorisation de soi et la stabilité du ménage hôte." L'étude nous apprend que "l'hébergement est une source de frustrations et d'inhumanités insoupçonnées tant chez les conjoints que chez les parents hébergés." Nous avons d'autant plus de mal à saisir les contraintes de l'hébergement familial, nous qui sommes habitués au ménage monoparental. De plus rien ne vaut l'analyse d'un sociologue pour bien comprendre une société.

L'auteur prépare en ce moment une thèse qu'il défendra à l'UCL et à l'ULB et, geste hautement apprécié, il participe aux débats au sein du Forum de Mémoires du Congo. Il fournit une belle preuve que l'université congolaise a le destin de son peuple bien en mains, et qu'elle s'attaque à toutes les composantes de la société, en particulier celle qui allie tradition et modernité.

Fernand Hessel



Nicolas, P. J., *La promesse du marchand d'esclaves*, Edilivre, broché, 130 x 205mm, 202 pages, 17 €.

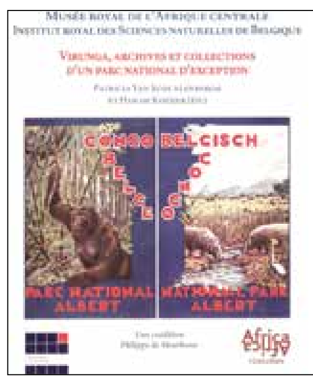
Natif du Congo, Philippe Nicolas est un ancien parachutiste, devenu consultant en sécurité, entre autres à Kolwezi. Durant sa longue aventure africaine, il s'est beaucoup intéressé aux mythes et légendes des pays qu'il a parcourus, qui font la spécificité et la richesse du continent africain. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il mène une vie d'écrivain. Ses œuvres déjà multiples ont ceci de particulier qu'elles mêlent éléments autobiographiques et éléments inspirés de la mythologie africaine. Voyage réel et ésotérique se mêlent à tel point qu'il est par moments difficile pour le lecteur de distinguer mythe et réalité, tant qu'il n'est pas entré de plein pied dans l'œuvre romanesque. L'auteur recourt aux personnages mythiques pour transmettre ses idées, et comme il a l'imagination débordante, il faut que le lecteur joue le jeu de la fiction pour comprendre, l'auteur étant un personnage parmi les autres.

Ainsi La promesse du marchand d'esclaves est un récit initiatique qui oscille entre fiction et réalité, entre une légende guinéenne et la condamnation de l'esclavage, du racisme, d'où émerge la valeur de l'amitié. Avec la dimension particulière de la vie après la mort, grâce au dieu-serpent guinéen, A Manthso No, capable d'insuffler la vie aux âmes. Les thèmes abordés par l'auteur sont multiples, et toujours liés d'une manière ou d'une autre à son vécu, tels le combat contre le trafic de diamants et des armes dans N'duru, le tourbillon du diable, la dénonciation des Européens qui refusent d'admettre que des Africain aient pu fonder la cité du Great Zimbabwe dans La colère de Dents d'or…

Philippe Nicolas ne se limite pas à l'Afrique. Il remonte aussi au temps des Croisades (Martial) par exemple. Et il a encore plusieurs autres fers au four.

Ce livre est recommandé par Me Yabili.

Fernand Hessel



Virunga, archives et collections d'un parc national d'exception, Patricia Van Schuylenbergh et Han de koeijer, éditeurs,Editions MRAC & IRSNB, Coédition Philippe van Moerloose, Tervuren, 1917. Très nombreuses illustrations. 155 x 180 mm, 190 pages. Broché. 20 €.
.

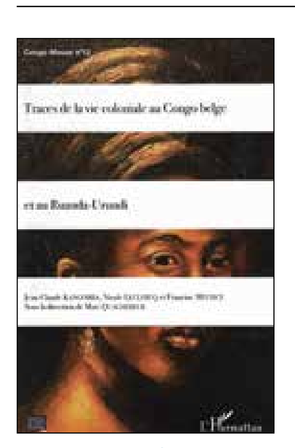
Ce livre en apparence modeste est un remarquable condensé de tout ce que l'amateur du Parc national Albert, devenu le Parc national des Virunga, souhaite savoir sur un des joyaux africains de la conservation de la nature. Tout ami du Congo se doit de l'avoir dans sa bibliothèque, parce qu'il est une mine d'informations sur le parc pris sous la loupe, mais aussi parce qu'il constitue une référence en matière de gestion scientifique d'un parc naturel (inventaires, suivi écologique, préservation). Le Musée royal d'Afrique centrale et l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, héritiers d'une grande partie du patrimoine documentaire du parc, sont de toute évidence les institutions les plus indiquées pour produire une synthèse aussi pertinente. Et agréable à consulter de surcroît, grâce entre autres aux multiples illustrations puisées aux meilleures sources. Deux spécialistes en ont dirigé la réalisation, représentant les deux institutions mères ; ils ont fait appel à quelques autres chercheurs, chacun dans le domaine de sa spécialité, l'ensemble du recueil a été soumis à une procédure d'évaluation scientifique. Et pour faire bonne mesure, le livre se termine sur une intéressante bibliographie. Il va sans dire que les efforts de l'Institut congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) ne sont pas oubliés, d'autant que c'est à lui qu'incombe la tâche la plus difficile de la préservation du parc des Virunga. Il n'est pas difficile de constater aujourd'hui que le fait d'être repris sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ne suffit pas pour se mettre à l'abri de la destruction. Les Virunga subissent en ce moment la triple pression des rebelles qui sévissent dans les parages si ce n'est pas dans le parc lui-même, de la population riveraine qui convoite ses terres et des politiques pas toujours enclins à écouter les spécialistes. Ceux qui ont visité régulièrement le parc savent combien il a souffert, malgré l'engagement exemplaire des dirigeants actuels, en particulier le Prince de Mérode. Puisse le livre, qui vient à son heure, contribuer à une prise de conscience toujours plus vive de la nécessité de protéger les derniers sanctuaires de l'homo sapiens !

Fernand Hessel

Vleurinck, A., *Elisabethville, 50 ans de l'histoire de Lubumbashi, Témoignage d'un médecin né en brousse*, Dynamedia Editions, 2017, broché, 160 x 240mm, 168 pages, 25 €. Intéressantes illustrations historiques.

Le Dr Vleurinck nous livre un témoignage aussi attachant qu'intéressant sur la naissance d'une ville, sa ville, et sur le Katanga au sens large. Il sait de quoi il parle pour y avoir passé sa jeunesse et pour y avoir pratiqué l'art de guérir jusqu'en 1975. Son enfance en brousse et sa pratique de la médecine ont largement contribué à entrer en communion avec les populations locales. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un livre qui relate par le menu l'histoire d'Elisabethville, depuis l'implantation des premiers bureaux en 1910 jusqu'à l'épanouissement de la ville moderne moins de cinquante ans plus tard, mais de l'histoire d'amour pour une ville où l'auteur a vécu et travaillé. Certes l'histoire de la ville est présente, par le texte et par l'image, mais le livre vaut surtout par les coups de cœur, et même les coups de gueule quand quelqu'un se permet de prendre des libertés avec la vérité historique. L'auteur trace, page après page, les portraits des grands bâtisseurs de la ville, au sens le plus large du terme : les fondateurs, les administrateurs, les capitaines d'entreprises, les pédagogues, les artistes, les missionnaires.... Le livre n'a rien de scolaire. L'auteur prend plaisir à peindre un tableau où tous ceux qui ont fait la ville sont progressivement mis en lumière. Il en résulte un récit qu'on prend plaisir à lire, comme si l'on participait à l'édification de la ville. On peut seulement regretter que la plus grande part du récit va aux premières décennies de l'histoire de la ville. Comme il s'agit d'une publication, posthume, on peut imaginer que l'auteur envisageait de pousser plus loin le récit, quand brusquement la plume lui fut arrachée. La pensée de Jean d'Ormesson mise en exergue de l'opus est révélatrice à ce sujet : Un jour je m'en irai sans avoir tout dit.
Tout amoureux du Katanga et de sa capitale se doit de posséder ce livre dans sa bibliothèque congolaise.

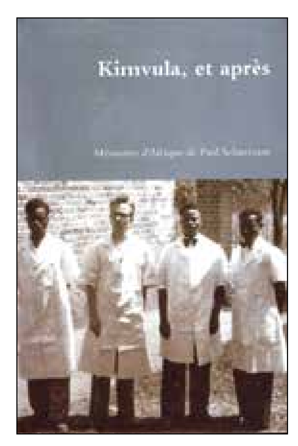
Fernand Hessel



Kangomba, J.-C., Lerclercq , N., Meurice, F., sous la direction de Quaghebeur, M., *Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, L'Harmattan et A&ML, 2017. Congo-Meuse n°12 ; broché, 155 x 240mm, 448 pages, 42 €.

Ce recueil de textes de longueur variable et d'inspiration très diverse, puisés dans les collections d'Archives & Musée de la Littérature (AML), est le 12e de la Collection Congo-Meuse. Réunis sous le titre de Traces de la vie coloniale, les textes sont autant de témoignages de la vie coloniale, les uns laudatifs, les autres timidement ou nettement critiques. La richesse du recueil tient surtout à la variété des approches, et en particulier à celle qui laisse entrevoir la marche vers les indépendances. La cohorte d'auteurs illustre dans une large mesure les vécus coloniaux et les mentalités qui les sous-tendaient, et, apport sans doute le plus précieux, les changements progressifs des mentalités. Il y a le magistrat (Maurice de Wée), le journaliste (Pierre Daye), le prêtre (Charles Moeller), l'acteur de théâtre (Anne Capriau, Claude Etienne, Monique Heckmann et Jacques Zimmermann), le pédagogue (Albert Meurice), l'administrateur (Joseph Muller), le syndicaliste (Charles Bertin), l'acteur de terrain (Dr Van Dorpe, José Trussart), sans oublier les Congolais (Paul Lomami Tchibamba, Joseph Mbungu N'Kandamana, Muepu Muamba), le critique (Charles François)… Opus imposant qu'on ne peut consommer qu'à petites doses, chaque texte ayant valeur de dissertation. En sus de la préface de Marc Quaghebeur et de la postface de Jean-Claude Kangomba, qui en opèrent une approche synthétique, les quatre grandes parties du recueil sous lesquelles viennent se ranger les textes, indiquent parfaitement l'enchaînement de l'ensemble : 1 Célébration et contradictions de l'empire, 2 Des tréteaux et des voix, 3 Au seuil des indépendances, 4 Les adieux et les larmes.
Notons encore que le n°12 de Congo-Meuse est dédié à la Sr Bibiane Tshibola (1940-2009), Docteur en Langue et Littérature françaises (UCL). Elle joua un rôle important dans la promotion de la littérature belge et congolaise au Congo et fonda par ailleurs le périodique Congo-Meuse avec Marc Quaghebeur.

Fernand Hessel

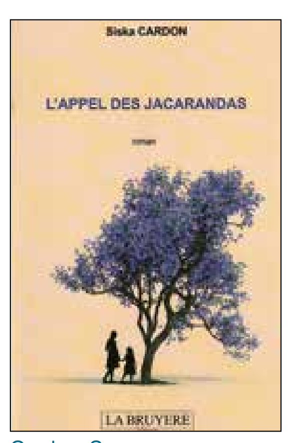


Schurmans, P., *Kimvula, et après*, sous-titré Mémoires de Paul Schurmans et édité à compte d'auteur, 2010. Cartonné, 160 x 235 mm, 202 pages, illustré de quelques dessins et photos en NB.

L'auteur n'a pas la prétention de faire œuvre définitive sur la présence belge au Congo, mais d'écrire modestement son propre vécu, ses mémoires comme il les appelle, afin que ses descendants « sachent ce que fut la colonisation et le colonialisme ». Louable entreprise, car à sa manière le récit est une bonne contribution à l'histoire des dernières années de la colonie et du tout début de la république (1949-1962), surtout que le Dr Schurmans porte sans cesse un regard critique sur ses activités, et assortit le texte d'intéressantes réflexions sur la gestation d'un pays. Ce qui confère au récit toute sa saveur, c'est que le narrateur accorde une grande importance à l'anecdotique. Comme il s'était spécialisé en chirurgie à l'IMT à Anvers, les anecdotes ne manquent pas de poids. Le récit n'est pas pour autant purement narratif, il se veut aussi pédagogique (vis-à-vis de ses descendants de lecteurs en premier lieu). Le récit s'achève en outre sur une série de réflexions où l'observateur privilégié que fut l'auteur n'hésite pas à mettre en cause certaines dérives de la colonisation belge, ni certains comportements aberrants des nouveaux maîtres du Congo. Kimvula, poste de brousse s'il en est, mais doté d'un hôpital et bien sûr d'une mission (de Jésuites, ce qui arrange parfaitement le jeune médecin sorti de St-Michel, puis de l'UCL), à la frontière avec l'Angola, occupe la place de choix et dans le titre et dans le récit. Le premier poste est généralement le plus déterminant d'une aventure en outre-mer. Il y a aussi un important après-Kimvula : à Kangu, à Boma et enfin à Léopoldville où le mémorialiste dirigera l'Ecole des Assistants médicaux et des Infirmiers pendant les deux premières années de l'indépendance, dans des conditions de plus en plus difficiles.

Le Dr Schurmans offre aussi un bon exemple d'un colonial qui a parfaitement réussi sa réinsertion dans son pays d'origine. A son retour en 1962, il a repris le chemin de l'université pour se spécialiser en dentisterie, et ensuite ouvrir son cabinet en 1965. Il a compté parmi ses patients l'ambassadeur du Congo devenu Zaïre. Il y terminera paisiblement sa carrière professionnelle à l'âge de 77 ans, pour écrire ensuite ses mémoires, pour notre plus grand plaisir et de toute évidence aussi le sien.

Fernand Hessel

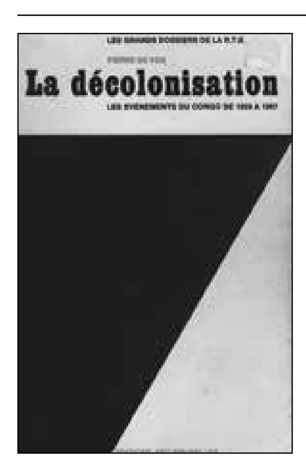


Cardon, S., *L'Appel des Jacarandas*, La Bruyère Editions, Paris, 2017. Roman. Broché, 135x215 mm, 386 pages, 24 €.

Siska Cardon nous raconte l'histoire de trois générations de femmes au Congo. Laure rencontre Victor Sips, courageux, ancien soldat de l'Yser mais sans formation. Il décide, en cachette de sa jeune épouse, de suivre une formation à Anvers et part seul au Congo. Un an après, en 1924, Laure et leur petite fille décident de s'embarquer également. Découverte (à Mwema où Victor est agent territorial) de la vie de brousse avec tout ce que celle-ci comporte d'inconfort, d'insécurité médicale mais aussi de bien-être, au contact de la population locale et de ses coutumes. Ensuite, commence l'histoire de leur fille Henriette, appelée Yetta, assez prude et figée dans ses certitudes. Elle décide de travailler, ce qui n'est pas courant à cette époque, ne participe pas aux sorties un rien débridées de ses amies et rencontre, à Lubumbashi, un Belge d'origine italienne, Willy Cardoso, travaillant comme ingénieur brasseur. Il est tout le contraire de Yetta, joyeux, épicurien mais désirant mener une vie de couple harmonieuse. Ils se marient, vivent à E'ville et ont deux enfants, Francesca appelée Siska et Jean-Ro, adorable parasite. Siska et son frère grandissent dans l'amour de leurs parents et connaissent les difficultés économiques et autres de l'indépendance. Chacun prendra des chemins différents. Siska, après des études de droit, épouse un norvégien et commence une nouvelle vie. Son frère reste avec sa maman devenue veuve et gaspille son énergie en petits trafics non lucratifs et dangereux.

Et Siska entame ici le récit de la troisième génération, sa propre vie. À la manière d'un thriller. Siska raconte son travail en tant qu'auditeur pour une société internationale. Elle arrive au Kenya pour examiner la direction locale et française d'une entreprise internationale. Elle raconte ses difficultés à déjouer les plans, intimidations et attentats perpétrés par la direction et assistants corrompus. C'est à ce moment qu'elle retrouve un ami de son frère qu'elle n'a plus revu depuis des années et apprend le suicide de Jean-Ro, garçon trop adulé de sa mère qui lui avait cédé tous ses biens afin d'éponger ses nombreuses dettes. Siska reprend alors le chemin de la Norvège son deuxième pays d'adoption.

Jacqueline Mousset



De Vos, P., *La décolonisation Les événements du Congo de 1959 à 1967*, Editions ABC Bruxelles, 1975. Broché, 160x 240 mm, 314 pages, chez les bouquinistes et sur le Net.

Pierre De Vos était correspondant du Monde depuis l'après-guerre au Congo, avant de devenir directeur à la RTB. Son recueil de débats sur la décolonisation du Congo est paru dans la collection Les grands dossiers de la RTB (ancienne RTBF). Il est la retranscription (restructurée et synthétisée, sans manquer toutefois de retranscrire fidèlement les échanges les plus vifs) de 14 émissions radio et 8 émissions TV consacrées aux événements qui ont marqué l'histoire belgo-congolaise de 1959 à 1967. Pratiquement toutes les parties prenantes sont intervenues dans les débats, sauf Eyskens, De Schrijver, Ganshof van der Meersch. Environ 300 personnes ont ainsi pu donner leur version, au titre de témoins directs de l'époque prise sous la loupe. Il en émerge de grands noms comme Van Bilsen, Stengers, Janssens, Gérard-Libois, Scheyven, Ugeux, Vandewalle, Brassine, Marrès, Gilson (Arthur), Schoeller, Tshombe (Thomas), Van Essche, Masson, Arnold, Davignon...sans oublier notre Babu. Il tombe sous le sens que tous ne parlaient pas le même langage. Ce qui est intéressant à retenir et fait du recueil une importante contribution à l'histoire, c'est l'influence et l'implication belge pendant encore près de sept années après 1960, par exemple dans les cabinets ministériels congolais, même chez Lumumba. Il ressort du livre que l'époque “belge” se clôture par l'affaire Schramme, ancien colon du Maniema, passé aux ordres de Mobutu avec une compagnie de soldats katangais, puis en révolte contre Mobutu à partir de Kisangani, jusqu'à son repli sur Bukavu avec son groupe de mercenaires, et son départ et son désarmement au Rwanda, après l'abandon de ses Katangais aux mains de Mobutu.

Le titre du dernier chapitre du livre est révélateur du changement profond dans les relations belgo-congolaises : *Le Congo, un pays autre*. Bref, excessivement intéressant, mais, sans doute, pas facile à lire pour ceux qui n'ont pas vécu l'époque.

José Rhodius